



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



M. de Contagnet, chanoine,

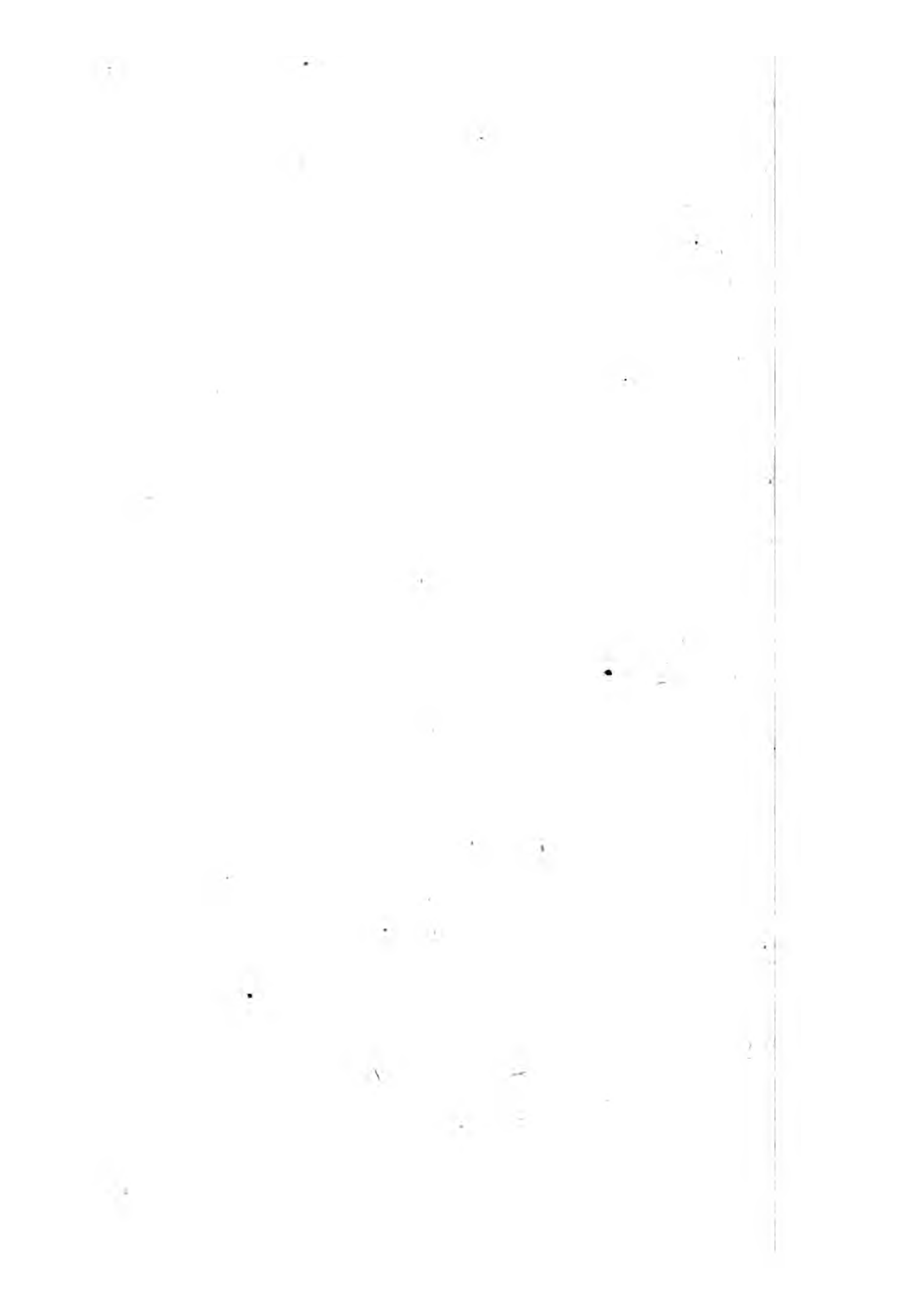
à Viviers.

(Ardèche).



Vet. Fr. II A. 367

Cet ouvrage est un de millay de
S. Bateur.



DE L'AMOUR
DE HENRI IV
POUR LES LETTRES.

Cet Ouvrage se vend à PARIS,

Chez { BAILLY, Barriere des Sergens.
LAGRANGE, au Palais Royal, •
sous les Arcades, à droite, N° 123.
ROYEZ, Quai des Augustins.

DE L'AMOUR
DE HENRI IV
POUR LES LETTRES.

Il n'est point de lauriers qui ne couvrent sa tête,
(HENRIADE.)

par l'abbé Brixiard



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE PH.-D. PIERRES,
Imprimeur Ordinaire du Roi, &c.

M. DCC. LXXXV.
Avec Approbation, & Privilège du Roi.



DE L'AMOUR
DE HENRI IV
POUR LES LETTRES.

HENRI IV, comme tous les Princes véritablement grands, protégea les Sçavants, & les encouragea par ses bienfaits. Je ne fais comment le préjugé contraire a pu s'établir. Quelques Écrivains * l'ont accusé de ne pas aimer les Lettres. Nous avons trop à cœur cette odieuse imputation, pour ne pas l'en venger pleinement. Eh pourquoi ne les auroit-il pas aimées ? Il avoit de l'esprit ; il étoit bon ; il a fait de grandes choses ; les gens de Lettres n'avoient que du bien à dire de lui : il n'y a que les mauvais Princes qui les craignent, parce qu'ils

* D'Aubigné, Fauchet, &c.

voient en eux les dispensateurs de la Renommée, & que tôt ou tard leurs voix réunies fixent enfin la réputation des Rois : mais quiconque se sent né pour la gloire aime les beaux vers qui immortalisent les belles actions ; c'est une maxime qui n'a point encore été démentie :

Carmen amat quisquis carmine digna facit.

On lit dans l'Antiquité que les Spartiates, ces sévères Républicains, avant de marcher au combat, ne manquoient jamais de sacrifier aux Muses, afin, disoient-ils, que ces Déeses, toujours présentes à leur esprit, les portassent à faire des actions dignes de mémoire : emblème aussi juste qu'ingénieux du noble sentiment qui anime tous ceux qui ambitionnent les suffrages de la postérité. Si nous faisons voir que Henri IV, loin de montrer pour les Lettres cette indifférence que des esprits chagrins ou prévenus ont osé lui supposer, n'a pas dédaigné de faire aussi des sacrifices aux Muses, peut-être nous pourrions nous flatter d'avoir ajouté un nouveau trait à son éloge : c'est

une fleur de plus que nous voulons attacher
 ux guirlandes immortelles qui entourent
 la statue de ce grand Homme.

Henri sans doute, n'étoit pas destiné
 à grossir la liste trop nombreuse des Auteurs.
 François I, le restaurateur des Lettres ; Louis
 XIV qui étendit si loin leur empire, ont pro-
 tégé les Sçavans ; mais ne l'ont point été.
 Aussi brillant que le premier, & plus instruit
 que le second, Henri IV écrivoit infiniment
 mieux que ces deux Princes. Il fut l'homme
 de son siècle, peut-être, qui eût l'esprit le
 plus vif, le plus ingénieux, le plus délicat.
 Mais entraîné dans les camps dès l'âge de
 quatorze ans, il n'eut pas le temps de cul-
 tiver ce beau naturel. Il ne put donner que
 peu d'instans à l'étude. L'agitation conti-
 nue dans laquelle se passa sa jeunesse, le
 tumulte des armes, le torrent des affaires,
 l'emportèrent loin du commerce des Muses.
 Mais les semences que jettèrent dans cette
 ame neuve & tendre, le sage la Gaucherie
 & le sçavant Florent Chrétien, ne furent
 pas perdues pour l'avenir. Il conserva le
 goût des Lettres ; il aima toujours ceux qui

les cultivoient; & lorsqu'il se vit paisible sur le trône, il fit tout ce qu'il put pour rallumer le flambeau des sciences, où n'avoit lui pendant quarante ans, que celui des discordes civiles.

Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons dit ailleurs de son éducation (1). En général, celle des Protestans étoit plus soignée que celle des Catholiques. Jeanne d'Albret, héritière de tout l'esprit de la fameuse Reine de Navarre, sa mere, étoit la femme la plus sçavante, & la plus spirituelle de son siècle (2). Elle disoit souvent qu'elle ne vouloit pas que *son fils fut un illustre ignorant* *. Aussi lui avoit-on donné quelque teinture des Lettres Greques (3). Il entendoit passablement les Auteurs Latins. Dans sa première jeunesse il avoit traduit les Commentaires de César, & Casaubon atteste avoir vu avec admiration le manuscrit en entier de la main de ce Prince (4). Il avoit orné sa mémoire des plus beaux passages des Anciens, les citoit quelquefois & toujours à propos.

* Mémoires de Nevers, in-fol. Tome 2 p. 586.

Il avoit souvent à la bouche ce beau vers de Virgile :

Parcere Subjētis & debellare Superbos.

(Pardonner aux vaincus & vaincre les superbes).

Il étoit encore mieux dans son cœur. Il en fit la règle de sa conduite ; car c'est sur-tout le sentiment , la morale , ou les pensées qui élèvent l'ame qu'il cherchoit dans les Poètes. Horace avoit la préférence ; il en aimoit la lecture & se faisoit expliquer les endroits les plus frappans. On lit dans Bassompierre, que Henri lui cita fort à propos le *Linquenda tellus* de ce Poète philosophe *. Il ne rappelle pas moins heureusement dans une de ses Lettres le *Veni, Vidi, Vici* de César. « Il » faisoit quelquefois, dit Perefixe, des cita- » tions si heureuses des anciens Auteurs, que » les Maîtres même en étoient tout étonnés ». Dès sa jeunesse ayant pris pour emblème un Hercule, symbole des pénibles & glorieux

* *Linquenda tellus & Domus & placens
Uxor &c.*

(Esprit d'Henri IV, pag. 201).

travaux *, il y joignit cette devise de son choix, & qu'il a si bien justifiée : *in via virtuti nulla est via*. D'après ces exemples, & beaucoup d'autres que nous pourrions citer(5), on ne sera pas surpris d'entendre le fameux Scaliger, dire de Henri IV, *il ne faudroit pas parler mal latin devant le Roi, il s'en appercevrait fort bien*.

Mais ce qui surprendra peut-être, c'est que Henri n'ignoroit pas l'Espagnol & qu'il entendoit fort bien la langue Italienne, quoiqu'il s'abstint de la parler avec des Italiens. Dans la premiere conférence qu'il eut avec le Cardinal Légat, Forget de Fresne interprétoit les paroles du Roi au Cardinal : le Roi n'avoit point d'Interprête, répondoit à tout ce que disoit l'Italien & soutint ainsi la conversation pendant plus d'une heure **. C'est la mere de Henri qui lui avoit appris l'Espagnol ; pour l'Italien, c'est la seule chose qu'il apprit à la Cour de Médicis.

* Perefixe, p. 460.

** Histoire de Paris, in-fol. Tome 3 des Preuves, pag. 475, sous l'année 1596.

Henri avoit un goût marqué pour l'Histoire, étude la plus propre à former les hommes qui doivent gouverner leurs semblables, & que pour cette raison nos anciens Auteurs appellent *la Conseillere des Rois*. *Ce que les Mignons de Cour n'osent dire à leurs Princes*, dit Plutarque, *est tout dans ces livres*. Je ne parle point de la Bible, les Protestans la savoient par cœur ; mais il n'ignoroit pas l'Histoire Grecque & Romaine, dont il faisoit souvent d'heureuses applications. Il avoit tant d'estime pour Tite-Live, qu'il dit un jour, au rapport de Sainte-Marthe, *qu'il donneroit volontiers une de ses meilleures Provinces pour recouvrer la partie que nous avons perdue des Ouvrages de cet immortel Ecrivain*. Ce vœu même exagéré, si l'on veut, décele l'enthousiasme avec lequel un grand homme parle des grands talens. Henri avoit sur-tout étudié l'histoire de ses prédécesseurs, parmi lesquels il distinguoit Louis XII, & François I. Il chérissoit dans l'un sa clémence, sa candeur, son inépuisable bonté ; dans l'autre, sa valeur brillante, sa loyauté,

toutes les vertus Chevaleresques. Dès sa plus tendre enfance il s'enflamoit au récit des exploits & des vertus de Bayard qu'il regardoit, & avec raison, comme la gloire & le modele des Chevaliers François. En général l'histoire des Grands Hommes avoit pour lui des attrait particuliers : elle lui offroit des exemples & des rivaux qu'il a souvent surpassés. Aussi Plutarque est-il de tous les Auteurs, celui dont la lecture l'attachoit davantage. Il pensoit à cet égard, comme Montagne qui disoit, que s'il n'avoit pu sauver qu'un seul des Ouvrages de l'Antiquité, c'est Plutarque auquel il auroit donné la préférence ; & en effet, c'est peut-être le livre le plus utile pour former un excellent citoyen & un grand Roi. Henri en avoit été nourri dès sa jeunesse ; c'est le premier livre qu'on lui avoit mis entre les mains(6) : il en avoit pour ainsi dire exprimé la morale : il avoua depuis sur le trône qu'il lui avoit les plus grandes obligations, & qu'il y avoit puisé d'excellentes maximes pour sa conduite & pour le Gouvernement *. En un

* Esprit de Henri IV, p. 14, & son Histoire par Bury.

mot, Plutarque étoit pour lui ce qu'Homere étoit pour Alexandre. Peut-être suffit-il de remarquer que Charles IX, faisoit sa lecture favorite de Machiavel, Guise de Tacite, Henri IV de Plutarque, pour juger que l'un devoit être perfide & sanguinaire; le second politique profond & ambitieux; le troisieme honnête homme & bon Roi: jamais un mauvais Prince ne fera ses délices de Plutarque: chaque éloge feroit sa satire, & chaque maxime, sa condamnation.

Henri qui avoit appris l'art militaire dans les camps, n'avoit pas négligé de l'étudier aussi dans les livres; car pour le malheur du monde, c'est un art & un grand art que celui de détruire les humains. Les Commentaires de César lui étoient familiers. Il lisoit assiduellement ceux de Montluc, & quoiqu'il ne dut pas aimer le persécuteur de sa mere, ni l'auteur de tant d'exécutions rigoureuses, il rendoit justice à ses talens militaires: il appelloit son livre la *Bible des Guerriers*.

Tant que Henri fut obligé de combattre,

que pouvoit faire pour l'avancement des Lettres un Prince qui menoit une vie si errante & si agitée, qui manquoit de tout, & dont comme il le disoit plaisamment lui-même, *les pourpoints étoient troués & la marmite si souvent renversée**. Ce qui fut en son pouvoir il le fit : il augmenta la Bibliothèque de ses Peres à Vendôme, & en donna la garde à FLORENT CHRÉTIEN, son ancien Précepteur, l'un des meilleurs Poètes modernes dans la langue des Romains (7). MORNAY, le plus sçavant des Protestans étoit chargé de lui rassembler le peu de bons Ouvrages qui paroissoient dans la nôtre. Sire, lui écrivoit ce sage, *je vous acheterai plusieurs beaux livres dignes de votre Librairie selon votre commandement***. De son côté le Monarque s'intéressoit à la gloire littéraire de son ami. « M. du Pleffis, lui mandoit-il, votre livre *** a été bien reçu

* Lettre à Sully.

** Mémoires de Mornay, p. 312, année 1584.

*** *De la Vérité de la Religion Chrétienne en 1581.*

» & grandement loué & estimé des meil-
 » leurs esprits , dont je suis fort aise , tant
 » pour le fruit qu'il fera , que pour sortir de
 » la boutique d'un Auteur que j'aime , &
 » desire lui faire paroître mon amitié , des
 » effets de laquelle je vous prie faire état
 » pour jamais.

Dans le mêmetems il donnait des preuves de son estime & de sa libéralité à un homme alors bien fameux , à ce RONSARD (8) , trop vanté par son siècle qui le proclama le Prince de la Poésie Françoise , mais aussi trop rabaisé depuis ; à qui l'on ne peut du moins refuser quelques unes des grandes qualités qui font le Poète : eh ! combien de versificateurs prônés même de nos jours , qui n'ont ni la verve , ni l'imagination de Ronfard.

Lorsque la Paix eut enfin couronné les vœux de Henri IV , c'est alors qu'il s'attacha à remettre les Lettres en honneur. Pendant les horreurs de la ligue , & depuis le meurtre de l'illustre Ramus , elles avoient fui loin d'un séjour souillé du sang de ses plus chers nourrissons. Le Collège Royal

déserté pendant plus de vingt ans avoit été abandonné aux plus vils usages par les tyrans de Paris (9). L'un des premiers soins de Henri fut d'y rappeler les Sciences fugitives. Peu de jours après son entrée dans la Capitale, PASSERAT, l'un des plus beaux esprits de ce siècle, ouvrit les Ecoles Publiques par un discours éloquent, mêlé de plaintes sur les malheurs passés & d'éloges touchants du second restaurateur des Lettres (10). Les Professeurs furent tous rappelés. Admis à l'Audience du Monarque, ce Prince les entretint avec cette aimable familiarité, cette popularité charmante qui lui gaignoit tous les cœurs; moyens si faciles & si sûrs de leur effet, qu'il paroît toujours étonnant que les Rois ne soient pas plus souvent tentés d'en faire usage ! Henri donna les ordres les plus précis pour qu'ils fussent exactement payés de ce qui leur étoit dû, leur annonça qu'il augmentoit leurs honoraires de moitié; puis se tournant vers les Courtisans : *oui*, dit-il, *j'aime mieux qu'on diminue ma dépense, & qu'on ôte de ma table*
pour

*pour payer mes Lecteurs * : je veux les contenter ; M. de Rosny les payera. Messieurs, ajouta Rosny , les autres vous ont donné du papier , du parchemin, de la cire ; le Roi vous a donné sa parole , & moi je vous donnerai de l'argent **.*

Il n'oublia rien pour exciter l'émulation & ranimer le goût presque éteint des bonnes Lettres. Il accueillit les Sçavans, les rechercha même & les encouragea par ses bienfaits. C'est lui qui attira en France , le fameux CASAUBON , & qui l'invita par une lettre flatteuse écrite de sa main , à venir s'y établir avec sa famille (11). Il voulut y fixer le jeune GROTIUS , dont la réputation naissante commençoit à illustrer les Pays-Bas , & qui se vante dans ses écrits , *d'avoir touché la main victorieuse du Héros de la France* (12). Il accueillit le Flamand BERTIUS , l'un des plus sçavans hommes de son tems.

* Histoire du Collège Royal , in-4. p. 62 & 63.

** Histoire de François I , Tome VI , p. 305. &c.

& fonda en sa faveur une Chaire de Mathématiques (13). JUSTE-LIPSE fut étonné de recevoir en Hollande une lettre d'invitation de Henri IV , qui lui offroit une place honorable & six cents écus d'or d'appointement (14). VIGNIER , & quelques autres François , que le malheur des tems avoit chassés de leur Patrie , furent rétablis dans leurs charges & dans leurs foyers (15). Tous ces noms , je le fais , ont été depuis éclipsés par de plus célèbres ; mais on ne doit point oublier que ce sont ces érudits , qui les premiers ont abattu les barrières de l'ignorance , & r'ouvert la carrière que leurs successeurs ont parcourue avec tant de gloire. C'est ainsi que Henri jugeoit de leurs travaux : les Varrons de la France devoient en précéder les Horace & les Virgile. Il n'y a pas d'offres séduisantes qu'il n'ait faites à FRANÇOIS DE SALES , le Fénelon de son siècle , pour le fixer dans ses États ; il alla même jusqu'à lui offrir le Chapeau de Cardinal : *Quel dommage , disoit-il , qu'un homme de ce mérite soit rélégué dans*

les montagnes * ! SPONDE & les siens ne subsistèrent long-tems que de ses bienfaits. Il arracha le célèbre CALIGNON à la Cour de Savoye , & celui dont on n'avoit pas voulu pour Avocat , fut depuis homme d'État & Législateur (16). FENOUILLET , né sujet du même Duc & le premier des Orateurs François qui firent entendre dans la Chaire une éloquence douce & insinuante , fut élevé à l'Épiscopat sans autre recommandation que son mérite (17). COEFFETEAU , qui commença dans ses Écrits en prose , à donner à la langue de la politesse , du nombre & de la pureté , s'ouvrit du sein du Cloître , la route aux mêmes honneurs , & reçut depuis la même récompense de ses talens (18) : car la Thiare Épiscopale n'étoit point encore l'appanage exclusif de la naissance. *Henri*, dit un Contemporain, ** *n'eut jamais connoissance d'aucun excellent personnage de son Royaume , & sur-tout recomman-*

* Voy. Marfolier , Vie de S. François de Sales.

** Bertaud , *Discours*, &c.

dable pour la gloire des Lettres qu'il ne le favorisât de quelque honnête pension. Péréfixe ajoute , qu'il en donnoit à plusieurs hommes doctes , même dans l'Italie & dans l'Allemagne , & qu'il prenoit soin lui-même de les leur faire tenir. Ainsi donc Louis XIV ne fut pas le premier qui fit ces conquêtes glorieuses du génie sur l'Étranger : Henri IV, lui en donna l'exemple.

Il rassembloit autour de lui ce que la France avoit de plus distingué dans la Littérature : presque toujours il étoit environné d'hommes de mérite à qui les armes n'avoient point interdit le commerce des Muses. A quelle autre époque a-t-on vu à la fois tant d'illustres Guerriers cultiver les Lettres ? Les nouvelles opinions avoient aiguisé les esprits : COLIGNY développoit son ame Républicaine dans ses écrits que l'envie a pû livrer aux flammes , mais dont la perte n'a fait qu'accroître sa renommée (19). LA NOUE écrivoit ses *Discours Politiques* (20) ; MORNAY , ses *Mémoires* (21) ; d'AUBIGNÉ , son *Histoire* (22) : Voilà les hommes avec lesquels il a passé sa

jeunesse & qui furent comme les premiers instituteurs & les plus utiles , après l'adversité. Depuis , les prospérités du Roi de France ne corrompirent point les goûts du Roi de Navarre : ARMAND DE BIRON (23) , TURENNE (24) , LESDIGUYERES (25) , SULLY (26) , BRISSAC (27) , GIVRY (28) , les d'ANGENNES (29) , VIVONNE (30) , SALIGNAC (31) , ses compagnons & ses amis , étoient les plus braves guerriers & les hommes les plus instruits de leur siècle. D'un autre côté , l'immortel de THOU , le modèle & le désespoir de nos Historiens ; DU PERRON , que Henri éleva au faite des honneurs , aussi bel esprit que savant profond , passionné pour les Lettres & le Mécène de son Siècle ; BERTAUD Evêque de Séez , dont on n'a point encore oublié les stances pleines de douceur & de sentiment (32) ; REGNIER , à qui ses satyres valurent tout ce qui peut encourager le talent , des ennemis & des récompenses (33) ; DESPORTES qui sacrifia les plus éminentes dignités à son goût pour l'indépendance & à son amour pour les Lettres (34) ; L'aimable & spirituel

DES YVETEAUX qui fut choisi par Henri pour être le Précepteur de ses fils (35) ; MALHERBE enfin , que nous aurions dû nommer le premier , & qu'il honoroit souvent d'entretiens particuliers , tels que Louis XIV en accorda depuis aux Racine & aux Despréaux (36) : Tels sont les personnages dont il s'étoit entouré. C'est dans la classe des gens de Lettres qu'il choisissoit la plupart de ses Ambassadeurs ; D'OSSAT , qu'il fit décorer de la Pourpre Romaine (37), BONGARS (38) , LA BODERIE (39) , DU BARTAS (40), FRESNE-CANAYE (41), &c. Il ne craignoit pas de les charger des intérêts de la Nation. Il employoit leurs talens dans les affaires publiques ; il ne vouloit pas qu'ils fussent perdus pour l'État. Une place parmi nos Sénateurs, d'autant plus distinguée qu'elle n'étoit point achetée , fut le prix des Écrits pleins de courage & de Patriotisme du vertueux DE BELLOY (42). Le le modeste & savant PITHOU qui , sans autre décoration que la vertu , jointe au plus éminent savoir , sembloit jouir dans la République des Lettres d'une dictature uni-

verselle, fut souvent chargé par Henri IV des plus honorables fonctions de la Magistrature, & sortant de dessus les lis, venoit reprendre modestement sa place au Barreau (43). Le Monarque, en considération de cet Homme célèbre, accorda des conditions plus avantageuses à Troyes, *sa chère Patrie*, comme il le fit depuis à la ville de Poitiers, en faveur de **SAINTE-MARTHE** (44). C'est de **THOU**, **JEANNIN**, **CALIGNON**, c'est-à-dire les hommes les plus sçavans, comme les plus vertueux de ce siècle, qui en furent aussi les Législateurs. C'est à eux qu'il confia la rédaction de cette loi de sagesse & de tolérance, dont la révocation a fait à la France des plaies qui saignent encore, & dont la justice, la raison, la tendre humanité plaident avec tant d'énergie le rétablissement, qu'elles obtiendront sans doute du petit-fils de Henri IV, digne par ses vertus d'associer son nom au nom immortel de son aïeul *. Ce glorieux

* C'est en 1685, qu'a été révoqué l'Édit de Nantes. Quelle fête séculaire que celle qui nous rameneroit nos frères égarés !

ministere, ces emplois, cette confiance, ces honneurs, il faut l'avouer, étoient un bien plus puissant ressort entre les mains d'un grand Roi, que des distinctions purement littéraires, ou de simples pensions qui étant à charge à l'État, peuvent quelquefois humilier l'ame fiere & noble qui est contrainte de les recevoir, si elle ne l'est pas déjà de les solliciter. L'estime publique, la considération, voilà la véritable récompense des rares & sublimes talens : la gloire est l'aliment du génie.

Parmi les Sçavans, Henri préféroit pour sa société particulière ceux qui ont l'art de rendre la science aimable ; ceux dont la conversation analogue à son génie, étoit vive, spirituelle, enjouée. Il s'entretenoit familièrement avec eux pendant la liberté des repas & dans ses promenades ; & avoit soin de mettre la conversation sur des points où il put profiter de leurs lumieres, mêlant ainsi le sérieux à l'agréable. Les Historiens ont trop négligé ces détails vraiment intéressans (45). Un Journal manuscrit, qui n'est point connu, s'exprime ainsi sous la

date du mois de Mai 1600. « Le Roi ne
 » s'entretient plus en public que de choses
 » sérieuses, & dit tout haut qu'il a vrai-
 » ment & à bon droit acquis le nom de
 » *Pere des Lettres & de Restaurateur d'i-*
 » *celles* en son royaume, & qu'il espere avec
 » l'aide de Dieu faire recueillir la moisson
 » & le fruit de cette bonne semence à ses
 » sujets; exaltant sur tout ceux qui s'adon-
 » nent aux sciences * ».

L'un des hommes qui, par son esprit, fut le plus avant dans les bonnes graces de Henri IV, & qui contribua le plus à entretenir son goût pour les Lettres, fut le fameux du Perron, dont nous avons déjà parlé. Henri n'étoit pas encore Catholique, & du Perron n'étoit que simple Abbé, lorsqu'il lui fut présenté par la belle Gabrielle. Les agrémens de son esprit servirent de passe-port à sa prodigieuse érudition. *Du Perron, dit d'Aubigné, entretenoit le Roi en son chevet familièrement, tantôt de*

* Journ. mss. conservé dans une grande Bibliothèque; Mélanges, vol. 509, fol. 100.

vers françois, en quoi il ne cédoit à homme du siècle ; puis après de bons contes qu'il faisoit fort plaisamment.

Il lui arrivoit souvent de faire au Roi des lectures jusqu'à ce que ce Prince fut endormi. Un soir Henri désira qu'il lui lut un Roman célèbre dont il venoit de paroître une Traduction. Après deux heures de lecture : *Sire*, dit l'Evêque d'Evreux en s'interrompant : *je crois qu'on seroit bien étonné si on sçavoit à Rome que je vous lusse les Amadis.*

Henri IV, l'exhortant à réfuter un Ouvrage de Mornay, qui faisoit beaucoup de bruit, le Prélat éludoit toujours, & répondoit à chaque fois qu'il attendoit des Manuscrits de Rome. A quelque tems de-là, le Roi, visitant avec lui ses bâtimens, pressoit l'Entrepreneur d'achever les travaux ; celui-ci s'excusoit sous differens prétextes : *ah ! je vois ce que c'est*, dit Henri, *vous attendez des manuscrits de Rome* (46).

Frappé du mérite naissant de BIGNON, jeune encore, mais dont l'érudition précoce étonnoit même les Sçavans, il le plaça près du

Dauphin espérant par-là lui donner de l'é-
mulation dans ses études (47). Pour présider
à cette institution, il alla chercher le modeste
& docte LE FEYRE jusqu'au fond de sa retrai-
te (48). Malgré la négligence que CAYET
affectoit dans ses habits, & son extérieur plus
que modeste, Henri continua de l'admettre à
sa Cour , & voulut en même tems qu'il pût
s'en passer , en lui faisant don d'une petite
terre, retraite propre à contenter l'ambition
d'un Sçavant (49). Ses Courtisans même n'é-
toient pas dispensés d'avoir du mérite ; les
plus aimables par les agrémens de l'esprit
étoient les mieux traités & les plus en faveur.
Lorsqu'il étoit attaqué de la goutte , le Roi
faisoit veiller alternativement près de lui
Bellegarde , Grammont & Bassompierre ;
& pendant les nuits , dit ce dernier, *nous lui
lisions le livre de l'Astrée* (50).

L'ignorance le choquoit dans ceux qui par
état devoient être instruits : il les railloit
avec finesse , & n'épargnoit pas plus ceux
qui affectoient des connoissances déplacées.
Il ne voulut pas que le Cardinal de Bourbon
dont il estimoit très-peu le sçavoir , assistât

à l'assemblée des Evêques destinés à l'instruire : *Mon cousin*, lui dit-il, *si l'affaire devoit se décider entre nous deux, quoique je ne sois pas grand Théologien, & que vous soyez Cardinal, je ne craindrois pas d'entrer en lice avec vous; & peut-être la victoire seroit au moins douteuse: mais laissons faire ces Messieurs qui en sçavent plus que vous & moi**.

C'est par le même motif qu'il ne permit pas que ce Cardinal s'emparât de la Bibliothèque des Valois, qu'il prétendoit devoir lui appartenir : Henri lui dit qu'il étoit assez riche pour acheter des livres, s'il lui prenoit envie de lire; mais que la Bibliothèque des Rois étoit un meuble de la Couronne.

Un autre Prélat, l'entretenant de guerre, & en parlant fort mal, comme on peut l'imaginer, Henri, l'interrompit tout-à-coup pour lui demander de quel Saint étoit ce jour-là l'Office dans son Bréviaire? Trait qui rappelle la mal-adresse de ce Rhéteur qui se

* Voy. de Thou, in-fol. Tom. V, pag. 293.

couvert de ridicule pour avoir voulu parler de guerre devant Annibal.

On raconte encore qu'un Tailleur devenu tout-à-coup Avocat *, s'étant avisé de lui présenter un livre rempli de projets & de réglemens, qu'il prétendoit nécessaires au bien de l'Etat, Henri prit le livre, & en ayant lu quelques pages qui déceloient l'ineptie de l'Auteur : *Mon ami*, dit-il à un de ses Valets-de-Chambre, *allez moi chercher mon Chancelier pour me prendre la mesure d'un habit, puisque voici mon Tailleur qui veut faire des loix.*

Mais il déguisoit le reproche avec une aimable indulgence & le corrigeoit même par une louange délicate, à l'égard de ceux qui d'ailleurs avoient un sens droit & des talens utiles : il disoit quelquefois en riant ; *avec mon Connétable qui ne sçait pas écrire, & mon Chancelier qui ne sçait pas le Latin, il n'y a rien que je ne sois en état d'entreprendre (51).*

* Prefixe, pag. 483. & Journ. de Henri IV.

C'étoit avoir une recommandation auprès de Henri IV, que de posséder des connoissances, & lui faire sa Cour que de lui parler avec la franchise & la liberté qui est le plus digne emploi, comme le plus cher appanage d'un homme de Lettres. « Il recevoit fort bien, dit Perefixe*, les avis qu'on lui donnoit : il en remercioit & encourageoit ceux qui avoient pris cette liberté de continuer dans les occasions ». Il avoit un certain nombre de personnes affectionnées qui l'informoient de tout ce qui se passoit ; de ces hommes que Xénophon appelle *les yeux & les oreilles du Roi*. D'ELBENNE (52), & quelques autres qui même avoient suivi le parti de la Ligue, n'avoient pas d'autre titre pour être admis à sa familiarité : il vouloit qu'ils lui rapportassent fidelement ce qu'on disoit de lui dans le monde **. Il étoit très-sensible à l'opinion publique : n'est-ce pas en effet le dernier période de la dégradation dans un Prince que de la fouler aux pieds ? Qu'espérer de celui

* Histoire de Henri IV, pag. 468.

** Bury, tom. IV. pag. 245.

qui verroit d'un œil indifférent les témoignages d'estime ou de mépris ; qui entendroit d'une oreille également stupide & les plaintes & les acclamations des peuples ?

Henri lisoit volontiers ce qu'on imprimoit sur ses opérations, car on jouissoit sous son regne d'une grande liberté de parler, d'imprimer & d'écrire (53) ; & la vérité qu'il cherchoit, venoit à son tour le chercher jusque sur le trône (54). Le plus bel hommage que l'on puisse rendre aux Rois, est de les croire dignes de l'entendre : il y a longtems qu'on l'a dit : *malheur au regne où l'Histoire est forcée de devenir anonyme*. L'Etoile rapporte que Henri ayant lu le livre de l'*Anti-Soldat*, demanda au Secrétaire d'État Villeroy, s'il avoit vu cet Ouvrage ; & sur sa réponse négative : *il faut*, dit-il, *que vous le voyiez, car c'est un Livre qui parle bien à ma barette & encore mieux à la vôtre*.

On voulut l'exciter à punir l'Auteur d'un Écrit rempli de traits hardis sur la Cour : *je me ferois conscience*, dit ce bon Prince, *de fâcher un honnête homme pour avoir dit la vérité* (55).

Henri IV engagea le Président Jeannin à écrire son Histoire , & bien loin d'imiter la foiblesse de Cicéron qui invitoit secrètement son ami à enfler un peu la gloire de son Consulat : *j'entends* , lui dit-il , *laisser la vérité en sa franchise , & la liberté de la dire sans fard & sans artifice*. Est-il beaucoup de Rois qui pussent tenir ce langage ? Et à combien ne seroit-on pas tenté de répondre ce que Morvilliers disoit à Charles IX : *Sire , je suis trop votre serviteur pour écrire votre Histoire*. Henri avoit tant de plaisir à lire les lettres que Jeannin lui écrivoit durant son ambassade , qu'il lui fit dire d'étendre ses dépêches , & que les plus longues étoient celles qui lui plaisoient le plus. Il honoroit ses mémoires d'un témoignage bien flatteur : il les appelloit *le Bréviaire des Rois* (56).

C'est sous le règne de Henri qu'a écrit le plus véridique de nos Historiens , comme c'est sous celui de Trajan que Tacite a gravé ses Annales. *Si je trahissois la vérité* , dit notre Tacite au Trajan de la France , *je ferois tort au rare bonheur de votre règne qui donne à chacun la liberté de penser ce qu'il*

veut, & de dire ce qu'il pense. Aussi Henri pressa-t-il de Thou de publier son Histoire. Il prit sous sa protection ce bel Ouvrage, & imposa silence aux cabales & aux clameurs des Courtisans & des Prêtres. *C'est moi*, écrivoit ce Prince à son Ambassadeur à Rome, *c'est moi qui en ai commandé le cours & la vente*. Il regardoit cette excellente production comme un monument du Génie, élevé sur l'autel de la Vérité. Henri fit à l'égard de de Thou & de son Histoire, précisément ce que Louis XIV fit depuis à l'égard de Moliere & du Tartuffe (57) ; ce qui n'empêcha pas que Rome n'enveloppât dans ses proscriptions le livre du Tacite François, & ne le mît à l'*Index*, où il fut inscrit à la suite d'Erasme & immédiatement avant Galilée.

Au moment de la publication de cette Histoire, Henri IV en avoit fait traduire la Préface, afin que le commun des lecteurs fut à portée de jouir de ce chef-d'œuvre de raison & d'éloquence. Elle étoit adressée à ce Prince ; c'est-là que le plus grand & le plus fidele de nos Historiens lui dit à la face

de l'Europe : « Vous avez engagé tout le
 » monde à cultiver les Beaux-Arts , qui
 » sont les fruits de la Paix , par les graces &
 » les récompenses que vous leur avez atta-
 » chées. C'est ce que témoignent hautement
 » ces somptueux & durables édifices qu'on
 » a vu s'élever de tous les côtés en très-peu
 » de tems ; ces statues, d'un travail admi-
 » rable ; ces excellentes peintures , qui
 » seront autant de monumens pour la pos-
 » térité de l'étendue de votre amour pour la
 » Paix ; mais ce qui est plus considérable ,
 » & dont nous devons vous féliciter , c'est
 » le rétablissement des Belles-Lettres dans
 » les lieux d'où la guerre les avoit ban-
 » nies ». L'Auteur exhorte le Monarque à
 poursuivre l'exécution de ses glorieux pro-
 jets : UN GRAND GÉNIE TEL QUE CELUI QUE
 DIEU VOUS A DONNÉ , dit-il , NE PEUT , NI
 NE DOIT S'ATTACHER A RIEN DE MÉDIOCRE.
 Et après quelques éloges mêlés de conseils
 sur son administration : « mon dessein ,

* Voyez Préface de Thou , pag. 312 , 327 ,
 29 & 320 de l'édition in-4°.

» ajoute - il , n'a point été de faire ici un
 » Panégyrique : je sçais , d'ailleurs , que Vo-
 » tre Majesté prend plus de plaisir à mériter
 » des louanges qu'à les entendre ».

Pierre Mathieu qu'il choisit pour écrire son Histoire particulière, avec des talens bien inférieurs, avoit cependant le même respect pour la vérité : le Roi lui donna le titre d'*Historiographe* , qui n'est rien moins que synonyme avec celui de bon Historien. Henri qui destinoit l'ouvrage de Mathieu à servir d'instruction au Dauphin , avoit souvent avec lui des Entretiens familiers , & daignoit l'instruire des particularités de sa vie. Un jour que l'Auteur lui lisoit quelques pages de cette Histoire , où il parloit de son penchant pour les femmes : *à quoi bon* , dit d'abord Henri , *de révéler ces faiblesses ?* L'Historien lui fit sentir que cette leçon n'étoit pas moins utile à son fils , que celle de ses grandes actions. Le Roi réfléchit un peu. Après un moment de silence : *oui* , dit-il , *il faut dire la vérité toute entiere. Si on se taisoit sur mes fautes , on ne croiroit pas le reste : eh bien , écrivez-les donc , afin qu'il les évite* (58).

Cette franchise adorable inspiroit la confiance. Il ne s'enveloppoit pas de cette gravité dédaigneuse qui écarte la vérité, cache l'insuffisance & repousse le talent timide. Un air ouvert & libre, cette gaieté qui ne l'abandonna jamais, même dans les plus grands périls, tempéroit chez lui la majesté du trône. L'Étoile raconte, « que peu après » la conversion du Roi, du Haillan (59), » étant venu à S.-Denys saluer Henri IV, » Sa Majesté, avec un visage riant, lui de- » manda s'il poursuivoit son Histoire de » France, auquel ayant répondu qu'oui : » *j'en suis bien aise*, répartit le Roi; *mais » n'oubliez pas d'y mettre bien au long les » larcins de mes Trésoriers, & les brigandages » de mes Gouverneurs ** ». La guerre n'étoit pas finie & Sully n'étoit pas encore à la tête des Finances.

Jamais Prince n'eut un accès plus facile, & des manières plus séduisantes. L'Avocat Peleus se vante, que lorsqu'il entretint

* Journal de Henri IV, Tome 2, pag. 171, année 1593.

Henri IV du deſſein qu'il avoit de faire l'Histoire de ſon regne, ce Prince *le tenant embrassé devant toute ſa Noblesse, lui dit qu'il n'avoit pas un ſujet dans ſon Royaume qui put lui rendre un plus agréable ſervice, & qu'il reconnoîtroit en Souverain une telle entreprise* (60).

La plupart des Ouvrages qui parurent depuis qu'il fut tranquille ſur le trône, lui ſont dédiés (61). Ils ſont des témoins encore ſubiſtans, de la reconnoiſſance des Auteurs & de l'affabilité du Monarque. Il avoit toujours quelque mot agréable à dire à ceux dont il vouloit encourager les travaux. On parloit au Roi, & il répondoit. Lors du Traité de Vervins, Paſquier déjà célèbre par ſes Écrits & ſes Plaidoyers, fit un *Hymne à la Paix*, qu'il préſenta à Henri IV au milieu de toute la Cour. Le Monarque ne ſe contenta pas de recevoir l'ouvrage ; il en lut une page entiere devant l'Auteur, & enfuite ajouta obligamment qu'il *le liroit tout du long, ou qu'il le feroit lire devant lui* (62). Cet accueil étoit une eſpece d'hommage public que Henri

rendoit aux Lettres non moins qu'à ceux qui les cultivent : & , ne fut-ce que par reconnaissance , c'est aux Rois sans doute , à protéger les Lettres qui font l'ornement des États & la gloire de leur regne. Quand Pompée vainqueur de l'Asie déposa les faisceaux Consulaires à la porte de Possidonius , c'est encore plus à la Philosophie qu'au Philosophe que le Romain vouloit rendre honneur par cette marque publique de déférence. Henri IV lui-même avoit des obligations aux Gens de Lettres : ce sont eux qui , les premiers ont détruit les calomnies des ligueurs ; qui les premiers , ont fait connoître ses vertus. Ils ont chanté ses victoires , sa clémence ; ils ont défilé les yeux de la Nation par cette ingénieuse satire , dont l'Annaliste François * n'a pas craint de dire *qu'elle ne fut gueres moins utile à Henri IV, que la bataille d'Yvi (63) : enfin , plusieurs avoient défendu ses droits ou vengé ses injures au péril de leur vie. Pour acquitter cette obligation envers les Lettres , il étoit*

* Le Président Hénault sous l'année 1593.

juste que Henri protégéât ceux qui les cultivent ; & depuis , par un retour heureux , le génie a acquitté envers lui la dette des Gens de Lettres, en le choisissant pour le Héros du seul Poème épique avoué par la Nation : Poème qu'on ne cesse de censurer & de lire , dont on blâme l'ordonnance & que tout le monde fait par cœur , dont les Critiques même ne réussissent qu'à la faveur des beaux vers qu'ils en citent pour enrichir leurs satyres ; enfin dont la destinée est si singulière aux yeux des juges impartiaux, qu'on n'a pas encore décidé , si le Poème a plus contribué à propager , si je l'ose dire, & à faire adorer la mémoire de Henri IV , ou si le nom chéri de Henri IV a plus contribué à l'intérêt & au succès prodigieux du Poème.

Quoi qu'il en soit , ce que quelques-autres ont fait en faveur des Lettres , par politique ou par vanité , Henri l'a fait par goût & par un vif sentiment de tout ce qui est louable & glorieux. En conséquence , il n'oublia rien pour hâter le progrès des lumières : il est le premier qui ait fait transporter dans

la Capitale la Bibliothèque des Rois, ses Prédécesseurs, auparavant confinée dans leur Palais de Fontainebleau : il l'enrichit de la précieuse Collection des Manuscrits Grecs de Médicis *. Pour l'augmenter, il envoya des Sçavans en Espagne, & jusqu'à Maroc, rechercher les meilleurs livres des Arabes, dans les Sciences & dans la Médecine ; précieuse conquête où Louis XIV reçut encore l'exemple de son Aïeul. Il rendit cette Bibliothèque publique, & mit ainsi les Sçavans à portée de profiter de ce trésor littéraire : enfin, il en confia la garde & la disposition à deux Sçavans, les plus illustres ornemens de leur siècle, le Président de Thou & Casaubon [64].

* Ce dépôt si considérablement augmenté depuis, ne sera plus perdu en quelque sorte pour ceux, qui en état d'en profiter, ne faisoient tout au plus qu'en soupçonner l'existence. Grace à la munificence du Roi, & au zèle éclairé d'un Ministre, ami des Arts, ces trésors enfouis trop long-tems & que nous possédions sans en jouir, vont devenir les richesses communes de la Ré-

Ce dernier

Ce dernier , comme nous l'avons dit , n'étoit venu en France que sur l'invitation de Henri IV. Ce Monarque lui faisoit une pension ; mais Sully , qui étoit négatif , lui dit un jour avec humeur , & certes trop durement : *Vous coûtez trop au Roi, Monsieur ; vous avez plus que deux bons Capitaines , & vous ne servez de rien.* Casaubon , qui étoit fort doux , ne répondit pas un mot : mais il alla se plaindre au Roi : *Monsieur Casaubon,* lui dit ce bon Prince , *que cela ne vous mette pas en peine ; j'ai partagé avec M. de Sully : il a toutes les mauvaises affaires , & moi je me suis réservé les bonnes. Quand il faudra aller à lui pour vos appointemens : venez à moi auparavant , je vous dirai le mot du guet , pour être payé facilement *.*

publique des Lettres. Sa Majesté vient de nommer huit Sçavans , pour faire un Catalogue raisonné de tous les manuscrits de sa Bibliothèque en quelque langue qu'ils soient. Ils donneront chaque année leur travail au public, désormais à portée de connoître ces sources, de les apprécier & d'en faire usage.

* Manuscrit in-4, cité : *Esprit de Henri IV.* p. 102

Que n'eût pas fait , s'il fût né dans des tems plus heureux , un Prince qui à tant de générosité , joignoit des attentions si délicates. On n'a point assez appuyé sur cette partie de son éloge : on n'a parlé que des combats & des vertus guerrières de Henri IV ; on a négligé le reste de sa gloire. Ne seroit-ce pas , par exemple , une nouveauté pour la plupart des lecteurs , de dire que c'est au vainqueur d'Ivry que François de Sales doit l'idée de l'Ouvrage qui lui a fait le plus de réputation *. Ennuyé des Traités de Controverse , Henri vouloit un livre d'une morale douce & consolante , propre à rapprocher , à réunir les esprits , qui pût adoucir l'austère rigorisme des Protestans & le zèle trop amer des Catholiques , susceptible de plaire également aux gens du monde & aux dévots , aux grands comme au peuple. Il sentoit , ce grand politique , que plus les esprits seroient éclairés , plus ils seroient dégoûtés de querelles Théologiques ; qu'on

* Voyez sa Vie par Marsolier.

ne s'égorgeroit plus pour des argumens , si une fois la raison parvenoit à se faire entendre : il fit part de son idée à l'Évêque de Genève , homme d'une vertu aimable & d'une éloquence persuasive, l'exhortant à la développer & à la mettre en œuvre ; & le Prélat fit son *Introduction à la Vie dévote* : ce livre eut un succès prodigieux , parce qu'il parloit au cœur autant qu'à la raison. L'Auteur devoit déclarer dans sa Préface quel étoit l'auguste Mécène qui lui avoit suggéré le plan de cet Ouvrage : Henri s'y opposa & voulut qu'il en eut toute la gloire.

Parmi les projets enfantés par Henri IV , pour le progrès des Lettres, & l'adoucissement des mœurs , objets qu'on ne devoit jamais séparer ; il n'en est point de plus utile que les établissemens qu'il se proposoit de former pour l'instruction publique : car l'éducation bien dirigée est une sorte d'empire qu'on exerce insensiblement sur les esprits, plus doux, mais non moins efficace que les loix & l'autorité. Il avoit d'abord résolu de réformer l'Université de

Paris & d'y faire refleurir les études. Cette antique & sçavante Ecole ne s'étoit pas moins ressentie que les autres Corps du malheur des tems. Ses classes étoient désertes. Afin de la réveiller de cette léthargie , déjà Henri lui avoit donné pour émule une Société célèbre , dont l'utile rivalité tournoit au profit de leurs communs élèves. Mais Carthage est détruite , & je cherche ce qu'y a gagné Rome. Quoiqu'il en soit , le Monarque acheve de proscrire les anciens restes de la barbarie de l'Ecole ; il dirige les études sur un meilleur plan , délivre la fille aînée des Rois des entraves que lui avoient imposé quelques-uns de ses Prédécesseurs , & lui donne les loix qui ont servi jusqu'à nos jours de base à son régime * (65). Henri vouloit encore fonder quatre ou cinq Colléges où l'éducation fût absolument gratuite, où les jeunes Citoyens de toutes les classes pussent également puiser l'instruction & les mœurs. Dans l'un de ces Colléges devoient

* *Statuts de l'Université de Paris* , de l'an 1609.

être élevés aux dépens du Roi trois cent Gentilshommes, nés de pauvres Militaires, qu'il adoptoit pour les enfans de la Patrie ; & la superbe maison de la Flèche, Palais de ses Peres, destinée à cette noble institution, est un monument qui atteste encore sa magnificence, ses grandes vues & son amour pour les Lettres (66). Il ne croyoit pas que l'ignorance fût bonne à quelque chose, & sur-tout qu'elle dût être l'appanage de la valeur ou le privilège de la naissance : chaque jour il cherchoit à dissiper ces gothiques préjugés si chers à nos aïeux : il pensoit qu'on pouvoit être brave & instruit ; qu'on pouvoit être noble & sçavoir lire, & qu'il étoit permis, sans déroger, d'entendre Xénophon ou de commenter César.

Nous ne parlerons pas des deux Chaires de Théologie qu'il a fondées en Sorbonne. Le Cardinal du Perron nous avertit qu'il ne faut pas lui en faire un mérite : *c'étoit, dit-il, la pénitence qui lui fut imposée par le Pape* *.

* Perroniana, pag. 252.

Mais un dessein plus honorable l'occupoit en faveur des sciences qui méritent en effet ce nom. C'étoit de leur ériger en quelque sorte un nouveau temple , sous le titre de *Collège Royal de France*. Le Vainqueur de Marignan avoit à la vérité donné ce nom à la Société de Sçavans destinés à la renaissance des Lettres; mais ces Sçavans étoient dispersés : ils erroient de Collège en Collège. Henri voulut les réunir & rassembler comme en un foyer toutes les lumieres qui delà devoient jaillir sur la France entiere. Il crut qu'un tel monument pouvoit honorer son regne & signaler les années de la Paix (67)* : Il vint lui-même avec du Perron & de Thou, qui avoient comme le ministere de la littérature , marquer l'emplacement qu'il y destinoit. Un vaste édifice devoit offrir des salles spacieuses pour les leçons publiques, & des logemens commodes pour les Professeurs. Il vouloit en faire une Académie complete de toutes les sciences , car on n'avoit pas

* C'étoit en 1609.

encore l'idée d'une Académie qui ne s'occupât que des mots. Au centre de ce Lycée auroit été placée la Bibliothèque Royale dans une galerie ornée des portraits des Sçavans, des Poètes & des Philosophes de tous les âges & de tous les tems : autour devoient régner des Portiques toujours ouverts , qui auroient offert une communication facile entre tous ceux qui cultivent les Lettres , & qui par leur destination auroient rappelé l'idée du Portique d'Athènes. Le Monarque avoit résolu de doter ce Sanctuaire des Muses de trente mille livres de rente qui en vaudroient aujourd'hui près de cent mille *. Il jeta même les premiers fondemens de l'édifice ; mais la mort qui le surprit , empêcha l'exécution de ce beau projet , que la magnificence de ses Successeurs n'a pu même remplir dans toute son étendue.

Nous ne dirons rien ici de ce que Henri

* Voyez Mémoires sur le Collège Royal , première Part. pag. 67 & suiv.

a fait pour la gloire & l'avancement des Arts , ce fera le sujet d'un autre Chapitre * : plus on approfondit son histoire , plus on trouve de matiere aux éloges.

Il est vrai que ce Prince , qui étoit en tout sens au-dessus de son siècle , méprisoit les plumes médiocres qui ne sont point capables d'éterniser un nom ** , & les plumes vénales qui le deshonorant ; qu'il prit quelquefois la liberté de se moquer des pédans , qu'il haïssoit les froids & prolixes harangueurs (68), & qu'il n'aimoit pas les futilités. Il n'étoit prodigue ni de son estime, ni de ses récompenses. Voyant un jour passer un mauvais Poëte en carrosse à six chevaux , au retour d'un voyage en Savoye, où ce Rimeur avoit fait une espece de fortune : « jamais, » dit ce Prince en riant , il n'eût fait en » France un si beau fixain , que celui qui » le tire *** ».

* Cet article est encore manuscrit.

** Journal de Henri III , tom. 4.

*** Philosophie de la Mothe-le-Vayer , p. 236.

FAUCHET ne lui a point pardonné le peu d'estime qu'il faisoit de ses écrits , non que le Monarque ne rendît justice à ses recherches & à son érudition ; mais il étoit , & avec raison, rebuté de l'apreté & de la barbarie de son style : il croyoit que les agrémens devoient faire passer l'instruction , & qu'avant d'avoir la prétention d'instruire & de corriger les Rois, il falloit d'abord tâcher de s'en faire entendre & s'assurer de s'en faire lire. Le Président Fauchet avoit totalement négligé cette précaution ; son langage presqu'inintelligible , joint au désordre affecté qui régnoit dans toute sa personne , lui avoit fait donner le surnom de *Gaulois*. Henri IV se permit là-dessus une plaisanterie un peu vive à la vérité : Fauchet dans sa mauvaise humeur fit contre le Monarque des vers où , se comparant modestement à Salluste & à Tacite, il tâchoit de faire tomber sur Henri le reproche d'ingratitude & d'indifférence pour les Lettres. Ces vers furent présentés au Roi : il envoya chercher l'Auteur ; & pour se venger de sa petite satire, il lui donna le titre de son Historiogra-

phe , avec six cens écus de pension (69).

Un prétendu bel esprit se présenta un jour devant lui avec cette confiance que donne l'absence du talent : le Roi qui ne se rappeloit ni sa figure , ni ses ouvrages , lui demanda quel étoit le genre de ses occupations ? *Sire , je fais des Anagrammes ; mais je suis fort pauvre. Je le crois*, dit Henri, *car vous faites-là un pauvre métier* (70). Les faiseurs d'Anagrammes eurent plus beau jeu sous son fils. Un Avocat du Parlement d'Aix * ayant présenté à Louis XIII , lors de son entrée en cette Ville , cinq cens Anagrammes , qu'il avoit laborieusement composées sur son nom ; ce prince fut si enchanté de ce chef-d'œuvre , qu'il fit à l'Auteur une pension considérable qui a été continuée à ses enfans. Il est vrai qu'il ne donna jamais rien au grand Corneille.

La distance que Henri sçavoit mettre en-

* Nommé *Billon* : Voyez *Bouche* , Histoire de Provence in-fol. édition de 1736 , tom. 2. pag. 867.

tre l'Ecrivain futile & l'homme d'un mérite réel ; l'accueil différent qu'il leur faisoit, n'en étoit que plus flatteur pour le vrai talent , que les louanges & les récompenses prodiguées à la médiocrité , découragent presque autant que la satire. (71). Ce n'est pas que ce Monarque dédaignât tout ce qui n'étoit qu'agréable & léger ; au contraire , comme il n'étoit pas fâché lui-même de passer pour un homme à réparties vives, une plaisanterie fine, un badinage agréable, étoit sûr d'avoir son approbation. C'est ainsi qu'en jugea le Poëte, qui , pour se faire décharger de la taille , lui présenta un jour ce Placet laconique :

« Ce Poëte n'a pas la maille ;
 » Plaise , Sire , à ta Majesté ,
 » Au lieu de le mettre à la Taille
 » De le mettre à la Charité ».

La protection du Roi sauva cet affront à la Poësie , & garantit l'Auteur de l'un & de l'autre de ces fléaux.

On dit qu'il donna un pension considé-

nable à un Disciple de Malherbe pour avoir fait un sonnet *sur les yeux de la belle Gabrielle* ; mais comme ce Poète n'avoit point hérité des talens de son Maître dans l'art d'écrire , il y a tout lieu de croire qu'en le récompensant le Roi pensoit bien plus au sujet qu'au mérite de ses vers (72).

La mort seule de Henri déroba à ses bienfaits un jeune homme qui annonçoit des talens peu communs : Théophile avoit à peine vingt ans lorsqu'il vint à la Cour où il fut très-bien accueilli. Se trouvant au Louvre au moment où l'on apportoit à Henri sa statue équestre en petit , le Poète fit sur le champ cet *Impromptu* :

« Petit Cheval , joli Cheval ,
 » Doux au montoir , doux au descendre ;
 » Bien plus petit que Bucéphal ,
 » Tu portes plus grand qu'Alexandre ».

Tout ce qui étoit vif & ingénieux avoit droit de lui plaire ; c'étoit le caractère de son esprit. Personne de son siècle n'a écrit avec plus de vivacité , de grace , & de naturel :

turel : on en pourroit citer cent traits charmans , pris au hafard dans fes lettres. Nous ne pouvons nous refufer au plaisir d'en rapporter quelques-unes.

Ecrit-il à Mornay qui avoit reçu d'un jeune téméraire * le plus fanglant affront : comme il partage fes fentimens !

« J'ai un extrême déplair de l'outrage
 » que vous avez reçu , auquel je participe
 » & comme Roi & comme votre ami. Pour
 » le premier , je vous en ferai justice & à
 » moi auffi : fi je ne portois que le fecond
 » titre , vous n'avez nul de qui l'épée
 » fût plus prête à dégainer , ni qui y appor-
 » tât fa vie plus gayement que moi.
 » Tenez cela pour constant , qu'en effet je
 » vous rendrai office de Roi, de Maître &
 » d'ami ».

Le fage Mornay le boudoit quelquefois :
 « Mon ami , lui mande le Monarque, votre
 » lettre ne parle pas comme homme qui
 » veuille venir ; vous devriez être plus affa-

* Saint-Phal.

» mé de me voir , sçachant comme je vous
 » aime. Je ne puis me passer de vous...
 » Venez , je vous prie , aussi vuide de passion
 » que vous êtes plein de vertu ».

Givry , jeune Héros , le plus brave & le plus aimable de l'armée , venoit de prendre deux Villes ; Henri lui écrit ce billet :

« Tes victoires m'empêchent de dor-
 » mir , comme autrefois celles de Mil-
 » tiades , Thémistocles : adieu Givry ; te
 » voilà payé de toutes tes vanités ».

Tout le monde sçait par cœur cette lettre à Crillon : « Pends-toi , brave Crillon ; nous
 » avons vaincu à Arques , & tu n'y étois
 » pas. Adieu , brave Crillon , je vous aime
 » à tort & à travers ». Et cette autre : « Brave
 » Crillon , ce seroit trop de n'avoir été au
 » siège d'Amiens & faillir à celui de Man-
 » tes... Si vous manquez au second , il
 » n'y a plus d'amis. » Il lui disoit ailleurs :
 « J'ai maintenant une des plus belles ar-
 » mées que l'on sçauroit imaginer ; il n'y
 » manque rien que le brave Crillon ».

Avant le combat de Fontaine-Françoise , il écrit à l'un de ses Guerriers : « Fervaques ,

» à cheval ; l'ennemi approche , j'ai besoin
 » de ton bras ; je suis Henri ».

Voici d'autres lettres qui étoient totalement ignorées, & que nous nous félicitons d'avoir été les premiers à faire connoître : ce sont de ces billets qu'il écrivoit dans son camp, à la hâte , & comme il le disoit lui-même à Sully, *le pied à l'étrier*. Elles sont adressées à Manaud de Batz , l'un de ses plus braves Capitaines , & qui lui avoit sauvé la vie dans une occasion périlleuse : « *Mon Fau-*
 » *cheur* , (c'est ainsi qu'il l'avoit surnom-
 » mé ,) mets des aîles à ta meilleure
 » bête ; j'ai dit à Montespain de crever la
 » sienne.... Pourquoi ? Tu le sauras de moi
 » à Nérac... hâtes , cours , viens , vole ,
 » c'est l'ordre de ton Maître, & la priere
 » de ton ami ».

Il écrivoit au même : « C'est merveille ,
 » que la diligence de votre homme & la
 » vôtre ; tant pis , que n'avez pu pratiquer
 » personne du dedans à *Florance* * ; LA

* Ou *Fleurance* , petite Ville de Gascogne qu'il vouloit surprendre.

» MEILLEURE PLACE M'EST TROP CHERE
 » DU SANG D'UN SEUL DE MES AMIS... Cette
 » même nuit je vous joindrai , & y feront
 » LES BONS DE MES BRAVES ». Et ailleurs :
 « Tant qu'il vous souviendra du miracle de
 » ma conservation, ne pourrez oublier votre
 » devoir ; & je ne puis vous donner d'autre
 » modele que le brave exemple de vous-
 » même ».

Mais une des plus précieuses de ces lettres, par le sentiment qu'elle renferme, est celle qu'il écrivoit à l'âge de vingt-quatre ans à ce même Capitaine.

« Monsieur de Batz.... Combien que foyez
 » de ceux-là du Pape , je n'en ai pas moins
 » de confiance en vous : CEUX QUI SUIVENT
 » TOUT DROIT LEUR CONSCIENCE , SONT
 » DE MA RELIGION ; ET MOI , JE SUIS DE
 » CELLE DE TOUS CEUX-LA QUI SONT BRA-
 » VES ET BONS. Votre meilleur ami ,
 » HENRI (73) ».

Quelle lettre ! elle manquoit pour faire connoître l'ame de Henri IV toute entiere. Ce bon Prince avoit dans le cœur cet esprit de tolérance , qui n'est chez la plupart des

hommes que le fruit des lumieres & de la Philosophie , & qui n'a germé dans la France qu'après les grands écrits du siècle dernier, & plus encore après ceux du nôtre. Quel Commentaire à cette lettre que l'Edit de Nantes ! Le même esprit a dicté l'un & l'autre : le Monarque a agi comme pen- soit le particulier , & le Roi & l'ami ne se font point démentis.

En voici une qu'il écrivit à Henri III , de dessus le champ de bataille de Coutras , le soir même de la victoire qu'il remporta sur Joyeuse, favori de ce Prince: lettre admirable en tout sens , qu'on pourroit reprocher aux François d'avoir laissé ignorée jusqu'à ce jour , & que pour cette raison nous rapporterons toute entiere , malgré son étendue.

« Sire , Monseigneur & Frere , remerciez
 » Dieu , j'ai battu vos ennemis & votre
 » armée. Vous entendez de la Burthe si ,
 » malgré que je sois l'arme au poing au mi-
 » lieu de votre Royaume , c'est moi qui suis
 » votre ennemi , comme ils le vous disent.
 » Ouvrez donc vos yeux , Sire , & connoif-
 » sez qui sont-ils. Est-ce moi , votre frere ,

» qui peut être ennemi de votre personne ?
 » Moi , Prince de votre Sang , de votre
 » Couronne ? Moi , François , de votre peu-
 » ple ? Non , Sire , vos ennemis , ce sont
 » ceux-là qui par la ruine de notre Sang &
 » de la Noblesse , veulent la vôtre , & au
 » pardeffus , votre Couronne. Certes , si n'y
 » eut Dieu mis la main , c'étoit fait de vous ,
 » en ce lieu de Coutras , & ils vous eussent
 » en nous tué , Sire , comme en votre cœur ,
 » ils nous ont tué : car par après , tout seul
 » resté de tant de Rois & Princes , de quel
 » sommeil eussiez dormi entre ces épées
 » rouges de votre sang , ou même entre
 » pires choses que ces épées. Avisez promp-
 » tement à cette besogne , si encore en est
 » tems ; car le tout est caché dans les abî-
 » mes de la volonté de Dieu. Mais devant
 » lui je proteste de la justice de mes armes
 » & de tout ce sang dont un jour vous fau-
 » dra lui rendre compte. Bandez , Sire ,
 » cette plaie de votre peuple , baillez-lui la
 » paix ; baillez-la à Dieu , à vos Etats , à
 » votre frere , à votre conscience. Vain-
 » queur , c'est moi que vous la demande :

» ou s'il faut guerre , laissez-la moi rendre
 » à ceux-là qui seuls vous la font & à nous ,
 » & me les baillez à mener , à cette heure ,
 » qu'ils sçavent quel je suis. La Burthe , un
 » des plus hommes de bien qui soit en la
 » Chrétienté , & que par devers vous je
 » dépêche avec simple lettre de créance ,
 » pour ce qu'en sa fidélité du reste m'en
 » assure , & aussi pour ce qu'autrement ne
 » puis faire , vous fera entendre que je ne
 » veux que le repos de tous & la conserva-
 » tion du mien. Et de quoi votre Pape se
 » mêle de me vouloir ôter ce que de Dieu
 » je tiens * ? Parquoi lui a Dieu été , & lui
 » sera toujours contraire en si méchante
 » œuvre ; lequel Dieu vivant je prie bien
 » fort , Sire , qu'il vous r'ouvre le clair en-
 » tendement qu'il vous a baillé & qu'il a
 » permis être troublé pour les grands péchés
 » de ce Royaume , & aussi celui de la grand-
 » part de votre brave Noblesse à tel point
 » aveuglée par ces Lorrains : alors verriez

* Bulle de 1585 , qui déclare Henri IV inca-
pable de succéder au trône.

» à plain , Sire , qu'en toute cette pauvre
 » France , n'est pas un seul cœur François
 » ennemi de son Roi. La grand'source de
 » ce poison seroit découverte à tous ; &
 » vous , Sire , verriez qu'ici sommes vos
 » véritables serviteurs & fauveurs de votre
 » Couronne (74) ».

Nous ne croyons pas qu'il existe rien de plus ferré , de plus éloquent & de plus énergique dans notre langue à cette époque. Cette lettre seroit de Montagne qu'on l'admireroit encore.

La vivacité de Henri IV, son exquise sensibilité animoit tout sous sa plume , & lui faisoit prendre tous les tons. Au milieu des périls & des dangers il ne perdoit rien de cette liberté d'esprit , de cette gaité qui fait aimer sa bravoure , qui donne tant de charme à ses actions & de sel à ses discours. Après la reddition de Sedan, il écrivit à la Princesse d'Orange :

« Ma Cousine, je dirai, comme fit César :
 » *veni , vidi , vici* ; ou comme la Chançon :

» Trois jours durèrent mes amours ,
 » Et se finirent en trois jours ;

» Tant j'étois amoureux de Sedan ! &c. ».

En rendant compte à sa sœur du combat de Fontaine - Françoise , où il avoit tant exposé sa vie , il ajoutoit : « Ceux qui ne » s'y sont pas trouvés doivent avoir du » regret , car j'ai eu affaire de tous mes » bons amis , & je vous ai vu bien près » d'être mon héritière ».

La veille de la bataille d'Ivry , il mandoit à la belle Gabrielle : « Si je suis vaincu , vous » me connoissez assez pour croire que je ne » fuirai pas ; mais ma dernière pensée sera » pour Dieu , & l'avant-dernière pour vous » ,

Dans des momens plus tranquilles , il lui envoyoit ce billet charmant :

« Je vous écris , mes cheres amours , des » pieds de votre Peinture * , que j'adore , » seulement parce qu'elle est faite pour » vous , non qu'elle vous ressemble. J'en » puis être juge compétant , vous ayant » peinte en toute perfection dans mon ame ; » dans mon ame ! dans mes yeux , dans » mon cœur ! »

* Portrait.

Nous permettra-t-on de citer encore cette autre lettre à sa Maîtresse :

« Mes belles amours , deux heures après
 » l'arrivée de ce Porteur , vous verrez un
 » Cavalier qui vous aime fort , que l'on
 » appelle *Roi de France & de Navarre* ; titre
 » certainement honorable , mais bien pénible : celui de votre sujet est bien plus
 » délicieux : tous trois ensemble font bons
 » à quelque saulce qu'on les puisse mettre ,
 » & n'ai résolu de les céder à personne ».

Quelle tendre mélancholie respire dans celle où il exprime ses regrets sur la perte d'une personne si chère !

“ Ma chère sœur , j'ai reçu à beaucoup de
 » consolation votre visite ; j'en ai bien besoin , car mon affliction est aussi incomparable , comme l'étoit le sujet qui me la
 » donne. Les regrets & les pleurs m'accompagneront jusques au tombeau.... La racine de mon amour est morte ; elle ne rejettera plus * ; mais celle de mon amitié sera

* C'est à-dire : ne poussera plus de rejettons.

» toujours verte pour vous , ma chere
 » sœur , que je baise un milion de fois ,,.

Sa correspondance familiere pourroit nous fournir mille autres passages dignes d'enrichir cet écrit , dont les paroles de Henri IV font tout le mérite & son nom tout le prix ; mais ce seroit par trop multiplier les citations que de vouloir rappeler tout ce qui peint sa délicatesse , son imagination vive , son ame franche & loyale , ses épanchemens de l'amitié ; cependant , comment finir cet article sans parler de Sully & de ces lettres d'un ami à un ami , monument unique dans l'histoire des Rois , & ne pas choisir au moins quelques-uns de ces traits où dans ce commerce intime l'esprit & le sentiment sont si délicieusement fondus ensemble.

« Mon ami , je viens d'apprendre que
 » votre fils s'est blessé... & pour ce que ,
 » comme pere , je sçais quelle douleur on
 » souffre en de tels accidens , & comme
 » bon Maître j'y participe , je vous dépêche
 » ce Courrier exprès pour vous prier de
 » m'en mander par lui des nouvelles ; ne
 » vous aimant pas si peu , que si je pensois

» que ma présence y fût nécessaire , je ne
 » vous allasse rendre ce témoignage de mon
 » affection ».

Sully s'étant trop exposé au siège de Mont-
 mélian ; alors Henri change de ton & se
 met tout de bon en colere :

« Mon ami , autant je loue votre zèle à
 » mon service, autant je blâme votre incon-
 » sidération de vous jeter aux périls sans be-
 » soin... Partant advisez à vous mieux ména-
 » ger à l'avenir ; car si vous m'êtes utile en la
 » Charge de l'Artillerie *, j'ai encore plus
 » besoin de vous en celle des Finances ; que
 » si par vanité vous vous les rendiez incom-
 » patibles , vous me donneriez sujet de ne
 » vous laisser que la dernière. A Dieu, mon
 » ami , que j'aime bien : continuez à me bien
 » servir , mais non pas à faire le fol & le
 » simple soldat ».

Mais soit qu'il le gronde ou qu'il le con-

* Sully étoit Grand-Maître de l'Artillerie de France.

fole , on voit que c'est toujours le même sentiment qui l'anime :

« Mon ami , vous êtes prompt : modérez
 » votre colere , & croyez moins tout ce que
 » l'on vous dit , & vous ferez enrager ceux
 » qui vous portent envie du bien que je vous
 » veux. Je n'ai mis la main à la plume depuis
 » ma goutte que cette fois : la colere que
 » j'ai contre ces rapporteurs , a surmonté
 » ma douleur... Il est besoin que vous ve-
 » niez ici , car jamais serviteur ne fut plus
 » aimé de Maître que vous l'êtes de Henri ».

Combien l'Auteur de la Henriade n'a-t-il pas eu raison de s'écrier :

« Henri, de l'amitié sentit les nobles flammes:
 » Amitié, don du Ciel, plaisir des grandes ames!
 » Amitié, que les Rois, ces illustres ingrats,
 » Sont assez malheureux pour ne connoître pas».

Henri fait une glorieuse exception dans l'Histoire des Rois : le plus honnête homme du Royaume fut son ami. Mais la vertu sévère de Sully lui faisoit beaucoup d'ennemis ; car un bon Ministre a contre lui tous les mé-

chans. On ne cessoit de tenir des propos fâcheux sur son compte : Sully s'en plaignoit quelquefois au Roi.

« Mon ami, lui répondoit ce Prince, c'est
 » chose qui arrive, je ne dis pas souvent, mais
 » toujours, que ceux qui manient les grandes
 » affaires sont sujets à l'envie. Vous sçavez,
 » moi-même si j'en suis exempt, & d'une &
 » d'autre Religion. Ce que vous avez à faire,
 » c'est comme je prends conseil de vous en
 » mes affaires, vous preniez conseil de moi
 » aux vôtres, quand elles importeront tant
 » soit peu, comme du plus fidele ami que
 » vous ayez au monde, & du meilleur
 » Maître qui fut jamais ».

Henri de son côté avoit-il quelques chagrins domestiques ; il lui écrivoit : « Mon
 » ami, venez me voir, car il s'est passé ce
 » matin quelque chose dans mon sein,
 » pourquoi j'ai affaire de vous ».

« Mon ami, dit-il ailleurs, j'acheterois
 » votre présence de beaucoup, car vous êtes
 » le seul à qui j'ouvre mon cœur... Il n'y va
 » ni de l'amour, ni de la jalousie, c'est affai-
 » re d'Etat... Hâtez-vous ; venez, venez,

» venez.... Ma femme , mes enfans , tout
 » le ménage se porte bien : ils vous aime-
 » ront autant que moi , ou je les deshé-
 » riterai ».

Son ame aimante se peignoit par-tout : le plaisir de retracer des traits si chers , nous a sans doute entraînés trop loin ; mais qui osera les effacer ?

Il existe une foule de ces lettres : il est peu de familles illustres qui n'en conservent quelques-unes dans leurs archives , & qui ne les montrent avec orgueil , comme leur plus beau titre de Noblesse : n'étant encore que Roi de Navarre , rarement employoit-il la main d'un Secrétaire. Il avoit besoin de ses *Braves* : il leur écrivoit ; il avoit une armée. Il avoit encore plus besoin d'épancher son cœur dans le sein de l'amitié. Dans ces lettres éparfes , on recueille pour ainsi dire les rayons de son ame : on y voit à nud l'homme , le Roi , l'amant , le pere & l'ami : l'esprit n'y paroît que pour donner plus de délicatesse & de prix au sentiment. Il n'en est point où l'on ne retrouve la gaité , le tour vif & pi

quant , & pour ainsi dire le cachet de Henri IV.

Il en est ainsi de ses mots connus : ils ont passé de bouche en bouche , tout le monde les sçait par cœur , & on ne se lasse point de les répéter. Ses discours étoient laconiques, mais remplis d'énergie , ses réparties vives & heureuses , son éloquence naturelle , ses harangues inspirées , jamais étudiées. Celle qu'il fit aux Notables de Rouen * est peut-être la plus belle qui soit jamais sortie de la bouche d'un Roi. Ceux qui ne l'ont pas présente à la mémoire nous sçauront gré de la citer , & ceux qui la sçavent , se la rappelleront encore avec plaisir.

« Si je faisois gloire , dit-il , de passer » pour excellent Orateur **, j'aurois apporté » ici plus de belles paroles que de bonnes » volontés ; mais mon ambition tend à » quelque chose de plus brillant que de

* En 1596.

** Critique indirecte de Henri III.

» bien parler : j'aspire aux glorieux titres de
 » LIBÉRATEUR ET DE RESTAURATEUR DE
 » LA FRANCE. Déjà , par la faveur du Ciel,
 » par les conseils de mes fideles serviteurs ,
 » & par l'épée de ma brave & généreuse
 » Noblesse , de laquelle je ne distingue
 » point mes Princes, (la qualité de Gentil-
 » homme étant le plus beau titre que nous
 » possédions) je l'ai tirée de la servitude &
 » de la ruine. Je désire maintenant la re-
 » mettre en sa premiere force & en son
 » ancienne splendeur. Participez, mes Sujets,
 » à cette seconde gloire , comme vous
 » avez participé à la premiere. Je ne vous
 » ai point appelés ici, comme faisoient mes
 » Prédecesseurs * , pour vous obliger d'ap-
 » prouver aveuglément mes volontés : je
 » vous ai fait assembler pour recevoir vos
 » conseils , pour les croire, pour les suivre,
 » en un mot, pour me mettre en tutelle en-
 » tre vos mains : c'est une envie qui ne prend
 » gueres aux Rois , aux barbes grises & aux

* Ch. IX. à Rouen , en 1563 , &c.

» victorieux comme moi ; mais l'amour que
 » je porte à mes Sujets, & l'extrême désir
 » que j'ai de conserver mon état , me font
 » trouver tout facile & tout honorable *
 » (75) ».

Ses Harangues militaires ont un caractère,
 & si j'ose le dire , une physionomie qui dis-
 tingue Henri IV de tous les Héros anciens
 & modernes.

C'est avec regret que je me borne à rap-
 porter celle qu'il fit à son armée , avant la
 bataille d'Ivry : VOUS ÊTES FRANÇOIS ; JE
 SUIS VOTRE ROI : VOILA L'ENNEMI : puis
 prenant son casque , orné de plumes blan-
 ches : ENFANS , dit-il , GARDEZ BIEN VOS
 RANGS. SI L'ÉTENDARD VOUS MANQUE ,
 VOICI LE SIGNE DU RALLIEMENT ; SUIVEZ
 MON PANACHE , VOUS LE VERREZ TOU-
 JOURS AU CHEMIN DE L'HONNEUR ET DE
 LA VICTOIRE. Où ne meneroit-on pas le
 François avec de telles paroles !

Il y avoit dans tous ses discours une jus-

* Prefixe , pag. 209.

tesse, un à-propos, une vivacité d'expression qui le font aisément reconnoître. Enfin, nul à sa Cour, nul de son siècle n'eut un esprit plus vif, plus pénétrant, plus fécond, plus naturel. Il n'est point, je ne dis pas de têtes couronnées, mais de particuliers, d'hommes mêmes renommés par les agrémens de leur société, dont on pût recueillir un plus grand nombre de ces traits heureux qui font autant d'honneur à son esprit qu'à son cœur. Si nous entreprenions de les rassembler tous, il y auroit de quoi faire un juste volume.

Quoi de plus délicat que cet éloge qu'il fit d'Armand de Biron à des Ambassadeurs : « Messieurs, voici le Maréchal de Biron que » je présente également à mes amis & à mes » ennemis ». Est-il rien de plus flatteur que ce qu'il dit à d'Aumont, en le faisant placer à table à ses côtés, le soir de la bataille d'Ivry : « Il est bien juste que vous soyez du » festin, après m'avoir si bien servi le jour » de mes noces ».

Quoi de plus honorable pour tous ces braves Guerriers, que la réponse qu'il fit à

l'Ambassadeur d'Espagne. A la Cour ils l'entourent & le pressent ; l'orgueil Espagnol est choqué de cette familiarité : « Vous ne voyez rien , dit - il , ils me » pressent bien davantage en un jour de » bataille ».

Personne ne posséda comme lui l'art de dire des choses agréables : cette disposition d'esprit lui fit beaucoup de partisans : on étoit gagné par ses manieres & ses paroles , presqu'autant que par ses grandes qualités.

L'envie de plaire lui inspiroit mille choses délicates & flatteuses pour le sexe qu'il idolâtroit. Cette union de l'ancienne galanterie François & des vertus Chevaleresques , qui n'existe plus que dans nos vieux Romans , & dans le souvenir de nos peres ; cette sorte d'enthousiasme qui couvroit , si je l'ose dire , les foibles de l'amour de tout l'éclat de l'héroïsme ; ce penchant irrésistible qui l'entraînoit vers les femmes, joint à ce courage brillant , de tout temps en possession d'intéresser la beauté , que flatte sur-tout l'hommage des hommes braves &

généreux , l'ont fait citer * comme le modèle & l'un des derniers héros de la Chevalerie Françoisé. C'est ainsi qu'il écrivoit à la Princesse de Toscane ** , qu'il n'avoit pas encore vue : « Mon cœur a fait vœu de » vous chérir toute ma vie , comme la » *maîtresse de mes affections* , & la dame de » *mes pensées* ». Il se paroît pour plaire à Mademoiselle de Guise , des *Enseignes* qu'il avoit gagnées dans les champs de Coutras & d'Ivry : & la Reine Elisabeth , le félicitant de ses victoires : « j'admire » sur-tout , lui disoit-elle , *votre valeur entre les armes ; vos courtoisies entre les » dames* ». On fait que cette Reine ne l'appelloit jamais que son *brave* , & qu'elle l'avoit choisi pour *son Chevalier* (76).

Ce caractère plein de franchise , de noblesse & de loyauté , digne des premiers âges , a souvent triomphé de toutes les astuces

* Voyez les *Mémoires sur l'ancienne Chevalerie* de M. de Sainte-Palaye , tom. 1 , pag. 163.

** Marie de Médicis.

Italiennes. Catherine de Médicis , croyant piquer son amour-propre , lui dit un jour que les Protestans étoient des Républicains , & qu'il ne faisoit pas à la Rochelle ce qu'il vouloit. *Pardonnez-moi, Madame, car je n'y veux que ce que je dois.* Le Duc de Nevers , Italien , qui accompagnoit l'Italienne Médicis , ajouta : *Vous ne pouvez pas seulement y mettre un impôt. = Vous avez raison,* répartit Henri , *aussi n'y a-t-il point d'Italiens parmi nous.* On sçait qu'alors tous les traîtres étoient de cette nation.

Mais parmi ces nombreux exemples, j'aime à choisir ceux qui peignent le grand Prince autant que l'homme d'esprit : ce qu'a dit, ce qu'a écrit Henri IV, mérite de devenir le code des Rois.

Après la victoire de Coutras & la mort de Joyeuse , on lui présenta les bijoux & autres *magnifiques bagatelles* du voluptueux Favori : Henri ne voulut pas même les regarder. « Il ne convient , dit-il , qu'à des » Comédiens de tirer vanité des riches habits » qu'ils portent. Le véritable ornement d'un » Général est le courage & la présence d'es-

» prit dans une bataille, & la clémence après
» la victoire ».

Réuni à Henri III, le Roi de Navarre n'oublia rien pour relever le courage abattu de l'infortuné Valois. Ce qui effrayoit le plus ce Monarque est l'excommunication qui venoit d'être lancée contre lui. « Sire, lui » dit Bourbon, contre les foudres de Rome, » il n'y a d'autre remede que de vaincre. » Soyez victorieux, & vous êtes absous : » mais si vous êtes battu, vous demeurerez » excommunié, voire aggravé & réaggravé » plus que jamais * ».

A l'avènement de Henri IV au trône, le brave Néréstang se présente à la tête d'un Régiment d'élite, qu'il conduisoit à ce Prince, en lui protestant qu'il ne désire pour récompense que la gloire de le servir « C'est ainsi, » dit Henri, que doivent parler les bons » sujets, ils doivent oublier leurs services : » mais c'est au Prince à s'en souvenir. Et

* Tablettes des Rois de France, tom. 3, pag. 84. & Journ. de Henri III,

» s'il veut qu'ils continuent d'être fideles,
 » il faut qu'il soit juste & reconnoissant ».

En peu de temps Paris changea de face. Les Ambassadeurs d'Espagne qui vinrent jurer la paix de Vervins, furent étonnés de trouver cette Capitale si différente de ce qu'elle étoit quelques années auparavant : ils ne purent s'empêcher d'en témoigner leur surprise au Roi : « Ne vous en étonnez pas, leur dit-il, quand le Maître n'est point à sa maison, tout y est en désordre : mais quand il y est revenu, sa présence y sert d'ornement, & toutes choses y prospèrent ».

Témoin de cette prospérité, le Duc de Savoye lui demandoit un jour ce que la France lui valoit de revenu : *Elle me vaut ce que je veux*, dit Henri. Le Duc trouvant cette réponse vague, insista. = *Oui, ce que je veux*, continua-t-il, *parce qu'ayant le cœur de mon Peuple, j'en aurai tout ce que je voudrai.*

Long-tems persécuté lui-même, on ne put jamais le rendre persécuteur. Il honoroit d'une belle expression les victimes des proscriptions

criptions de Médicis : il les appelloit **MARTYRS D'ÉTAT**, comme s'il eût voulu consacrer, par une espece de culte, la mémoire de ceux qui étoient morts pour la Patrie.

Forcé de vivre dès sa jeunesse au milieu de ses ennemis, jamais Prince n'a mieux connu les hommes. Il étoit placé au point nécessaire pour les bien observer : il étoit dans l'adversité. L'habitude de traiter avec eux, lui avoit donné un tact si fin, qu'il prétendoit lire dans les yeux ce qui se passoit dans l'ame : aussi n'a-t-il fait que de bons choix. Il sçavoit tirer parti même des passions de ceux qu'il employoit. « Un sage Roi, disoit-il, » est comme un habile Chymiste, qui des » poisons les plus dangereux, compose » d'excellens antidotes ».

La bonne-foi fut toujours la règle invariable de sa conduite. On sçait quelles adroites manœuvres fit jouer le Duc de Savoye pour lui retenir le Marquisat de Saluces : Etant venu en France, on conseilloit à Henri de le faire arrêter. « A Dieu ne plaise, répondit le » Monarque ; la parole d'un Roi de France » est inviolable ; j'ai tiré de ma naissance, &

» j'ai appris de ceux qui m'ont nourri que
 » l'observation de la foi est plus utile que
 » tout ce que la perfidie promet. J'ai l'exem-
 » ple du Roi François I , qui pouvoit , par
 » la tromperie , retenir un plus friand mor-
 » ceau , sçavoir , Charles-Quint , & il ne
 » l'a point fait. Si le Duc de Savoye a violé
 » sa parole , l'imitation de la faute d'au-
 » trui n'est pas innocence , & un Roi use
 » bien de la perfidie de ses ennemis quand
 » il la fait servir de lustre à sa foi ». Et
 là-dessus il rappelloit l'exemple de Philippe
 de Valois , qui s'étant engagé à ne point
 faire la guerre à l'Empire , donna ses trou-
 pes à commander à son fils , & servit sous
 ses ordres , prétendant par-là qu'il ne con-
 trevenoit point à ses engagements. « Mau-
 » vaise subtilité, ajoutoit Henri , & qui fait
 » tort à la mémoire de Philippe de Valois.
 » C'étoit un grand Prince , mais il avoit des
 » finesse plus dignes d'un homme qui veut
 » tromper des enfans que d'un Souverain
 » dont les paroles & les actions ne doivent
 » être fondées que sur la bonne-foi ». La
 conduite opposée du Roi Jean lui sembloit di-

gne de tous les éloges; il lui envioit ces belles paroles : « *Si la vérité & la bonne-foi étoient*
 » *exilées de dessus la terre , elles devroient*
 » *se retrouver dans la bouche & dans le cœur*
 » *des Rois* *. Henri donc fit dire au Duc de
 » *Savoie, que pour se trouver entre ses mains,*
 » *il n'étoit pas plus en danger qu'au cœur de*
 » *ses Etats ; & qu'il étoit à sa Cour aussi libre*
 » *qu'à Turin. J'aimerois mieux, ajouta-t-il ,*
 » *perdre la vie , que de violer la foi pu-*
 » *blique* ** ».

Cette citation est un peu longue , mais plût à Dieu que ceux qui écrivent l'Histoire des Rois , eussent souvent l'occasion d'en faire de semblables !

Comme l'idée de nuire n'approcha jamais de son ame , il étoit sans défiance. Il aimoit à se dérober à sa Cour , à errer dans les campagnes , à interroger ces hommes simples &

* D'Aubigné, son Histoire ; Préfixe ; p. 468 , & Tablettes des Rois de France , tome 3 , pag. 22 & suiv.

** Journal manusc. déjà cité , conservé dans une grande Bibliothèque , vol. 509 , des Mélanges.

bons, étonnés de voir un Roi sous leurs chaumieres. Quand ses amis inquiets lui remontreroient qu'au milieu des conspirateurs, & lorsque le levain de la ligue fermentoit encore, il devoit avoir plus de soin de la conservation de sa personne, & ne pas aller si souvent seul ou mal accompagné :

« *La peur, leur disoit il, ne doit point entrer dans une ame Royale ; qui craindra la mort, n'entreprendra rien sur moi ; qui méprisera la vie, sera toujours maître de la mienne, sans que mille Gardes l'en puissent empêcher... Il n'appartient qu'aux tyrans d'être toujours en frayeur ** ».

Le faste du trône avoit pour lui peu de charmes : on a remarqué qu'il avoit eu quelque peine d'*faire le Roi de France*. Elevé en Spartiate, il conserva toute sa vie le mépris des superfluités, la vigilance, la frugalité de ses premiers ans. Autant par goût que par politique, il donnoit l'exemple de la simplicité dans ses vêtemens ; il se mocquoit de ces petits Seigneurs inutiles, qui, au

* Péréfixe, pag. 479.

Lieu d'habiter & de féconder leurs Provinces, venoient étaler un luxe ruineux à la Cour ; il disoit plaisamment *qu'ils portoient leurs moulins & leurs bois de haute-futaie sur leurs épaules.*

Il ne vouloit pour courtisans que ses braves, & pour favoris que son peuple. Quand il écrivoit aux Gouverneurs des Provinces, il finissoit presque toujours ses lettres par ces paroles : « *Ayez soin de mon peuple ; ce sont mes enfans ; Dieu m'en a commis la garde, j'en suis responsable.* »

Dans une maladie très-grave où l'on craignoit pour ses jours *, voyant pour ainsi dire échapper de ses mains tout le bien qu'il avoit projeté de faire, il n'entretenoit Sully que du regret qu'il avoit de quitter ses peuples ; & ne pouvant s'empêcher de laisser couler quelques larmes : « mon ami, » lui disoit-il, je n'appréhende nullement la mort, comme vous le savez mieux que personne, m'ayant vu en tant de

* En 1598, voy. les vrais Mémoires de Sully, tome I, pag. 430.

» périls dont j'eusse bien pu m'exempter ;
 » mais je ne nierai point que je n'aie regret
 » de partir de cette vie, sans élever ce
 » Royaume en la splendeur que je m'étois
 » proposé & avoir témoigné à mes peu-
 » ples en les soulageant, en les déchargeant
 » de tant de subsides & les gouvernant
 » amiablement, que je les aimois comme
 » mes chers enfans ».

Ce bon Roi désiroit tenir son empire de l'amour & non de la force: ferme quand le bien public l'exigeoit; jamais il ne fut enivré de l'absolu pouvoir, qui a tant de charmes pour les Princes foibles & les génies médiocres. Des flatteurs de Cour l'exhortant dans une occasion délicate à faire un coup d'autorité : il leur fit cette réponse, digne d'être gravée sur tous les Palais des Rois. *La première loi du Souverain est de les observer toutes, & il a lui-même deux Souverains : DIEU ET LA LOI ** ».

On sema le bruit que son intention étoit

* Mémoires de Sully & Traité des *Commissions Extra-Ordinaires*, pag 47.

d'élever des forteresses , afin de contenir les peuples : Henri daigna les rassurer, en disant, *qu'il ne vouloit jamais bâtir de Citadelles que dans le cœur de ses sujets **.

L'Ambassadeur du Sultan , qui vint en France pendant la Paix , témoigna sa surprise de ce qu'un si grand Roi , dont la valeur avoit fait tant de bruit en Orient (77) , eût des armées si peu nombreuses : « *Ne vous en étonnez pas , dit Henri , où regne la justice, la force n'est pas nécessaire* » ** .

Aussi veilloit-il à la faire régner , sans acception de personnes. Un Grand lui ayant demandé l'abolition de quelques excès commis contre des Magistrats en fonction ; le Roi lui répondit : « *Je n'ai que deux yeux & deux pieds ; en quoi serois-je différent du reste de mes sujets , si je n'avois la force de la Justice en ma disposition ?* , Dans une circonstance toute pareille , Louis XII parut dans le Palais de la Justice , ayant un bras

* Favyn , Préfixe , pag. 306.

** Lettres de Bourfaulx, citées Ecol. Militaire, tom. 2 , pag. 102.

en écharpe , *comme si la Justice elle-même eût été estropiée* : apologue sublime & qui prouve que les bons Rois se rencontrent.

Quand l'ordre & la sûreté publique exigeoient ainsi des exemples , & qu'il ne pouvoit pardonner , il tâchoit du moins de tempérer la rigueur nécessaire de ses refus. Un Courtisan , dont le neveu avoit commis un assassinat , lui ayant demandé la grace du coupable. *Je suis bien fâché*, lui dit ce Prince, *de ne pouvoir vous accorder ce que vous demandez ; il vous sied bien de faire l'oncle & à moi de faire le Roi ; j'excuse votre requête, excusez mon refus.* Il fentoit ce qu'a dit depuis un bon Ministre , que *la Justice est la bienfaisance des Rois.*

Mais ne s'agissoit-il que de ses injures personnelles , on ne pouvoit lui arracher son consentement au supplice d'un coupable ; & jamais le Roi de France n'a vengé les injures du Roi de Navarre.

Il écouta avec modération toutes les horreurs que d'Orléans , misérable Auteurs de

Libelles incendiaires * avoit écrites contre lui; mais quand il eut entendu les calomnies qu'il avoit inventées contre la Reine sa mere, il haussa les épaules, & ne dit que ces mots; *oh le méchant! le méchant!... mais il est venu en France sous la foi de mon passeport, & je ne veux point qu'il ait de mal**.* Il le fit aussi-tôt mettre en liberté.

Plusieurs années après la paix, on vint lui dire que quelques fanatiques, reste impur de la ligue, continuoient à déclamer contre lui & qu'il refusoient même de le nommer aux prieres publiques; *il faut attendre,* dit-il, *ils sont encore fâchés.*

Né sans fiel, la haine & la vengeance étoient un poids que son ame ne pouvoit supporter: une maxime qu'il avoit souvent à la bouche: *c'est que la satisfaction que l'on tire de la vengeance ne dure qu'un moment; mais que celle qu'on tire de la clémence, est éternelle,*

* *Le Banquet du Comte d'Arceles, le Catholique Anglois, &c.*

** *Journ. de Henri IV, nouv. édit, tom. 3, p. 76,*

Dès qu'il put se venger, il en perdit l'envie.

Ou plutôt il n'eut jamais cette envie. On lui parloit d'un Grand, Ligueur outré, dont ses vertus n'avoient pu désarmer la haine : *je veux lui faire tant de bien, dit Henri, que je le forcerai de m'aimer.*

On lui faisoit quelquefois des reproches sur sa trop grande facilité à pardonner : Gabrielle d'Estrées, née douce & compatissante, comme le sont toutes les femmes qui savent aimer, obtint la grace de plus d'un coupable : Sully n'étoit pas toujours de cet avis : *que voulez-vous, lui dit le Roi, je ne sçaurois tenir contre ceux qui s'humilient : j'ai le cœur trop tendre pour refuser une courtoisie aux larmes & aux prières de ce que j'aime **.

Sa bonté n'étoit point chez lui l'effet de la foiblesse. Simple & bon avec tous les hommes ; il étoit grand & fier avec les esprits hautains : & tel étoit le caractère de Dom

* Mémoires de Sully, tom. 1, pag. 388.

Pedre, Ambassadeur d'Espagne. Cet homme superbe alla un jour jusqu'à murmurer quelques menaces. Henri lui dit, que si le Roi son Maître continuoit ses attentats, il porteroit le feu dans l'Escorial : *on me verra bientôt à Madrid*, ajouta-t-il. *Pourquoi pas*, répondit froidement l'Ambassadeur, *François premier y fut bien. C'est pour cela*, répliqua le Roi, *que je veux y aller venger son injure, celles de la France & les miennes !*

Dans la conversation il demanda un jour à l'Envoyé de l'Empereur Rodolphe, si ce Prince avoit des maîtresses : celui-ci, au lieu de répondre à la plaisanterie, voulu faire l'Ambassadeur, & dit avec une gravité piquante pour Henri IV, *que si l'Empereur avoit des maîtresses, au moins elles étoient secretes il est vrai*, répliqua Henri, *qu'il y a des hommes qui n'ont pas assez de grandes qualités pour n'être pas obligés de cacher leurs foiblesses.* *

Henri ne croyoit pas que la dignité du trône dût éteindre chez lui les sentimens de

* Mathieu, & Essais sur Paris, tome I. p. 266.

la nature : ses goûts étoient simples comme elle : il n'étoit pas plus content que quand il pouvoit se livrer à ses douces impressions. A table avec ses amis, qu'il se plaifoit à surprendre (78), il s'abandonnoit à toute la gaieté de son caractère : il dépouilloit la Majesté Royale, & daignoit n'être qu'un homme aimable. Une familiarité charmante, une gaieté franche, une plaisanterie fine ; *les bons mots*, dit Perefixe, *faisoient la plus douce partie de la chere.*

Il n'étoit plus Roi ; il étoit homme & pere au sein de sa famille : il vouloit que ses enfans l'appellassent *Papa*, ou mon pere, & non *Monsieur*, qui étoit le prétendu bel-usage introduit par Catherine de Médicis * : il se mêloit à leurs jeux. Un jour que le Restaurateur de la France & le Pacificateur de l'Europe *marchoit à quatre pattes*, portant sur son dos son fils le Dauphin, un Ambassadeur entra tout-à-coup dans l'appartement & le surprit

* Dupleix, tom. 4, pag. 412 ; Anecd. des Reines, tom. 5, pag. 346.

dans cette posture. Le Monarque , sans se déranger , lui dit : *Monsieur l'Ambassadeur, avez-vous des enfans ? = Oui , Sire. = En ce cas je puis achever le tour de la chambre **. On se rappelle qu'Agéfilas également surpris par des Étrangers au moment où il courroit d cheval sur un bâton avec son fils : *Seigneurs,* leur dit - il : *je vous prie de n'en rien dire jusqu'à ce que vous soyez peres.* L'empire de la nature est si doux , qu'il n'y a point d'ame sensible , qui dans les deux Rois , n'aime encore mieux le Pere que le Héros.

Aussi notre Henri ne fut-il conquérant que malgré lui ; forcé trente ans de combattre , il n'aima jamais la guerre. Combien de fois n'a-t-il pas arrosé ses lauriers de ses larmes ! Il étoit plus gai la veille d'une bataille , que le lendemain d'une victoire : il disoit à ceux qui s'en étonnoient : *puis-je me réjouir d'un avantage que je n'obtiens que par la perte de mes Sujets & le sang des Français. Quel gain peut compenser une telle perte ** !*

* Alm. Littér. de 1782 , pag. 122.

** Péréfixe page 459.

Une de ses maximes étoit « que les homi-
 » mes vaillans font toujours les derniers à
 » confeiller la guerre , & les premiers à
 » l'exécuter ». Il répondit à ceux qui le
 preffoient de rompre les négociations de
 Vervins « qu'étant une chose barbare ,
 » contre les loix & la nature de faire la
 » guerre pour l'amour de la guerre, un
 » Prince ne devoit jamais refuser la paix, à
 » moins qu'elle ne lui fût tout-à-fait désa-
 » vantageufe ».

On connoît un autre Prince du nom de
 Henri , & comme lui le plus grand Général
 de son fiécle qui dit , *que si le lendemain
 d'une bataille les Rois vifitoient leurs hôpi-
 taux, ils ne feroient jamais la guerre* (79).
 De tels sentimens valent bien une victoi-
 re , qui n'est après tout qu'une brillante
 calamité. Il n'en est point à laquelle
 nous ne préférions la vertueufe colere de
 Henri IV, lorsqu'il apprit que ses troupes
 avoient pillé quelques maisons de Payfans
 en Champagne : « Messieurs , dit - il aux
 » Officiers qui l'entouroient , partez en
 » diligence , donnez-y ordre , vous m'en

» répondez. Quoi ! si on ruine mon
 » peuple, qui me nourrira ? qui soutien-
 » dra les Charges de l'État ? Qui paiera
 » vos pensions, Messieurs ? Vive Dieu,
 » s'en prendre à mon peuple, c'est s'en
 » prendre à moi-même ».

Voilà ce qui rend l'histoire de Henri IV si attachante, ce qui lui prête un charme si touchant. C'est ce mélange de grandeur & de bonté, de victoires & de clémence, d'héroïsme & de popularité, d'esprit & d'indulgence, de vertus sublimes & de foiblesses aimables qui nous montrent l'honnête homme, l'homme sensible encore plus que le grand Roi. Rare assemblage de qualités précieuses ; il avoit reçu de la nature prodigue deux présents qu'elle se plaît trop peu souvent à réunir, le plus beau génie, joint à l'ame la plus tendre. Voilà pourquoi c'est celui de tous les Rois, dont on aime le mieux à s'entretenir, dont on sçait le plus de traits, d'anecdotes, de particularités, qu'on se plaît à raconter, & qu'on ne se lasse jamais d'entendre ; s'il n'avoit été qu'un Héros, on pourroit l'admirer, mais on ne

l'aimeroit point. C'est son inépuisable bonté, ce sont ses soins paternels, ces traits adorables, & non point ses batailles qui ont rendu son souvenir si cher au peuple, & qui font encore retentir son nom jusques dans les cabanes les plus obscures, où il est invoqué comme une divinité bienfaisante, dont la seule idée apporte quelque adoucissement à la misère. C'est là ce qui a inspiré à un jeune Poète *, ce vers sublime qui bientôt sera gravé au bas de tous les portraits de Henri IV :

Seul Roi, de qui le pauvre ait gardé la mémoire.

Sans doute nous avons passé les bornes que nous nous étions prescrites à nous-mêmes. Mais quand on parle de Henri IV, un penchant irrésistible entraîne ; il semble qu'on parle de son ami. D'ailleurs dans un moment où toutes les vues sont tournées du côté de l'éducation nationale, où l'on cherche des exemples, des modèles, des catéchismes de morale, supplément né-

* M. Gudin.

cessaire de la Religion qui n'est plus : peut-être n'est-il pas inutile de donner aussi la MORALE DE HENRI IV , & c'est ce que nous avons voulu faire : en peu de pages nous en avons réuni la substance : elle est toute en action , & c'est-là véritablement la Morale & la Philosophie des Rois.

A l'exemple de César , Henri IV durant les loisirs de la Paix avoit formé le dessein d'écrire les MÉMOIRES DE SA VIE , de cette vie si agitée , si féconde en grands événements , & qui n'auroit pas manqué de prendre un nouveau degré d'intérêt sous la plume de celui qui en auroit été en même-tems le Héros & l'Historien. C'est encore le célèbre Casaubon qui nous fournit cette anecdote précieuse & trop long-tems ignorée : *Je me souviens* , dit-il dans sa belle Préface du Polybe adressée à ce Prince un an avant sa mort , *je me souviens d'avoir entendu dire à Votre Majesté , qu'elle avoit aussi commencé des Mémoires avec dessein de les finir , si les soins de l'État vous permettoient de respirer. Que de secrets il auroit pu nous révéler ! Quel malheur qu'un cruel*

attentat ait privé la France & l'Europe d'une leçon si instructive, & que nous ne puissions comparer les Commentaires du vainqueur d'Ivry, à ceux du vainqueur de Pharfale (80) !

Enfin ce Prince ne dédaigna pas même de s'amuser quelquefois à faire des vers : ce goût étoit chez Henri IV une espèce d'héritage qu'il avoit recueilli de la ligne maternelle : sa mère, sa sœur, son aïeule faisoient des vers. (81) On chante encore ses couplets à la belle d'Estrées :

« Charmante Gabrielle ,
 » Percé de mille dards ,
 » Quand la gloire m'appelle
 » Sous les drapeaux de Mars ; *
 » Cruelle départie ! **
 » Malheureux jour,
 » Que ne suis-je sans vie
 » Ou sans amour !

» Faut-il que je vous quitte *** ,

* On lit dans un ancien Manuscrit : à la suite de Mars.

** Départie, Séparation.

*** Suivant M. de la Borde, dans ses *Essais sur la Musique* : Bel Astre que je quitte.

» Ah ! cruel souvenir ,
 » Ma douleur s'en irrite :
 » Vous revoir , ou mourir :
 » Cruelle déparlie ! &c.

» Je veux que mes trompettes ,
 » Les siffres , les échos
 » Incessamment * répètent
 » Ces doux & tristes mots :
 » Cruelle déparlie ! &c.

» Partagez ma couronne ,
 » Le prix de ma valeur ,
 » Je la tiens de Bellone ,
 » Tenez-la de mon cœur.
 » Cruelle déparlie !
 » Malheureux jour ,
 » Que ne suis-je sans vie ,
 » Ou sans amour ! »

Qui ne se rappelle cet impromptu si heureux qu'il fit sur la Comtesse de Clèves , sa tante **. Étant un jour entré dans l'appartement de cette Princesse , il y trouva ses tablettes ouvertes , où de Noailles qui étoit amoureux d'elle , avoit écrit ces mots :

* Suivant M. de la Borde : à tous momens.

** Marguerite de Bourbon ; voyez Journal de Henri III , tome premier , page 126 , ann. 1575.

« Nul heur , nul bien ne me contente
 » Absent de ma divinité ».

Henri sur le champ y ajouta ceux-ci :

« N'appellez pas ainsi ma tante ,
 » Elle aime trop l'humanité. »

Ce Prince fit aussi des vers pour la Marquise de Verneuil , qu'il chanta sous le nom de Life : à la tête il avoit mis ces mots : *Vers faits par celui qui vous les envoie* : ce qui feroit soupçonner qu'alors tous les Grands ne faisoient pas leurs vers.

Henri lui même n'avoit pas toujours le loisir de chanter ses Maîtresses : Roi , Amant & Guerrier , on lui laissoit peu de momens à perdre. Alors il avoit recours aux meilleures plumes de son tems , qui servoient d'interprètes à ses sentimens secrets ; & sous le nom mystérieux d'*Alcandre*, plus d'un Poëte fameux , célébra de jeunes Beautés , qui n'étoient point insensibles à ce doux langage (82).

Mais une des plus jolies pieces attribuées à Henri IV, & la moins connue de toutes, est

celle que nous allons transcrire, On nous a fait espérer de voir l'original écrit de la main même de ce Prince.

- « Viens Aurore ,
 » Je t'implore ;
 » Je suis gai quand je te vois :
 » Et la Bergere ,
 » Qui m'est chere ,
 » Et vermeille comme toi.
- » Elle est blonde
 » Sans seconde ,
 » Elle a la taille à la main.
 » Sa prunelle
 » Etincelle ,
 » Comme l'astre du matin.
- » De rosée
 » Arrosée ,
 » La rose a moins de fraîcheur ;
 » Une hermine
 » Est moins fine ;
 » Le lys a moins de blancheur.
- » D'ambroisie
 » Bien choisie ,
 » Hébé la nourrit à part ,
 » Et sa bouche ,
 » Quand j'y touche ,
 » Me parfume de nectar (83). »

Tel étoit ce Prince que j'ose dire que l'on n'a point encore connu tout entier. Si l'on fait réflexion qu'il a conservé cette liberté d'esprit, cette inaltérable gaieté, ce goût des Lettres, cette morale, au milieu des batailles, des adversités, des horreurs de la ligue, du fanatisme & des poignards, pour ainsi dire suspendus sur sa tête, on sera forcé d'avouer qu'aucun homme, & sur-tout qu'aucun Roi, ne fut doué d'un plus beau naturel; & qu'il ne lui a manqué que plus de repos, d'autre tems, & un plus long regne, pour ravir à son Petit-fils, la gloire d'avoir ressuscité les siècles d'Alexandre, d'Auguste & des Médicis. Mais accoutumés à ne voir dans Henri IV, que le Héros & le Conquérant de son Royaume, ou bien entraînés par ce penchant si doux, qui nous fait adorer le bon Roi, (& certes, c'est la plus belle partie de sa gloire), l'ami des Lettres & des Arts nous a échappé. Éblouis de l'éclat du regne de Louis XIV, nous jettons un œil de pitié sur tout ce qui l'a précédé. Nous daignons à peine nous souvenir de ce qu'a fait son

aïeul. Sans doute, il faut rendre justice au siècle du génie, & nous sommes les premiers à nous prosterner devant les statues des grands Hommes qui en ont immortalisé la gloire : mais que nos richesses ne nous rendent point injustes. Peut-être devrions-nous regarder avec moins d'indifférence le demi-siècle qui a vu fleurir tant de talens divers : c'est la véritable époque de la renaissance des Lettres ; elles n'ont éprouvé depuis ni éclipse, ni lacunes : & le règne de Henri IV, a vu naître le premier grand Homme du Siècle de Louis XIV.

Quels noms ont illustré cette période ! MONTAGNE, qu'aucun Philosophe n'a encore surpassé dans l'art de scruter le cœur humain, imprimoit son génie à ses immortels Essais ; CHARRON, se montrait le digne interprète de la *Sagesse* ; DE THOU composoit cette belle Histoire, la seule peut-être encore dont s'enorgueillisse la Nation ; le grand L'HOPITAL que Henri ne fit qu'entrevoir, promettoit un Législateur à la France ; BODIN osoit rechercher les droits des Peu-

ples & traçoit le plan de cette République ; où l'on trouve le germe des idées de Montesquieu ; les ingénieux Auteurs de la Satyre Ménippée verfoient à pleines mains le ridicule sur les ennemis de la Patrie & le fel attique sur leurs Écrits : AMYOT donnoit ces traductions de Plutarque & de Longus dont l'aimable naïveté nous plaît encore après plus deux siècles écoulés : les PITHOU, DUPUY, SAINTE-MARTHE, les Varrons de leur tems, sembloient creuser toutes les mines de la docte antiquité pour en enrichir les modernes : MORNAY, D'AUBIGNÉ se servoient de leur plume avec autant de succès que de leur épée : BERTAUD, DES PORTES, PASSERAT laissoient échapper ces vers, dont les graces naïves ont encore des charmes pour les oreilles sensibles & délicates : REGNIER, dont Boileau n'a pas dédaigné de rajeunir les peintures, imitoit heureusement les anciens : ENFIN MALHERBE VINT, car c'est sous Henri IV, que ce pere de l'Harmonie Française fit entendre les premiers beaux vers qu'on ait faits dans notre langue. Une heureuse révolution

lution se préparoit. On n'avoit encore été que sçavant : l'aurore du bon goût commence à luire. Le gros de la Nation n'étoit pas encore éclairé , parce que c'est du Théâtre que part le foyer de lumière qui éclaire les différentes classes de la société , & que le nôtre étoit encore dans l'enfance (84) : en vain le Monarque avoit favorisé l'établissement d'un second Théâtre Français dans la Capitale (85) : en vain le trop fécond HARDI, avoit tenté de ressusciter chez nous le plus beau comme le plus sublime des arts ; trop foible pour un vol si élevé , ce Poëte étoit retombé presqu'au même point d'où il étoit parti. Mais déjà le GRAND CORNEILLE étoit né : & si Henri IV eût vécu vingt années de plus , comme il pouvoit l'espérer dans l'ordre de la nature , il auroit vu éclore le premier chef-d'œuvre de la Scène Française (86). Richelieu n'eût point existé pour la France, & Henri IV n'eût point été jaloux du Cid. Il eût préparé seul & plus rapidement que le despote Ministre de Louis XIII , le grand siècle de Louis XIV.

Ainsi donc quand nous apprécions ce grand Homme, n'oublions jamais qu'il n'eut que douze années d'un regne paisible, & que son Petit-fils en a régné plus de soixante-dix ; que nous étions encore dans la barbarie, & qu'il nous en a tiré : que s'il n'a pas ranimé plutôt le flambeau des Lettres, c'est que celui du fanatisme jettoit encore trop d'étincelles : qu'il disoit souvent *qu'il vouloit que la gloire disposât de ses dernières années*, & que c'est le poignard d'un exécrationnable assassin qui a tranché le fil de ses jours. Enfin quand nous nous entretenons de Henri IV, soit que nous parlions des Lettres & des Arts, soit que nous retracions ses adorables vertus, ou que nous rappellions les grands objets de la félicité publique, il faut toujours finir par s'attendrir sur l'étonnante destinée de cet Ami des hommes, & dire en pleurant sur sa tombe : **IL A TROP PEU VÉCU POUR LA GLOIRE DE LA FRANCE ET POUR LE BONHEUR DU MONDE.**

F I N.

N O T E S.

(1) *De l'éducation de Henri IV, page 4.*

C'EST dans des *Mémoires sur la vie privée de Henri IV*, qui sont encore manuscrits, que nous avons rassemblé tout ce qui concerne la jeunesse & l'éducation de ce Prince.

En général, personne n'ignore comment le jeune Bourbon fut élevé au milieu des montagnes, en Spartiate, plutôt qu'en fils de tant de Rois; & qu'il y passa les premières & les plus douces années de son enfance.

A l'âge de huit ans on le mit au Collège de Navarre à Paris, pour y être institué en bonnes Lettres. Il y eut pour compagnon le Duc d'Anjou qui fut son Roi & le Duc de Guise qui le voulut être. (*Mathieu, cité Histoire Latine du Collège de Navarre par Launoy, in-4, Tome I. page 341*).

Il n'y resta qu'un an: Jeanne d'Albret ne voulut pas qu'il demeurât plus long tems si près de Catherine de Médicis: elle ramena son fils en Béarn, où il reprit sa première façon de vivre, loin du spectacle & de la contagion des Cours. Cette Princesse l'entoura des hommes les plus vertueux & les plus sçavans de ce siècle: Pons de la Caze, Beauvoir, la Gaucherie, Florent Chrétien, tous Protestans, furent ses institu-

teurs : c'est ce qui a fait dire à Jean-Jacques que le meilleur de nos Rois fut le seul qui ne fut pas élevé par des Prêtres.

Leurs leçons étoient tout en action : c'est par l'usage qu'il apprit les élémens des Sciences & les plus beaux passages des Langues Grecque & Latine. La Reine veilloit elle-même à l'éducation de son fils ; elle avoit sur-tout expressément défendu qu'on n'en laissât approcher, *ni les Valets, ni les Flatteurs.* (Voyez Mémoires de Nevers in-fol. tome 2, pages 586 & 587).

A quatorze ans & demi, Henri fit sa première campagne : alors il passa à l'école des Coligny, des Mornay, des la Noue : depuis ce moment jusqu'à la paix de Vervins, c'est-à-dire pendant trente ans, il fut presque toujours à cheval, & *le harnois sur le dos.*

(2) *Jeanne d'Albret, mere de Henri IV, page 4.*

Personne n'étoit plus en état que cette Reine de juger des progrès de son fils en tout genre. Non-seulement elle aimoit, & favorisoit les Lettres, appelloit les Sçavans à sa Cour ; mais elle étoit elle-même fort instruite, parloit facilement la Langue Latine & l'Espagnol, avoit quelque connoissance de la Langue Grecque, qu'elle avoit apprise de Nicolas Bourbon : elle ne dédaigna pas même de cultiver la Poésie. Ses lettres sont d'un style ferme & énergique. La dernière qu'elle écrivit à son fils, peu de tems avant sa mort, est remarquable par la peinture

qu'elle y fait de la Cour des Valois : elle la termine ainsi :

« J'ai trouvé votre lettre à mon gré : Je la
 » montrerai à Madame *, si je puis. Quant
 » à son portrait, je l'enverrai querir à Paris.
 » Elle est belle, de bonne grace, & bien
 » avisée; mais nourrie en la plus maudite &
 » corrompue compagnie qui fut jamais. Je
 » vous l'écris privement. Ce porteur vous dira
 » comme le Roi s'émancipe, c'est pitié! je ne
 » voudrois pour chose au monde que vous y
 » fussiez pour y demeurer. Voilà pourquoi je
 » desire vous marier, & que vous & votre
 » femme vous vous retiriez de cette corrup-
 » tion; car encore que je la croyois bien
 » grande, je la trouve encore davantage : ce
 » ne sont pas les hommes ici qui prient les
 » femmes; ce sont les femmes qui prient les
 » hommes ». Cette lettre fut écrite quelque mois
 avant la Saint Barthélemi. (V. Additions aux
 Mémoires de Castelnau, tome 1, pag. 861).

« Cette Reine, dit d'Aubigné, n'avoit de
 » femme que le sexe; l'ame entiere aux choses
 » viriles, l'esprit puissant aux grandes affaires,
 » le cœur invincible aux adversités ».

Nous avons fait l'abrégé de sa vie dans une
Notice encore manuscrite des *Hommes Illustres*
du regne de Henri IV.

* Marguerite de Valois, sœur du Roi.

(3) *Henri IV avoit quelque teinture des Lettres Grecques*, page 4.

Que Henri IV ait sçu du Grec ou non , peut-être trouvera-t-on que c'est une chose assez indifférente pour sa gloire ; mais ce qui ne l'est pas , c'est le fruit qu'on lui faisoit recueillir de cette connoissance : nous en rapporterons un trait qu'ont ignoré tous les Historiens.

A l'âge de dix ans (en 1563) , Henri fit un voyage à la Cour de France , accompagné de la Gaucherie , son Précepteur. Dans une de ces Loteries ingénieuses dont Médicis avoit apporté le goût d'Italie , & où chacun choissoit une devise , le petit Prince de Béarn , dont la gentillesse amusoit beaucoup les Dames , choisit pour la sienne, ces mots Grecs : ἢ Νικᾶν, ἢ ἀποθᾶναι. Médicis désira sçavoir de l'enfant ce que cela signifioit , il ne voulut jamais le lui dire. Elle le sçut d'ailleurs. VAINCRE OU MOURIR : telle étoit cette devise. La Reine en fut choquée & défendit qu'on lui apprît de telles Sentences , qui n'étoient propres , disoit-elle , qu'à le rendre opiniâtre. Cette maxime est une de celles dont Henri se pénétra le plus , & toute sa conduite en fut le commentaire. (V. Histoire de Paris , in-fol. tom. 2 , pag. 1091.)

Il ne nous est resté que peu de traces de la méthode que suivit la Gaucherie pour l'éduca-

tion de son Éleve ; mais ces traces sont précieuses. Il en bannit d'abord les livres ; c'est ainsi que Montagne qui avoit reçu une excellente éducation , nous apprend qu'il avoit été élevé lui-même ; & c'est ainsi que Rousseau éleva depuis son Emile. C'est au milieu de ses jeux qu'il inspira au jeune Bourbon le desir de sçavoir. Il l'instruisit dans des entretiens plus à sa portée que les méthodes , alors si défectueuses & toujours hérissées de difficultés. Il lui apprit de bonne heure à lire l'Histoire , non en surchargeant sa mémoire de faits & de dates ; mais en s'attachant à lui en extraire la morale. La Gaucherie comprit , & c'étoit beaucoup dans un siècle où il n'y avoit que de l'érudition & point de goût , qu'un beau sentiment , une action héroïque , une maxime sublime étoient plus propres à former le cœur de son Éleve , que la description de vingt batailles & la sèche nomenclature de tant de Rois oubliés. Il préféroit l'Histoire Ancienne , où l'on trouve plus de ces grands exemples , qui élèvent l'ame & dans cette histoire , la vie des hommes illustres , où un jeune Prince trouve des modeles de toutes les vertus. Il insistoit sur les exemples d'héroïsme & sur ceux de bienfaisance. Il faisoit pour l'instruction du jeune Henri , un extrait des plus belles maximes des Anciens & s'attachoit à les inculquer dans l'ame de son Éleve , d'où elles ne s'effacèrent jamais. Henri

long-tems après se rappelloit avec plaisir ces maximes, & citoit à propos ces exemples.

(4) *Commentaires de César traduits par Henri IV.*

page 4.

Jamais Héros n'a eu de plus digne interprète. Le sçavant Casaubon dans son Epître dédicatoire de la traduction de Polybe adressée à Henri IV en 1609, y confirme ce fait déjà connu, & ajoute que le manuscrit de ce Prince existoit à la Bibliothèque du Roi qu'il devoit bien connoître, puisqu'il en étoit le dépositaire : voici ses propres paroles : « N'avez-
» vous pas dans votre enfance traduit les Com-
» mentaires de César en Français ? J'ai vu
» moi-même, oui, j'ai vu & feuilleté avec
» admiration le cahier contenant l'ouvrage très-
» bien écrit de votre main ». (Voyez la belle Préface latine à la tête du Polybe du Casaubon, édition in-fol. de 1609, & Recueil de ses Lettres aussi in-fol. pag. 55).

Nous avons cherché & fait chercher inutilement ce manuscrit précieux à la Bibliothèque du Roi ; nous avons appris avec douleur qu'il n'existe plus. On lit dans le premier volume de la Bibliothèque Historique de la France par M. de Fontette, pag. 239, n° 388, que les deux premiers Livres des Commentaires de César écrits de la main de Henri IV, ont été tirés de ce

dépôt par le Secrétaire d'État des Noyers, pour le présenter à Louis XIII. Peut-être sont-ils restés dans le Cabinet du Roi, comme un livre de famille.

(5) *Il savoit le Latin*, page 6.

Aux exemples que nous en avons déjà cités, nous ajouterons les suivans :

Dans sa jeunesse ayant dessiné à la plume un vase antique, il écrivit au bas ces mots : *Opus Principis otiosi*. Le fils de Florent Chrétien, quand Henri IV fut devenu Roi de France, montrait souvent avec complaisance, ce vase à ses amis. (V. Mémoires de Nevers in-fol. Tome 2, p. 577).

N'étant encore que Roi de Navarre, il écrivit à Sully qui l'exhortoit à moins s'exposer aux dangers : *mon ami, il le faut : aut Cesar, aut nihil*.

Le Parlement ayant refusé d'enregistrer un de ses Édits *. « Eh ! Messieurs, dit-il aux » Députés avec ce badinage naïf & plein de » bonté qui lui étoit ordinaire, traitez - moi » au moins comme on traite les Moines & » ne me refusez pas *Vitum & Vestitum* : vous » sçavez que je suis sobre ; & quant à mes ha- » billemens, regardez M. le Président ** comme

* l'Édit des Consignations.

** Le Président Séguier.

» je suis accoustré ». Personne de sa Cour n'étoit si simplement vêtu que lui. (Tablettes des Rois de France , Tome 3 , pag. 97).

S'il citoit quelquefois du latin , ce n'est pas qu'il cherchât à faire parade de sa légère érudition en ce genre ; au contraire , il sembloit s'en excuser. Exhortant un jour des Magistrats à faire leur devoir , non comme des esclaves , par la crainte du châtement ; mais par amour de la justice : « J'ai appris autrefois , dit il , » deux vers latins ; je ne sçais si je pourrai » m'en souvenir :

» *Oderunt peccare mali , formidine pœne ,*

» *Oderunt peccare boni , virtutis amore.*

» Il y a plus de vingt ans que je ne les ai » dits. Pour Dieu MM. que je connoisse que » ceux de vous qui haïssent l'injustice , le font » pour l'amour de la vertu ». (Harangue de Henri IV au Parlement en 1599 , dans un manuscrit in-fol. appartenant à l'Auteur , piece cotée T.)

Le jour que Sully partit pour son Ambassade auprès de la Reine Elisabeth , Henri lui dit , en lui remettant un *blanc-seing* ; « je me rappelle un Proverbe latin ; mais je ne sçais si » j'en prononcerai bien les mots : *Mitte sapientem , & nihil dicas.* On ne pouvoit faire un compliment à la fois plus délicat & plus flatteur.

(Mémoires de Sully ; tome 1 , page 227.)

Sully, qui de son côté ne flattoit pas son ami, dit dans ses Mémoires : « C'est de votre propre » mouvement, qu'étant encore fort jeune, vous » avez fait inscrire autour de vos jettons ces » trois mots : *NIHIL SINE CONSILIO* ». (Voy. les vrais Mémoires de Sully , tom. 3 , pag. 178.)

Henri aimoit ces devises qui renferment un grand sens en peu de paroles : il étoit heureux dans ces sortes de rencontres.

En 1588 , le Duc de Savoye profitant de nos troubles , s'étoit emparé en pleine paix du Marquisat de Saluces ; & voulant perpétuer en quelque sorte notre honte & son usurpation , il avoit fait frapper une médaille avec ce seul mot : *OPPORTUNÈ*. Henri IV , maître de son Royaume , partit à la tête d'une armée florissante , pour reprendre son bien , & fit frapper une médaille toute semblable à la première , où il n'y avoit également que ce mot : *OPPORTUNIUS*. (Mercure Français , année 1601 , & Mémoires de Sully , tom. 2 , pag. 10).

Sully avoit coutume de lui présenter tous les ans les différens sujets des médailles destinées à consacrer les événemens de son regne : mais souvent c'étoit le Roi qui en donnoit le sujet à Sully , comme il fit en 1606 , tems de paix ; mais encore agité par le levain de la Ligue. Henri choisit pour emblème , un bouclier qui reposoit sur un faisceau de lauriers , & autour de ce bouclier ,

il fit graver ces mots : *Mihi plebis amor*. On ne pouvoit rien imaginer de plus noble & de plus ingénieux , pour faire entendre que malgré le nombre des attentats , tramés contre ses jours , l'amour de ses peuples étoit la seule défense qu'il vouloit opposer aux desseins des fanatiques : *Mon Egide est l'amour de mon peuple*. (Voyez les vrais Mémoires de Sully , sous les années 1601 & 1606 , tom. 3 , pag. 1.)

(6) *Plutarque étoit sa lecture favorite ; pag. 8.*

Un trait jusqu'ici inconnu de la jeunesse de Henri IV , marque bien dans quel esprit on lui faisoit lire Plutarque , & quel fruit il tiroit de cette lecture.

Henri avoit environ onze ans : on venoit de lui lire la vie de Camille & celle de Coriolan : la Gaucherie lui demanda auquel des deux héros il aimeroit mieux ressembler ? Le jeune homme , charmé de la vertu de Camille , qui oublie sa vengeance pour sauver sa Patrie , non-seulement lui donna la préférence sans balancer , mais blâma la colere de Coriolan , qui sourd à toutes les prieres , porte le fer & la flamme dans sa Patrie , pour assouvir sa vengeance ; & racontant lui-même les exploits des deux Romains , il se passionnoit autant pour la générosité du premier , qu'il s'indignoit contre le crime du second. La Gaucherie le voyant ainsi échauffé ,

échauffé : *eh bien*, lui dit-il, *vous avez un Cœriolan dans votre famille*. Alors le sage Instituteur lui raconta l'histoire du Connétable de Bourbon ; comment ce grand homme persécuté alla porter ses talens & sa vengeance à Charles-Quint, le plus cruel ennemi de son Roi ; comment il rentra dans son pays à la tête d'une armée formidable, portant par-tout la terreur & la désolation ; & qu'enfin sa haine implacable & ses funestes succès mirent la France à deux doigts de sa perte. Pendant ce récit, le jeune homme s'agitoit, alloit & venoit par la chambre, s'afféyoit, se levolt, frappoit des pieds, versoit des larmes de dépit, qu'il s'efforçoit vainement de cacher. Enfin, n'y pouvant plus tenir, il prend sa plume, court à une carte généalogique de la Maison de Bourbon, qui étoit contre la muraille, en efface le nom du Connétable, & écrit à sa place celui du CHEVALIER BAYARD*.

(7) *Florent Chrétien son Précepteur*, p. 10.

Henri perdit la Gaucherie, à l'âge de treize ans ; Florent Chrétien continua & perfectionna

* Ce trait est tiré d'un Ouvrage sur l'Éducation, qui doit paroître incessamment, chez Moutard, Libraire de la Reine.

son ouvrage. Ce Prince le conserva près de lui , plusieurs années, même après son mariage : c'est alors qu'il le pria de partager ses soins entre lui & le jeune Rosny , à qui il le chargea spécialement d'enseigner l'Histoire & les Mathématiques. (Voy. vrais Mémoires de Sully, tom. 3 , *Epitre Liminaire* , pag. 7.)

Obligé , pendant la guerre , de se retirer à Orléans , sa Patrie , & depuis de quitter encore cet azyle , Florent Chrétien se réfugia à Vendôme , sous la sauve-garde de son Elève. Henri le servant selon son goût , lui confia la Bibliothèque très-peu nombreuse , que les anciens Bourbons avoient dans cette Ville , l'une des principales de leur appanage ; mais cette Place ayant été assiégée & prise par les Ligueurs ; Chrétien fut fait prisonnier : *Son illustre & généreux Disciple* , dit de Thou , *lui procura bientôt la liberté , en payant libéralement sa rançon.* (Année 1596 : voy. aussi les addit. aux Eloges de de Thou , par Tessier , tom. 2 , pag. 257 & 258).

(8) *Ronsard* , pag. II.

Ronsard adressa plusieurs pieces de vers à Jeanne d'Albret, mere de Henri IV ; il en fit une sur la naissance de ce Prince , appelé dans son enfance , *Duc de Beaumont*. Devenu Roi de Navarre Henri lui donna des preuves de sa libéralité ; & pour le récompenser d'un sonnet, le

gratiffa d'une partie confidérable de la forêt de Vendôme , ville qui étoit le patrimoine des Bourbons , & la patrie de ce Poëte : ce qu'il y a de fingulier , c'eft que Ronfard , dans un tems où il y avoit encore trois Princes vivans de la Race des Valois , prédit à Henri IV qu'il parviendroit au trône de la France :

- » Mon Prince , illuftre fang de la race Bourbons ,
- » A qui le Ciel promet de porter la Couronne
- » Que ton grand Saint Louis porta deffus le front , &c

(Voy. Œuvres de Ronfard, édit. de 1617 , t. 10, p. 173. Lettres de Pasquier; Tablett. des Rois de France , tom. 3, pag. 25.)

(9) *Le Collège Royal déferé pendant plus de 20 ans , pag. 12.*

Pendant la Ligue, on en avoit fait des écuries : les gens de Lettres , amis de la paix & du repos , avoient abandonné la Capitale. Il avoit fallu en 1588 rendre un Edit qui défendoit à tous les Membres de l'Univerfité de quitter Paris ; mais ce n'eft point par des Edits qu'on fait aimer les Lettres : on ne commande point la lecture d'Homere & de Virgile , comme on ordonne un impôt. Henri IV ramena la confiance avec la paix , & tous les Profefseurs accoururent. Le Roi leur

donna une audience, dont ils furent enchantés : non-seulement il les réintégra tous dans leurs places, mais il voulut qu'ils fussent payés de ce qui leur étoit dû des regnes de Charles IX & de Henri III ; c'est-à-dire, dans un tems où les écoles étoient fermées, où lui-même étoit exclus de la Capitale, jusqu'en 1594, que Paris lui ouvrit ses portes : & il est à remarquer que plusieurs, tels que l'Ecoffais Critton & autres, avoient été Ligueurs. (Voy. les Mém. sur le Collège Royal, pag. 71, second. part. p. 77 & 105, & 3. part. pag. 80.)

(10) *Passerat, l'un des plus Beaux-Esprits de son siècle, pag. 12.*)

Heureux imitateur des Anciens dans ses Poësies Latines ; il s'est montré quelquefois digne d'en avoir dans ses Poësies Françoises. Tout le monde çonnoît son joli Conte, intitulé : *Métamorphose d'un Homme en Oiseau*, ou le *Coucou* ; il est dans tous les Recueils. C'est la maniere de la Fontaine, son aimable négligence, sa grace & sa naïveté ; si l'on en excepte quelques expressions qui ont vieilli, une pareille piece ne dépareroit pas la Collection du plus agréable des Conteurs. On peut dire que depuis on n'a point approché de la Fontaine de plus près que Passerat, qui l'a devancé d'un siècle.

Il étoit Professeur d'éloquence Latine au

Collège Royal : le malheur des tems ayant fait fermer ce Collège & déserter les écoles, les loirs de Passerat ne furent pas inutiles à Henri IV : il eut part à la Satyre Menippée ; & c'est de lui que sont la plupart des Vers dont est assaisonnée cette ingénieuse Satyre.

Il avoit déjà manifesté son zèle pour les vrais intérêts de la Patrie & pour son Prince légitime : après la conversion de Henri IV, & lorsqu'on ne sçavoit encore où le sacrer, la ville de Reims étant au pouvoir des Ligueurs, Passerat lui adressa les Vers qui commencent & finissent ainsi :

- » Prince victorieux, le meilleur des humains,
- »
- » Quand tu commanderois sans sceptre & sans
Couronne ;
- » Pour cela toutefois, moins Roi tu ne serois ;
- » C'est la vertu qui sacre & couronne les Rois ».

Aussitôt après la Réduction de Paris, Passerat & les autres Professeurs, reprirent leurs leçons, qui ne furent plus interrompues ; & pendant les seize années qui suivirent, ils firent de nombreux & d'illustres élèves.

(11) *Il attira Casaubon en France, pag. 13.*

A la Paix, un des premiers soins de Henri IV,

avoit été d'écrire à Casaubon , une lettre telle que celles qui firent depuis tant d'honneur à Louis XIV ; elle commençoit ainsi :

« Monsieur de Casaubon , ayant délibéré de
 » remettre en honneur l'Université de Paris ,
 » & d'y attirer pour cet effet le plus de sça-
 » vants personnages qu'il me sera possible ; sça-
 » chant la réputation que vous avez d'être au-
 » jourd'hui de ce nombre , je me suis résolu
 » de me servir de vous pour la profession des
 » bonnes Lettres en ladite Université, & vous
 » à cette fin ordonné tel appointment que
 » je m'affure que vous vous en contenterez,
 » &c. ».

Cette lettre du mois de Janvier 1599 , se trouve en entier dans *l'Apologie de Casaubon* , in-8, 1621 , pag. 147.

Henri IV écrivit à Sully en sa faveur * , & le nomma son Bibliothécaire , non sans beaucoup d'oppositions de la part de ceux qui prétendoient à la même place : sa religion en étoit le prétexte , & son mérite , le vrai motif ; mais la volonté ferme du Roi leva tous les obstacles.

En 1609 Il dédia à ce Prince sa traduction Latine de l'Historien Polybe ; son Épitre dédi-

* Lettres du mois de Septembre & du 9 Octobre 1598 , dans les Mémoires de Sully , tom. I , pag. 414 & 475.

catoire est regardée par les Sçavans comme un chef-d'œuvre de style ; & l'éloge qu'il y fait de Henri IV, comme le plus beau monument de sa reconnoissance, Il y paie un juste hommage à ses vertus , aux qualités de son esprit , à son éloquence naturelle , à ses réparties si vives & si heureuses ; il le loue sur-tout de la protection qu'il accordoit aux Muses *par lui rétablies dans leur ancienne splendeur.* (V. la Préface latine à la tête du Polybe , édition in-folio de 1609 ; & celle d'Athenée aussi dédiée à Henri IV, in-fol. 1600.)

¶ Mais ayant perdu son Protecteur, il ne voulut plus rester en France ; il se retira en Angleterre où il mourut en 1614 : il a son tombeau dans l'Abbaye de Westminster , avec une Épitaphe , où entr'autres éloges on lit ces mots :

Henricus IV^{us} Francorum Rex invictissimus , Lutetiam Litteris suis evocatum , Bibliothecæ suæ præfecit ; carumque deinceps dum vixit habuit ; eoque terris erepto , Jacobus , &c.

Ce célèbre Professeur , étant un jour en Sorbonne , où on lui montrait tout ce qu'il y a de remarquable : *Voilà , lui dit-on , une salle où l'on dispute depuis 400 ans. -- Qu'y a-t-on décidé ?* demanda-t-il. (*Th. Brown's Works ; London , 1760 , tom. 1 , pag. 142.*)

Remarquons , à la gloire des Lettres , qu'un de ses fils resté en Angleterre, étant devenu Cha-

noine de Cantorbery, refusa une pension de Cromwel, que cet usurpateur lui offroit pour l'engager à écrire son histoire. (V. les Mémoires de de Thou ; Niceron , tom. 18 & 20 , & Dictionnaire de Chauffepié.)

(12) *Il voulut y fixer Grotius , page 13.*

Grotius déjà célèbre à l'âge de 16 ans , étoit lors de la Paix de Vervins , à la suite du grand Pensionnaire de Hollande , le fameux Barnewelt qui venoit cimenter avec Henri IV la liberté de sa Patrie. Ce Prince informé du mérite de Grotius , le distingua d'une manière flatteuse , & lui fit présent d'une chaîne d'or , à laquelle étoit attaché son portrait. Le jeune étranger fut si enchanté de cet accueil , qu'il se fit peindre avec cette chaîne & ce portrait sur sa poitrine , & fit sur cet événement des vers qui commencent ainsi :

Contingimus dextram quâ nullapotentior armis , &

L'intention du Roi étoit de le fixer en France. Il voulut d'abord l'associer à Casaubon dans la garde de sa Bibliothèque : *vous verrez mes beaux livres* , lui dit gracieusement Henri , & *vous me direz ce qui est dedans*. Mais les négociations entamées à ce sujet n'eurent pas de suite ; & Grotius ne crut pas devoir pri-

ver sa patrie des talens qu'elle réclamoit pour elle-même. (Voy. sa vie en deux volumes, par M. de Burigny),

(13) *Le Flamand Bertius* , pag. 14.

Bertius, Professeur à Leyde, persécuté dans son pays, trouva près de Henri IV, un asyle honorable : outre une Chaire de Mathématiques, ce Prince créa pour lui une charge de *Cosmographe du Roi*. Sa *Géographie de Ptolomée* est encore recherchée des Sçavans (V. Histoire du Collège Royal in-4. pag. 66).

(14) *Juste-Lipse*. pag. 14.

Cet Écrivain eut une si grande réputation que plusieurs Souverains se disputèrent l'honneur de l'attirer dans leurs Etats. On nommoit Juste-Lipse, Scaliger & Casaubon, *les Triumvirs de la République des Lettres* (Voy. Addition de Tessier aux Éloges de de Thou, tom. 2, page 384).

(15) *Vignier, & quelques autres Français*, page 14.

L'orage excité en France contre les Protestans étoit sur-tout tombé sus les Gens de Lettres. Ce n'est pas ici le lieu de donner la Liste

de ces illustres persécutés : nous nous contenterons de citer Vignier , qui après avoir erré par toute l'Allemagne , ne rentra dans le Royaume , qu'à l'avènement de Henri IV au trône : ce Monarque le gratifia de la Charge de *Médecin du Roi* , & du titre d'*Historiographe de France* , qu'il avoit mérité par de sçavantes recherches sur nos Antiquités. (V. dans Fontette la liste de ses Ouvrages),

(16) *Calignon* , pag. 15.

Calignon étoit Secrétaire de l'Ambassade que le Duc de Savoye envoya à Henri IV , alors Roi de Navarre , pour lui demander sa sœur en mariage. Il étoit seulement connu par quelques vers , & par son amour pour l'étude. La négociation échoua ; mais lorsque le jeune Calignon voulut partir avec l'Ambassadeur , Henri , qui étoit à-peu-près de son âge , & à qui son mérite n'avoit point échappé , lui proposa de s'attacher à sa personne. Ce Prince le fit d'abord son Secrétaire , & eut bien lieu depuis de s'applaudir de sa conquête.

Il l'employa dans les affaires les plus délicates , & l'envoya en ambassade en Allemagne , en Suede , en Dannemarck & en Angleterre. Au talent des affaires & des négociations , le Ministre continua de joindre la culture des Lettres ; c'est par cette alliance honorable qu'il de-

vint plus chet & plus utile à Henri IV. Quand on publia l'indigne Bulle , par laquelle ce Héros étoit déclaré incapable de porter la Couronne , Calignon repoussa cette injure par un écrit éloquent , plein de vigueur & de sçavoir , qui fut reçu avec applaudissement du Roi & de tous les bons Français.

Il fut l'un de ceux que Henri choisit pour rédiger l'Edit de Nantes ; c'étoit le seul des quatre Commissaires qui fut Protestant. Après quelque nouveau service , le Monarque lui écrivit de sa main : « Je sçavois bien déjà que vous » étiez un des plus habiles hommes de mon état, » & que je n'avois point de serviteur plus affecté que vous ; mais je l'apprends de nouveau par ce que vous avez fait en Languedoc, » dont je suis très-content , &c. »

Henri ne s'en tint pas à des louanges stériles : il le fit successivement Président au Parlement de Grenoble , Intendant de ses Armées , Intendant général de sa Maison de Navarre , de son Conseil des Finances ; Chancelier de Navarre , &c. Charges qu'il n'avoit jamais sollicitées. Ce Prince a dit souvent depuis que si Calignon eut été Catholique , il l'auroit fait Chancelier de France. (Voy. de Thou , *in-4.* tom. 14 ; Addition aux Eloges de de Thou , tom. 2 , pag. 376 & 378. Sa Vie , par Guy Allard , &c.)

(17) *Fenouillet , Evêque de Montpellier ;*
pag. 15.

L'Orateur le plus éloquent de son tẽms , où plutôt le premier qui ait eu de l'éloquence. Henri IV l'avoit entendu plusieurs fois avec plaisir : aussi sa fortune fut-elle son ouvrage. Fenouillet étoit né sujet du Duc de Savoye ; le Roi pour le fixer en France , le choisit pour son Prédicateur ordinaire , & le nomma en 1608 , Evêque de Montpellier , quoiqu'il n'eut pas encore trente ans.

Il fit ce choix de son propre mouvement , car Sully lui ayant demandé pour lui l'Evêché de Poitiers , il le donna à un autre , & quand il lui apprit sa nomination à l'Evêché de Montpellier : *je voulois* , lui dit-il , *que vous n'en eussiez l'obligation qu'à moi seul.*

Les Chanoines de Montpellier furent si contents d'avoir ce Prélat à leur tête , qu'ils firent au Roi une députation pour le remercier du présent qu'il leur avoit fait. On lit ces mots sur son Epitaphe :

Regibus nostris ;

Præsertim Henrico IV^o unicè Carus.

(Voy. l'Histoire de Montpellier , par d'Agreffeulle.)

(18) *Coeffeteau , pag. 15.*

Coeffeteau étoit Jacobin : du Perron le fit
connoître

connoître à Henri IV, qui, malgré les préjugés alors répandus contre son Ordre, le nomma sur le champ son Prédicateur, & depuis Evêque Titulaire de *Dardanie*. Ce Prince le choisit pour répondre à Jacques I, Roi d'Angleterre, qui par une destinée depuis si fatale aux Stuarts, se mêloit déjà d'écrire sur la Controverse. Dans ses Discussions Polémiques, le Dominicain, né doux & modéré, ne se livra point à ces emportemens qu'on reproche aux Théologiens de son siècle : il se contenta d'avoir raison contre l'Auteur couronné. Le meilleur ouvrage sorti de sa plume, est son *Histoire Romaine*, la seule qu'on put lire dans notre langue avant Rollin & Vertot. (Voy. son Eloge, par Perrault, in-fol. tom. 2. Essais sur les Honneurs Littéraires de Tiron du Tillet, pag. 366, &c.)

(19) *Coligny dans ses écrits, &c. pag. 16.*

Coligny fut le premier Maître de Henri IV, dans l'art de la Guerre : il étoit éloquent, sçavant même ; Brantôme dit que dans les intervalles que lui laissoient les affaires, *il lisoit & étudioit toujours, & qu'il parloit fort bien latin* ; mais ce qui vaut mieux encore, il avoit dans la tête toute la grandeur des Romains ; c'est peut-être le seul homme d'alors qui eut l'idée d'une bonne Constitution, & qui fut capable de l'établir sur de solides fondemens. Ce n'est point ici le

lieu de développer ses moyens & d'examiner si la France étoit mûre pour la liberté ; ce qu'il y a de certain , c'est que son ame Républicaine étoit déplacée dans une Monarchie , & il falloit à la fin ou qu'il l'opprimât ou qu'il en fut opprimé.

Il avoit écrit ses Commentaires ; le manuscrit en fut jetté au feu , par l'Italien Gondi-de-Retz. « Après le meurtre de Coligny , dit tous jours Brantôme , fut trouvé un très-beau livre » qu'il avoit lui-même composé *des choses les plus mémorables de son tems, & même des Guerres Civiles* ; il fut apporté au Roi Charles qu'aucuns trouverent très-bien fait & digne d'être imprimé ; mais le Maréchal de Retz en détourna le Roi , le jetta dans le feu & le fit brûler ; envieux du profit & de la récréation que ce livre eut pu apporter au monde , ou envieux de la mémoire & de la gloire de ce grand personnage : ce qui ne devoit être , puisque l'envie ne regne que parmi les pareils ». (Hommes Illustres de Brantôme , tom. 8 , pag. 218.)

(20) *La Nouë* écrivoit ses *Discours Politiques* ,
pag. 16.

Après la mort de Coligny , le sage la Nouë fut le conseil , le guide & l'oracle du jeune Roi de Navarre : on ne pouvoit mieux choisir ;

il avoit donné une telle idée de sa vertu, qu'il étoit également respecté dans les deux partis : ces vers semblent faits pour lui :

» Jamais l'air de la Cour & son souffle infecté

» N'altéra de son cœur l'austère pureté.

(*Henriade.*)

Ce Héros étant tombé dans les fers des Espagnols, il s'occupa pour charmer les ennuis d'une longue prison, à composer ses *Discours Politiques & Militaires*, qui furent imprimés en 1587, & dédiés à son auguste Elève. Ces Mémoires sont trop peu connus ; le ton de sagesse, de modération & d'impartialité qui y regnent les rendent très-recommandables. Il y blâme avec tant de courage les fautes du Parti ; il y loue avec tant de candeur ce qu'il y a de louable dans ses ennemis, qu'on a peine à reconnoître que c'est un Protestant qui parle : mérite rare & peut-être unique, dans un tems où les esprits agités par des passions violentes, permettoient rarement à la froide raison de se faire entendre.

Une mort précipitée l'enleva trop tôt pour la France & pour son siècle. Henri fut sensiblement touché de sa perte : *c'étoit un grand homme de guerre*, dit-il, *& un plus grand homme de bien.* (Voy. sa Vie, par Moyse Amirault.)

(21) *Mornay, ses Mémoires*, pag. 16.

Mornay prit la place " de la Noue près de Henri IV. Cette suite non interrompue de grands hommes qui se succèdent dans la confiance & l'intimité du Roi de Navarre, est une chose bien digne d'être remarquée : ses premiers guides & Jeanne d'Albret sa mere, sont remplacés par Coligny, Coligny par la Noue, la Noue par Mornay, Mornay par Sully, &c. succession bien honorable de talens & de vertus, qui lui servirent pour ainsi dire de cortége depuis son berceau jusqu'à sa mort.

Mornay fut à la fois Secrétaire de Henri, Sur-Intendant de ses Finances, Lieutenant de ses Armées, son Ambassadeur, son Bibliothécaire & son premier Ministre, tant qu'il fut Roi de Navarre : il a eu l'avantage d'être chanté par l'Auteur de la Henriade qui avoit d'abord choisi Sully pour le second héros de son Poëme :

- » De tous ses Favoris, Mornay seul l'accompagne,
- » Mornay son confident, mais jamais son flatteur ;
- » Trop vertueux soutien du parti de l'erreur ;
-
- » Censeur des Courtisans, mais à la Cour aimé ;
- » Fier ennemi de Rome & de Rome estimé,

» Dupleffis-Mornay , ajoute Voltaire , étoit
 » le plus vertueux & le plus grand homme du
 » parti Protestant, Il ſçavoit le Grec & le Latin
 » parfaitement , & l'Hébreu autant qu'on le
 » peut ſçavoir. Il ſervit ſa Religion & ſon
 » Maître de ſa plume & de ſon épée . . . Ses
 » Lettres paſſent pour être écrites avec beaucoup
 » de force & de ſageſſe . . . On l'appelloit
 » le Pape des Huguenots » : Titre que lui
 ont valu ſes livres de Controverſe. *Ses Mé-*
moires , ſeuls connus aujourd'hui , ſont remplis
 de Diſcours , de Maniſteſtes , d'inſtructions aux
 Ambaſſadeurs , &c. que l'on conſulte avec
 fruit quand on veut approfondir l'Histoire de
 ce tems,

(22) d'Aubigné , ſon *Histoire* , pag. 16.

D'AUBIGNÉ , Gentilhomme ordinaire de la
 Chambre de Henri IV , eſt l'un des hommes
 qui ont fait le plus d'honneur au règne de ce
 Prince , par ſon courage & ſur-tout par ſes ta-
 lens : c'eſt Henri qui l'excita à écrire l'Histoire
 de ſon tems. Ce Monarque lui promit une ſomme
 conſidérable pour faire des voyages aux lieux
 éloignés , dont il devoit parler , pour viſiter les
 Places qui avoient ſoutenu des ſièges , lever des
 plans , &c. La mort de ſon Maître empêcha
 l'exécution d'une partie de ce projet : l'Au-
 teur fut obligé de ſ'expatrier ; & cette Histoire
 ne parut que ſix ans après , à Genève , devenu

l'asyle de la liberté : c'est ce que d'Aubigné, lui-même, nous apprend dans sa Préface. Cette Préface est citée comme digne de Tacite, sinon pour le style souvent trop ampoulé, du moins pour la hardiesse & la noblesse des pensées ; en voici un échantillon ;

« Je commence mon Œuvre à la naissance de
 » Henri IV, justement surnommé LE GRAND :
 » il n'est dédié à aucun qu'à la Postérité. Mon
 » dessein s'étend autant que ma vie & mon pou-
 » voir. Je ne m'excuserai point par crainte, ni
 » par espérance, plus empêché à chatier l'excès
 » de ma liberté qu'à me guérir du flatteur.
 » Nourri aux pieds de mon Roi, desquels je
 » faisois mon chevet en toutes les saisons de ses
 » travaux ; quelque tems élevé en son sein &
 » sans compagnon en privauté ; & lors, plein
 » des franchises & sévérités de mon village ;
 » quelquefois éloigné de sa faveur & de sa
 » Cour, & lors si ferme en mes fidélités, que
 » même au tems de ma disgrâce, il m'a fié ses
 » plus dangereux secrets, &c. ».

Il faut bien distinguer dans cet Écrivain l'Historien du Satyrique : autant le premier mérite d'éloges, autant le second est condamnable. Sa *Confession de Sancy* est un libelle atroce & sans esprit contre un homme, qui valoit au moins d'Aubigné, par les grands services qu'il a rendus à l'Etat. « Ses Mémoires secrets ne sont qu'un tissu de
 » vanteries, de faits controuvés & d'atrocités ; on ne

« peut les lire qu'avec mépris & indignation » : c'est le jugement de Sainte-Foix *, qu'il nous seroit facile d'étayer de preuves sans réplique ; mais cette discussion nous meneroit trop loin , & nous parlerons plus au long de d'Aubigné dans la notice des Hommes Illustres du règne de Henri IV.

(23) *Armand , premier Maréchal de Biron ,*
pag. 17.

Il avoit été élevé Page auprès de la Reine de Navarre , aïeule de Henri IV , Princesse d'un rare mérite , & qui prit plaisir à faire donner au jeune Biron *une très-belle éducation* : il devint un des plus grands hommes de son siècle. Il étoit instruit dans l'Histoire , sçavant dans la Géographie ; personne n'avoit plus d'intelligence à lever des plans ; il disoit que c'étoit une des premières parties du Général. Il sçavoit les langues Grecque & Latine ; avoit l'esprit très-orné , une vaste lecture , & donnoit à l'étude tout le tems qu'il pouvoit dérober aux affaires & au tumulte des armes. Il me semble que nous blâmons un peu légèrement le siècle & l'éducation qui formoient de tels hommes.

* Histoire de l'Ordre du Saint-Esprit , tom. 2 , pag. 211 & 251.

« Dès son jeune âge, dit Brantôme, il avoit
 » été curieux de s'enquérir & sçavoir tout ; si
 » bien qu'ordinairement il portoit dans ses
 » poches des tablettes, & tout ce qu'il voyoit
 » & oyoit de bien, aussitôt il mettoit & écri-
 » voit dans lesdites tablettes ; si que cela cou-
 » roit à la Cour en forme de proverbe, quand
 » quelqu'un disoit quelque chose de remar-
 » quable : *tu as trouvé cela dans les tablettes*
 » *de Biron* », (Hommes Illustres, tom. 9,
 page 152.)

Biron mérita l'éloge qu'on a donné depuis à
 Catinat : il auroit été aussi bon Chancelier
 que Général d'Armée. Il présidoit au Conseil
 d'Etat en l'absence du Roi ; il fut même
 chargé des Sceaux pendant près d'un an. Il fut
 tué d'un coup de canon, au siège d'Épernai, en
 1592. *Le Roi témoigna plus d'affliction de sa perte*
que d'aucune autre qu'il eût jamais faite. (Buri,
 tom. 2, p. 176.)

Cet homme illustre avoit écrit ses *Commen-
 taires* ; de Thou témoigne ses regrets de ce
 qu'on ne les a point conservés.

(24) pag. 26,

» **TURENNE**, qui depuis de la jeune Bouillon,
 » Mérita dans Sedan la puissance & le nom.

(*Henriade.*)

Henri Vicomte de Turenne étoit né avec beau-

coup d'esprit ; la Connétable de Montmorency son aïeule maternelle , très-dévoté & très-ignorante , lui fit ôter son Précepteur , *parce qu'il prenoit trop de goût à l'étude des belles-lettres*. Elle craignoit qu'en s'instruisant , le jeune Turenne n'embrassât le Calvinisme , *qui passoit pour la Religion des Sçavans & des Beaux-Esprits*. Le Connétable qui ne sçavoit pas lire , partageoit à cet égard les craintes & les scrupules de sa femme. (Voy. l'Histoire du Duc de Bouillon , par Marfollier , tom. premier , pag. 7.)

Turenne trompa cruellement leurs espérances ; il devint Protestant & cultiva les lettres. Il s'étoit attaché de bonne-heure à Henri IV, alors Roi de Navarre. Compagnon de ses périls , de sa gloire & de ses plaisirs , bientôt la conformité de sentimens , de goûts , d'âge & de religion , les unit étroitement. Henri vivoit avec Turenne comme s'il eût été son frere , & lui donna depuis des marques non équivoques de sa tendre amitié.

En 1579 , Turenne fut trouvé percé de vingt-deux coups d'épée : on soupçonna Catherine de Médicis de n'avoir pas ignoré cet assassinat. Elle vint à Agen exprès pour se justifier. Henri IV lui fit les plus vifs reproches. La Reine , pour le calmer , s'offrit de prendre soin elle-même des blessures du Vicomte : *non , Madame* , dit Henri , *non , je ne veux me fier qu'à moi-même du soin d'une personne qui m'est si chere* : & le même jour Henri

fit partir le mourant en litiere, & le conduisit à Nérac , où il ne le quitta point jusqu'à sa convalescence. (*ibid.* pag. 279.)

A peine , devenu Roi de France , ce Prince lui fit épouser le plus riche parti de l'Europe , l'héritiere de Sedan & de Bouillon , recherchée par des Souverains. La nuit même de ses noces , Turenne s'arracha des bras de sa jeune épouse , & alla prendre la ville de Stenay. *Ventre-Saint-gris* , s'écria le Roi, en apprenant cette nouvelle, *je serois souvent de pareils mariages , & je serois bientôt maître de mon Royaume, si les nouveaux mariés me faisoient de pareils présens de noces.* (*Vie de Henri IV.* , par Bury , tom. 2 , pag. 123 & 124.)

Deux ans après , Henri le nomma Duc & Pair & Maréchal de France : il éprouva des difficultés pour se faire recevoir au Parlement , à cause de sa croyance. De Thou dit en opinant , que ce n'étoit point une affaire de Religion ; qu'il étoit question de recevoir , *non un Docteur en Théologie , mais un Maréchal de France* , & que le Duc de Bouillon avoit fait ses preuves. Henri IV ajouta qu'*encore que le Duc n'allât point à la Messe , il le tenoit pour le plus homme de bien de son Royaume.* (*Voy. de Thou* , sous l'année 1594 ; & *Journ. de Henri IV* , tom. 2 , pag. 116.)

Bouillon , dans sa nouvelle Principauté , se montra le Protecteur éclairé des Sçavans : il établit à Sedan une espèce d'Académie , dans le dessein d'y attirer la jeune Noblesse Protestante

des Pays-Bas , d'Allemagne & de France. On y enseignoit les Langues , le Génie , & toutes les sciences qui peuvent former à l'Art Militaire : cette Ecole devint bientôt célèbre ; & le Duc y rassembla une très-belle Bibliothèque pour l'usage des Maîtres & l'instruction des Elèves.

En 1609 , il écrivit les Mémoires de sa Vie , qui sont curieux & d'un style assez pur pour le tems. On n'en a imprimé que la première partie , qui se termine à l'année 1586 , & qui par les détails intéressans qu'elle renferme , fait regretter le reste. (Voy. Histoire du Duc de Bouillon , tom. 3 , pag. 281 -- 290 ; & ses *Mémoires* , imprim. à Paris , en 1666.)

L'Histoire a reproché au Duc de Bouillon ses intrigues & sa conduite envers son ami & son bienfaiteur ; mais n'appuyons pas trop sur ses torts , il fut le pere de *Turenne*.

(25) *Lesdiguières* , pag. 16.

Le plus habile peut-être , & sur-tout le plus heureux des Généraux de Henri IV , avoit d'abord été destiné à la Robe ; mais bientôt dégoûté de la chicane , il quitta la plume pour prendre l'épée. Il ne garda de sa première profession que le goût des Lettres & de la lecture qui le suivit même dans le tumulte des armes. Il avoit une Bibliothèque curieuse , amassée par les soins de Calignon , son compatriote & son ami :

Lesdiguières remporta plusieurs victoires, & ne fut jamais battu. Le Connétable fier & ignorant, en parlant de lui, s'avisa de le nommer par dédain *Avocat* : si le Roi, dit un Officier, avoit encore un pareil *Avocat*, il auroit bientôt gagné sa cause.

La Vie de ce Général est semée de traits non moins extraordinaires qu'intéressans : son article ornera la notice des Hommes Illustres du règne de Henri IV, ainsi que ceux de la Noue, des d'Aubigné, des Biron, des Mornay, &c. &c. ne les envisageant dans cet écrit, ainsi que le Monarque, que sous le rapport de leur amour pour les Lettres.

(26) *Sully*, pag. 17.

Si ce n'est pas pour la gloire de Sully, c'est pour la gloire des Lettres que nous remarquons que ce Ministre faisoit des vers : car à cet égard nous avouerons qu'il faut se borner à louer ses intentions. Il fit en rimes un long parallèle entre Henri IV & César, qui a été traduit en latin, par Nicolas Bourbon : on connoît ses *adieux à la Cour* :

« Adieu, maisons, châteaux, armes, canons du Roi;

»

« Adieu, faveurs, grandeurs; adieu le tems qui court;

» Adieu

« Adieu , les amitiés & les amis de Cour :

»

« Permettez que chez moi en toute liberté

» Je regrette mon Roi , non assez regretté ;

» Adieu , soins de l'Etat , amour de ma patrie :

Au reste , il finit par un vœu , digne d'Arif-
tide. « Je me retire , dit-il :

» Suppliant ce grand Dieu , qu'encore un jour le Roi ,

» La France , ni l'Etat n'ayent besoin de moi. »

On peut comparer ces Vers à ceux de Ci-
céron :

O fortunatam natam , me Consule Romam , &c.

D'Auvigny * dit sérieusement qu'en lisant
les Vers de Sully , il faut se souvenir que l'Au-
teur étoit Duc & Pair : il n'a pas sans doute
entendu ceux de M. de Nivernois.

Mais ce qui est le plus intéressant à sçavoir , que
les Vers de Sully , c'est qu'il vouloit écrire la Vie
de Henri IV ; que nous avons même un Abrégé
de cette Histoire , qui n'est qu'une légère es-
quisse ** , & que nous aurions tout lieu de

* Vie de Sully , pag. 383.

** Cet Abrégé est imprimé à la pag. 512 , & suiv.
du prem. vol. des véritables Mémoires de Sully.

regretter qu'il ne l'eût point terminée , si dans *ses Mémoires* , quoique mal en ordre , ce grand homme ne nous eut pas laissé la meilleure encore , comme la plus instructive Histoire de son ami *.

Il nous seroit facile de prouver ici , s'il en étoit besoin , que ces Mémoires sont réellement de lui ; mais nous nous contenterons pour ce moment de renvoyer à la Dissertation de M. l'Évêque de Ravalliere , au 21. volume des Mémoires de l'Académie des Inscriptions , page 541 , & suiv. Sully écrivoit jour par jour le résultat de ce qui se faisoit de plus important dans son département , & y joignoit les piéces justificatives ; Mémoires , états , tableau des Finances , Négociation de l'intérieur , projets , affaires à traiter au Conseil , lettres , conversa-

* Perefixe est très-attachant , à la vérité , mais trop superficiel ; Bury , plus instruit , est prolix & languissant ; Daniel , sec & froid , &c. &c. L'Écrivain distingué , à qui nous devons déjà l'Histoire du Maréchal de Luxembourg , du grand Condé , & de la Maison de Bourbon ; M. Désormeaux , non moins cher à ses amis , par ses mœurs douces & aimables , que précieux au public par ses talens , va nous donner une nouvelle Histoire de Henri IV , qui enfin aura trouvé un Historien digne de lui.

tions avec le Roi , &c. &c. En un mot , ses *Economies Royales* ne sont autre chose qu'un *Compte rendu* à la Nation & à la postérité, de l'administration de ce grand Ministre. Il auroit pu sans doute être mieux rédigé ; mais il étoit réservé à notre siècle de voir le même Homme d'Etat , réunir aux talens & aux grande vues de Sully , la plume & le génie de Montesquieu.

Sully , après la mort de son Maître & de son ami , craignoit l'envie ; pour ne pas l'irriter , il a cru devoir s'exprimer par l'organe de ses Secrétaires , qui ne sont que des personnages supposés. Cette tournure pénible & monotone , jette de la langueur , de l'obscurité , & de la confusion dans ses récits ; mais ce n'en est pas moins son ouvrage : il s'est quelquefois décelé lui-même , comme à la page 145 du tome 1. où on lit ce titre : *Mémoires des choses importantes , qui me sont arrivées , ce jour 15 Février 1593 ; & ailleurs , (même vol. pag. 440 ; & tom. 3 , pag. 385 , &c. &c.) les prétendus Secrétaires citent : les grands Mémoires de sa Vie , écrits en forme de Journal ** , d'autres *Mémoires écrits*

* Sully avoit commencé dès sa jeunesse à écrire les *Mémoires de sa Vie* , (Voy. son *Epiître Liminaire* , du 3. vol. Outre l'*Abrégé de la Vie de Henri IV ; ses Paralleles* de César & de Henri le Grand ; ses *Adieux à la Cour* ; il avoit fait un *Traité de*

en entier , & raturés de sa main ; de longues conversations avec le Roi , qui n'ont jamais eu de témoins , &c. &c.

En rapprochant ces Pièces & les Lettres , qui sont incontestablement de Sully , on voit que le reste est du même style & de la même main ; en tout , il n'y a que la forme de défectueuse. Avec beaucoup d'esprit & de connoissances , ce grand Ministre , la tête remplie de choses & d'affaires , écrivoit d'une manière diffuse , obscure , entortillée. Ses Lettres mêmes sont péniblement travaillées : la lecture en est difficile ; elles ne valent pour le style ni celles de Mornay , ni celles de d'Ossat , ni celles même de Villeroy. Quand on les compare aux Lettres de Henri IV , sur les mêmes objets , on est étonné de la prodigieuse différence ; mais si l'on pénètre plus avant dans cette lecture , on est bien dédommagé de ce pénible abord , par le fruit & l'instruction qu'on en retire. On a voulu donner à ces Mémoires une forme plus élégante ; mais ce n'est plus Sully ; j'aimerois autant qu'un Peintre moderne nous l'habillât en petit-maître Français. N'a-t-on pas voulu mettre Montagne en beau style , & donner de l'esprit à Corneille !

la Guerre ; un autre du Maréchal de Camp ; des Instructions de Police & Milice , &c. tous ouvrages qui sont restés manuscrits. (Voy. ses Mémoires , tom. I , pag. 411.)

(27) *Charles de Cossé, Maréchal de Brissac,*
page 17.

Esprit singulier, romanesque, & digne des siècles de Chevalerie. Dans ses chimères de grandeur & d'élévation il avoit, dit-on, formé le projet d'ériger la France en République : son imagination s'échauffoit à cette idée ; il vouloit en jeter les fondemens sur le modèle de l'Ancienne Rome, dont il lisoit souvent l'histoire : projet trop vaste pour Brissac, & qui eut demandé d'autres tems, d'autres mœurs, des Romains, & un Brutus à leur tête. Il en reconnut bien-tôt l'impossibilité ; *& ce projet, dit Sully, ne fit que passer par sa tête.* (Voy. Mémoires de Sully, tom. prem. pag. 196 & Journ. de Henri IV, nouv. édit. tom. prem. pag. 458.)

Lassé de la tyrannie des Espagnols, qu'il avoit long-temps servie, il ouvrit enfin les portes de Paris à Henri IV, le 22 Mars 1594.

(28) *Givry, (Anne d'Anglure, Baron de)*
page 17.

Tous les Historiens du tems sont remplis d'éloges non suspects de sa bravoure & de son esprit : Henri IV l'aimoit tendrement, au point que plusieurs autres Capitaines en avoient pris de la jalousie. Nous avons rapporté, page 50,

la lettre charmante que lui écrivit ce Monarque.

Givry ne passoit aucun jour , même dans les Camps , sans donner quelques heures à la lecture des livres des Mathématiques , d'Histoire & de Politique. D'Aubigné rapporte qu'on disoit de Givry , *qu'en esprit , en courage & en bonne grâce , la nature avoit mis en lui ses délices.* (Histoire Universelle , tom. 3 , pag. 474 ; & Histoire de Blois , par Bernier , pag. 502.)

Il fut tué à la fleur de l'âge , d'un coup d'arquebuse : il emporta les regrets même des étrangers qui l'avoient connu. En effet , dit Mézerai : « c'étoit le plus accompli Cavalier » qui fut à la Cour , soit pour son héroïque » vaillance , soit pour la connoissance qu'il » avoit des Belles-Lettres , soit pour l'esprit & » la galanterie : un désespoir amoureux , conçu » de l'infidélité d'une Princesse , le jeta si souvent dans les périls , qu'il y demeura comme » il le souhaitoit » . (Abrégé Chron. tom. 6 , p. 118.)

Nous ne pouvons nous refuser au plaisir de rapporter encore l'éloge qu'en a tracé de Thou , qui se glorifioit d'être son allié & son ami : « Sa mort , dit cet Historien , affligea toute l'ar- » mée ; & le Roi sur-tout qui voyoit périr à la » fleur de l'âge un jeune homme , d'une famille » illustre , bien fait , plein d'esprit , qui enten- » doit parfaitement le Grec , le Latin & beau- » coup d'autres langues ; sçavant dans les Ma-

» thématiques ; doué de toutes les vertus & de
 » tous les talens qui font les grands Capitaines ;
 » prudent , industrieux ; en un mot , qui mar-
 » choit à grands pas aux plus glorieux emplois
 » du Royaume » , (Histoire Universelle , sous
 l'année 1594.)

(29) d'Angennes de Rambouillet , pag. 17.

Ils étoient huit freres , qui se sont tous
 distingués dans les Lettres , les négociations ,
 & les armes. Aucun ne fut Ligueur , chose uni-
 que dans ces tems malheureux. De Thou est
 plein de leurs éloges. (Voy. tom. 10, de l'E-
 dit. in-4. pag. 406, 536 -- 544 ; tom. 11 , pag.
 67 , 199, & *passim.*)

« L'un d'eux, surnommé de Poigny, avoit fait
 » une collection de livres rares , & de tableaux
 » curieux , dans son château de Boisforcan en
 » Bretagne ; le Duc de Mercœur les fit brûler ,
 » comme *Chrétien* , disoit-il. M. de Poigny ne
 » tarda pas à prendre sa revanche , & fit en
 » même tems imprimer un petit livre , qui avoit
 » pour titre : *Exercice du Chrétien* , par M. de
 » Mercœur. On y voyoit son ingratitude envers
 » Henri III , son Roi , son bienfaiteur & son
 » beau-frere ; l'assassinat du Comte de Fon-
 » taines , &c. & autres exploits de ce genre » .
 (Histoire de l'Ordre du Saint-Esprit , tom. 2,
 pag. 81.)

(30) *Vivonne. (Jean de) Marquis de Pisani,*
pag. 17.

Pisani avoit fait des Mémoires & des Journaux de ses ambassades , dont de Thou , ami de tous les gens de mérite , avoue avoir fait usage pour rectifier quelques erreurs où l'avoient fait tomber des relations peu fidèles.

Les connoissances qu'il avoit acquises , & sa réputation de vertu le firent choisir en 1595 par Henri IV , pour être Gouverneur du jeune Prince de Condé , alors l'héritier présomptif de la Couronne.

(31) *Salignac , (Bertrand de) Baron de la Mothe-Fénélon ,* pag. 17.

Nous avons de cet homme illustre une *Histoire du Siège de Metz* , des *Voyages* , *Mémoires* & *Négociations* , sur lesquels on peut consulter la Bibliothèque historique de la France.

C'est lui qui , étant Ambassadeur en Angleterre , refusa d'excuser auprès d'Elisabeth , le massacre de la Saint-Barthélemy. Il avoit l'ame douce & sensible , la conversation agréable & instructive ; l'amour de la vertu & de la vérité brillèrent dans ses écrits & dans sa conduite. Enfin il fut le grand oncle de l'immortel Fénelon.

Prosper Marchand , dans son Dictionnaire ,

article *Salignae* , compte jusqu'à huit Littérateurs de cette illustre maison. Le goût des Lettres y semble héréditaire. On peut ajouter à la liste de Marchand , le Marquis de Fénelon , neveu de l'illustre Archevêque de Cambrai : il est Auteur d'une Tragédie d'Alexandre , &c.

(32) *Bertaut* , pag. 17.

Henri IV fixa Bertaut à sa Cour , en lui donnant la Charge de premier Aumônier de la Reine. Il le fit depuis Evêque de Sées , & y joignit une Abbaye : c'étoit autant la récompense de ses talens que des services qu'il rendit à ce Prince , durant les troubles de la Ligue. Esprit doux & modéré , Bertaut ne partagea point les fureurs de son siècle.

Il avoit d'abord sacrifié à la mode , & fait des vers dans la manière de Ronfard , mais il reconnut bientôt son erreur.

» Ce Poëte orgueilleux , trébuché de si haut ,

» Rendit plus retenus Desportes & Bertaut.

(BOILEAU.)

Quelques vers d'un tour agréable & facile ont sauvé son nom de l'oubli : doué d'un cœur tendre & d'une sensibilité exquise , il a contribué à donner plus de douceur & de naïveté à la Langue. De tous les Poëtes Français qui l'a-

voient précédé, Malherbe n'estimoit que le seul Bertaut.

Ses Stances tombent souvent avec grace : leur douceur & leur molle facilité en font quelquefois tout le charme ; comme dans celles-ci : le Poëte , suivant l'usage , jure de ne plus aimer , mais bientôt il se repent de ses sermens :

„ Non , non , ne tuons point un si plaisant fouci ,
 „ Rien n'est doux sans amour en cette vie humaine :
 „ Ceux qui cessent d'aimer, cessent de vivre aussi ,
 „ Ou vivent sans plaisir , comme ils vivent sans
 „ peine.

„ Tous les foucis humains sont pure vanité ;
 „ D'ignorance & d'erreur toute la terre abonde,
 „ Et constamment aimer une rare beauté,
 „ C'est la plus douce erreur des vanités du monde.

On chante encore ces Vers , qui dureront
 autant que la Langue :

„ Félicité passée ,
 „ Qui ne peut revenir !
 „ Tourment de ma pensée !
 „ Que n'ai-je en te perdant perdu le souvenir !

MM. de Port-Royal , frappés de la beauté de

ces Vers, mais indignés qu'ils fussent inspirés par un amour profane, les ont transportés dans la bouche de Job malheureux, & en ont orné leur Commentaire sur la Bible.

Bertaud ne fut pas si heureux dans les Stances sur la mort de Henri IV.

» Les grandes douleurs sont muettes, dit-il :

» Las ! il ne faut que moi pour en servir de preuve
 « Car, quand avec la France, aujourd'hui triste & veuve,
 « Je me veux tout espandre en lamentables cris ;
 « Soudain le discours manque à mon ame oppressée,
 « Et la juste douleur ravit à ma pensée
 « Ce que l'affection promet à mes écrits.

» O grand Roi ! le support des lettres & des armes,
 « Reste plutôt non plaint que plaint d'indignes larmes,
 «
 « Aussi bien Apollon n'anime plus ma veine ,
 « Comme il faisoit du tems que la docte neuvaine
 « Donnoit vol à ma plume en un âge plus doux.

Cet Auteur, si séduisant dans ses Vers, n'étoit plus le même quand il écrivoit en prose : aussi nous ne parlerons ni de l'Oraison funèbre qu'il a faite de Henri IV, ni de ses nombreux Traités de Controverse, totalement oubliés :

Quatre vers de Bertaud ont plus fait pour sa gloire que ce fatras de volumes.

Ce Poëte aimable ne survécut que d'un an à son Héros.

(32) *Regnier*, pag. 17.

Regnier est l'un des Poëtes qui eurent part aux bienfaits de Henri IV, & qui prouvent le mieux combien ce Prince aimoit & protégeoit les lettres. Le Roi lui donna plusieurs Bénéfices, & y ajouta (en 1606) la pension de 2000 livres qu'avoit Desportes son oncle, sur l'Abbaye de Vaux-cernay. Il eut même l'honneur, ainsi que Malherbe, de prêter quelquefois sa plume à ce Prince : on trouve dans ses Œuvres deux Elégies, où il déploie les grâces & la douceur de ce genre de Poësie, pour toucher quelque Beauté nouvelle. Il y a plus de sentiment & de délicatesse que dans la plupart des autres Pieces de Regnier.

Nous caractériserons ailleurs les Satyres de ce Poëte ; nous ne voulons parler ici que des deux *Discours* qu'il a adressés à Henri IV (*), & qui sont à plusieurs égards dignes du Héros

* Boileau, à l'imitation de Regnier, a aussi donné le titre de *Discours au Roi*, à la première de ses Satyres, ainsi qu'à la première de ses Epitres.

à qui il en a fait hommage : voici quelques passages du premier :

» Puissant Roi des Français, astre vivant de Mars,
 » Dont le juste labeur surmontant les hafards,
 » Fait voir par ses vertus que la grandeur de France
 » Ne pouvoit succomber sous une autre vaillance ;
 » Vrai fils de la valeur.
 » Puiffes-tu , comme Auguste , admirable en tes faits,
 » Rouller des jours heureux , en une heureuse paix.

Mais le privilège qu'a la Poësie d'exalter les grands Hommes , a aussi ses limites ; & l'on trouvera la dose d'encens beaucoup trop forte lorsque le Poëte dit à Henri IV :

» Aussi plus grand qu'Enée, & plus vaillant qu'Achille,
 » Tu surpasses l'esprit d'Homère & de Virgile.

Despréaux a bien mieux dit :

» Pour chanter un Auguste, il faut être un Virgile.

Regnier finit ainsi son discours :

» Je sonde ma portée & me tâte le pouls,
 » Afin que s'il advient, comme un jour je l'espere,
 » Que Parnasse m'adopte, & se dise mon pere ;

» Emporté de ta gloire & de tes faits guerriers,
 » Je plante mon lierre au pied de tes lauriers.

Dans son deuxième Discours qui ouvre la seconde Partie de ses Œuvres, le Poëte célèbre les exploits de Henri IV, & son style s'agrandit avec son sujet ! Il félicite ce grand Prince de ce qu'il a dissipé la Ligue, & étouffé les guerres civiles ; il s'élève au ton de l'épopée : il personifie le monstre de la Ligue, & peint la France sous les traits d'une Nymphe désolée, s'envolant au ciel. Elle apostrophe ainsi les Français :

» Peuple, l'objet piteux du reste de la terre,
 » Indocile à la paix & trop chaud à la guerre,
 » Qui, fécond en partis & léger en desseins,
 » Dedans ton propre sang, fouilles tes propres mains,
 » Entends ce que je dis, attentif à ma bouche,
 » Et qu'au plus vif du cœur ma parole te touche.
 » Depuis qu'irrévérent envers les immortels,
 » Tu taches de mépris l'église & ses autels,
 » Qu'au lieu de la raison gouverne l'insolence
 » Que le droit altéré n'est qu'une violence,
 » Que par force le foible est foulé du puissant,
 » Que la ruse ravit le bien à l'innocent ;

» Et que la vertu sainte en public méprisée,
 » Sert aux jeunes de masque, aux plus vieux de risée,
 (« Prodiges monstrueux !) & sans respect de foi,
 » Qu'on s'arme ingratement au mépris de son Roi ;
 » La Justice & la Paix, tristes & défolées,
 » D'horreur se retirant, au ciel se sont volées.

(Le Poëte finit par cette priere touchante :)

» Henri, le cher sujet de nos saintes prieres,
 » Que le Ciel réservoit à nos peines dernieres ;
 »
 » Après tant de combats & d'heureuses victoires,
 » Miracles de nos tems, honneur de nos Histoires,
 » Dans le port de la paix, grand Prince, puiffes-tu,
 » Malgré tes ennemis, exercer ta vertu :
 » Puiffe être à ta grandeur le destin si propice,
 » Que ton cœur de leurs traits rebouche la malice ;
 » Et s'armant contre toi, puiffes-tu, d'autant plus,
 » De leurs efforts dompter le flus & le reflux ;
 » Et comme un saint rocher opposant ton courage,
 » En écume venteuse en dissipant l'orage ;
 » Et brave, t'élevant au-dessus des dangers,
 » Etre l'amour des tiens, l'effroi des Etrangers :

» Attendant que ton fils , instruit par ta vaillance ,
 » Dessoûs tes étendarts sortant de son enfance ,
 » Plus fortuné que toi , mais non pas plus vaillant ,
 » Aille les Ottomans , jusqu'au Caire assaillant ;
 » Et que semblable à toi , foudroyant les armées ,
 » Il cueille avec le fer les palmes Idumées .

On voit que Regnier commençoit à donner un ton plus ferme , plus de hardiesse & d'élevation à la langue.

Le Poëte fit l'hommage au Monarque du Recueil de ses Œuvres : la reconnoissance , dit-il , lui mit la plume à la main. Il se compare à la statue de Memnon , qui rendoit un son harmonieux toutes les fois que le soleil levant la frappoit de ses regards. Cette idée est belle & noble.

(34) *Desportes* , pag. 17.

Desportes fut le Poëte le plus galant , le plus aimable & le plus heureux de son siècle : on l'appella le *Tibulle Français* , nom qu'on a depuis étrangement prodigué. Il fut comblé de faveurs par les Valois , & refusa l'Archevêché de Bordeaux. Après la mort de Henri III , il embrassa le parti de la Ligue & s'en repentit ; il reconnut bientôt les grandes qualités de Henri IV , & fit tout ce qu'il put

pour ramener à son devoir l'Amiral de Villars son ami , & toute la Normandie ; il réussit. Henri IV l'honora de son estime & même de son amitié , lui rendit ses riches Bénéfices qui avoient été saisis , & voulut lui donner l'Archevêché de Rouen. (Voy. Mémoires de Sully , tom. 1 , pag. 242 : & Histoire de Henri IV , par Bury , tom. 2 , pag. 354 -- 361.)

Desportes fit le plus noble usage de ses richesses ; sa maison étoit le rendez-vous des gens de Lettres : sa belle & nombreuse bibliothèque étoit toujours ouverte à ceux qui vouloient s'instruire , & sa bourse , à ceux qui étoient moins favorisés que lui de la fortune,

(33) *Des - Iveteaux* , pag. 18.

La faveur de Gabrielle d'Estrées le fit nommer instituteur de César , Duc de Vendôme , son fils ; il le fut depuis du Dauphin : le Roi qui avoit goûté son esprit , le choisit malgré les préventions de la Reine , à qui on l'avoit peint comme un homme dangereux , & qui étoit d'autant plus disposée à le croire , qu'il avoit été la créature de la belle Gabrielle.

Ce fut Des-Iveteaux qui présenta à Henri IV Malherbe , son parent & son compatriote.

Aussitôt après la mort de ce Prince , la Reine lui ôta sa place , & l'éloigna de la Cour. Sa conduite en fut le prétexte ; mais la véritable raison

fut la maniere dont il y étoit entré , & sur-tout d'avoir *parlé librement du Maréchal d'Ancre*. (Journal de Henri IV , 1611 , pag. 277.) C'étoit un crime irrémissible ; il fut fort regretté du jeune Roi son élève.

Il vécut quarante ans loin de la Cour , & n'en fut que plus heureux : il reprit avec plaisir la vie libre & champêtre , qu'il n'avoit dû quitter qu'avec regret.

Ses Vers aimables , sa Philosophie douce , la tranquillité avec laquelle ce vieillard vit approcher la mort , ont fait calomnier ses mœurs par une Cour triste & bigotte.

Des - Iveteaux n'avoit pas toujours fait des vers galans ; il avoit honoré son âge mûr & justifié le choix de Henri IV , par des ouvrages plus solides & sur-tout plus utiles. Son *Traité de l'Institution d'un Prince* , qu'il fit pour l'instruction de son élève , est écrit avec autant de sagesse que de précision & d'énergie ; rempli des plus belles leçons de la Morale Païenne & Chrétienne. Elles respirent la sévérité du Portique : on y voit qu'il connoissoit ses devoirs , & qu'il vouloit faire un homme , avant que de faire un Prince. Ce Philosophe , qui avoit une ame si douce & des mœurs si faciles , n'en étoit peut-être que plus propre à enseigner , & sur-tout à faire aimer la vertu.

(36) *Malherbe* , pag. 18.

Henri IV demandoit un jour au Cardinal du Perron pourquoi il ne faisoit plus de vers : Sire, lui répondit le Prélat, *il ne faut plus s'en mêler, après un Gentilhomme de Normandie, établi en Provence, qui a porté la Poësie Française, à un si haut point, que personne n'en pourra jamais approcher.* Il lui cita Malherbe : Henri fut frappé de ce nom ; parla souvent de Malherbe à Des-Iveteaux, son parent, Précepteur du Duc de Vendôme. Cependant le Poëte ne vint à la Cour que quelques années après (en 1605). Il avoit alors cinquante ans. Le Roi l'accueillit très-bien, & lui demanda des vers sur le voyage qu'il alloit faire en Limosin ; Malherbe fit les Stances qui commencent ainsi :

- » O Dieu, dont les bontés de nos larmes touchées ,
- » Ont aux vaines fureurs les armes arrachées ,
- » Et rangé l'insolence aux pieds de la raison. . .
- » Acheve ton ouvrage , &c.

On y lit ces beaux vers :

- » Quand un Roi fainéant, la vergogne des Princes,
- » Laissant à ses flatteurs le soin de ses Provinces,
- » Entre les voluptés indignement s'endort ,

- » Quoique l'on diffimule, on en fait peu d'estime ;
 » Et si la vérité peut se dire sans crime ,
 » C'est avecque plaisir qu'on survit à sa mort.
 » Mais ce Roi, des bons Rois, l'éternel exemplaire,
 » Qui de notre salut est l'Ange tutélaire ,
 » L'infailible refuge & l'assuré secours ,
 » Son extrême douceur ayant dompté l'envie ,
 » De quels jours assez longs peut-il borner la vie ,
 » Que notre affection ne les juge trop courts » &c.

Henri fut si content de ces vers , qu'il voulut retenir l'Auteur à son service ; & en attendant qu'il l'eût fait mettre sur l'état de ses Pensionnaires , il ordonna au Grand Ecuyer Bellegarde de le prendre en sa maison. Il eut sa table & mille livres de pension ; & peu de tems après, le Monarque le gratifia d'une place de Gentilhomme Ordinaire de la Chambre ; titre qu'ont eu depuis Racine & Voltaire.

Un misérable * ayant attenté sur les jours du Roi ; Malherbe fut l'interprete de la France ; il fit cette belle Ode.

- » Que direz-vous , races futures ,
 » Si quelquefois un vrai discours

* Nommé *de Liste*, Procureur à Senlis, (en 1605). Il étoit fou ; le Roi lui pardonna.

» Vous recite les aventures
 » De nos abominables jours ?
 » Lirez-vous , fans rougir de honte ,
 » Que notre impiété surmonte ,
 » Les faits les plus audacieux
 » Et les plus dignes du tonnerre ,
 » Qui firent jamais à la terre
 » Sentir la colere des cieux.
 »
 » Quelles preuves incomparables
 » Peut donner un Prince de foi ,
 » Que les Rois les plus adorables
 » N'en quittent l'honneur à mon Roi ?
 » Quelle terre n'est parfumée
 » Des odeurs de sa renommée !
 » Et qui peut nier qu'après Dieu
 » Sa gloire, qui n'a point d'exemples ,
 » N'ait mérité que dans nos temples
 » On lui donne le second lieu.
 » Qui ne sçait point qu'à sa vaillance
 » Il ne se peut rien ajouter ,
 » Qu'on reçoit de sa bienveillance
 » Tout ce qu'on en doit souhaiter ?

- » Et que , si de cette Couronne
 » Que sa tige illustre lui donne ,
 » Les loix ne l'eussent revêtu ,
 » Nos peuples , d'un juste suffrage ,
 » Ne pouvoient , sans faire naufrage ,
 » Ne l'offrir point à sa vertu.
 » Toutefois , ingrats que nous sommes ,
 » Barbares & dénaturés ;
 »
 » Toujours nous affaillons sa tête
 » De quelque nouvelle tempête , &c.

Le Roi honoroit souvent Malherbe d'entretiens particuliers. Le Poëte chantoit les principaux événemens de son regne ; il lui prêta même plusieurs fois sa plume , & nous avons encore les vers que Malherbe fit au nom *du grand Alexandre*. On a été étonné que Henri n'ait pas fait davantage pour ce *Pere de la Poësie Française*. C'est à regret que nous l'avouons ; c'est Sully qu'il en faut accuser ; tant il est vrai que les plus grands Hommes ne sont pas toujours au-dessus des petitesse de l'amour-propre !

Pendant les guerres de la Ligue , Malherbe , qui portoit les armes dans ce parti , poursuivit vivement Sully l'espace de deux lieues , & ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que celui-ci put mettre sa vie en sûreté. Devenu Ministre , il ne

vit pas de bon œil la faveur du Poëte ; il retarda les graces du Monarque , & ce ne fut qu'après sa mort & la retraite de Sully que Marie de Médicis le gratifia d'une pension de 1500 écus. (Voy. la Vie de Malherbe à la tête de ses Œuvres.)

Malherbe jouoit à la Cour de Henri IV le même rolle que Despréaux remplit depuis à celle de Louis XIV. Il se monroit Censeur sévere des méchans vers, & blâmoit sans ménagement des ouvrages qu'on admiroit. De tous les Poëtes Français , il n'estimoit que le seul Bertaud. Il étoit très-jaloux de l'honneur & de la pureté de sa langue : il disoit quelquefois en riant qu'il travailloit à *dégasconner la Cour*. Il ne passoit rien même aux Printes : aussi l'appelloit-on *le tyran des mots & des syllabes*.

Le Roi lui montrant un jour la premiere lettre que le Dauphin (depuis Louis XIII) lui avoit écrite : *comment*, dit Malherbe, *est-ce que M. le Dauphin s'appelle Loys ?* car la lettre étoit signée ainsi. Henri envoya sur le champ chercher celui qui monroit à écrire au jeune Prince , & lui enjoignit de lui mieux faire ortographier son nom. C'est ce qui faisoit dire plaisamment à Malherbe, que c'est lui qui étoit cause que *le Roi, successeur de Henri IV, s'appelloit Louis*.

Malherbe, frappé comme tous les bons Français du coup inopiné qui leur enlevoit le meil-

leur des Rois , exhala sa juste douleur dans des
Stances qui commencent ainsi :

» Enfin , l'ire du Ciel & sa fatale envie ,
» Dont j'avois repoussé tant d'injustes efforts ,
» Ont détruit ma fortune , & sans m'ôter la vie ,
» M'ont mis entre les morts.

» Henri , ce grand Henri , que les foins de nature
» Avoient fait un miracle aux yeux de l'univers ,
» Comme un homme vulgaire est dans la sépulture
» A la merci des vers.

» Belle ame , beau Patron des célestes ouvrages ,
» Qui fut de mon espoir l'infailible recours ;
» Quelle nuit fut pareille aux funestes ombrages
» Où tu laisses mes jours !

» C'est bien à tout le monde une commune plaie ;
» Et le malheur que j'ai chacun l'estime sien ;
» Mais en quel autre cœur est la douleur si vraie
» Comme elle est dans le mien ? &c.

(37) *Arnaud , Cardinal d'Offat , pag. 18.*

Né sans aïeux , ce grand Ministre ne dut
son

son élévation qu'à son mérite. Partagé entre le Barreau & la Littérature , il n'étoit encore que simple Abbé lorsque Henri le nomma son Ambassadeur à Rome : l'Evêché de Rennes & le Chapeau de Cardinal , qu'il n'avoit point demandés , furent la récompense de ses services.

Ses Lettres ont été recueillies (en 5 volumes) par Amelot de la Houffaye : on les a long-tems appellées *le Bréviaire des Politiques*. « On y remarque , dit le judicieux Auteur de *l'Esprit de la Ligue* , une politique pleine de probité , avec un style ferme & nerveux : elles respirent la droiture , la candeur , & le zèle le plus vif pour le Roi & la Patrie ».

Cet homme aussi modeste que vertueux , aura un article plus détaillé dans la notice des Hommes illustres du règne de Henri IV.

(38) *Bongars* , pag. 18.

Bongars étoit Calviniste , & s'attacha de bonne-heure à la fortune de Henri : il fut employé trente ans dans les Ambassades. Son goût l'entraînoit vers l'étude ; & l'Homme d'Etat s'honora des talens de l'Homme de Lettres.

C'est lui qui étant à Rome lors de la fameuse Bulle lancée par Sixte V , contre le Roi de Navarre , qu'il y déclaroit Hérétique & déchu de la Couronne , fit cette réponse vigoureuse qui

étonna le fier Pontife. Il afficha lui-même au Champ de Flore & jusques sur les Portes du Vatican ; que *Sixte*, *soi-disant Pape*, *en avoit menti*, & que c'étoit lui-même qui étoit *Hérétique*, &c. On sçait quel effet produisit cette démarche hardie sur l'esprit de Sixte V., & quelle estime ce Pape conçut dès-lors pour un Prince qui, dans ses infortunes, avoit de tels amis & méritoit qu'ils le servissent avec tant de chaleur & de fermeté.

L'inclination seule & non l'intérêt pouvoit inspirer à Bongars, une conduite si téméraire : Henri IV, qui vouloit être aimé, étoit si persuadé de ses sentimens, que dans la suite il lui confia une partie de ses grands desseins pour l'humiliation de la Maison d'Autriche & la pacification de l'Europe. Bongars négocioit auprès des Princes du Nord, lorsqu'il apprit la mort funeste de ce Monarque, auquel il ne survécut que de deux années.

Ses Lettres sont d'un excellent Citoyen : elles respirent la latinité du siècle d'Auguste. Les premières sont consacrées à la politique, & le plus grand nombre à l'amitié.

C'est à Bongars qu'on doit le Recueil intitulé : *Gesta Dei per Francos*, imprimé en 1611, où il réunit tous les Historiens qui ont écrit sur les Croisades : première Collection de ce genre, qui a servi de modèle aux vastes compilations de Duchesne & des Bénédictins.

(39) *Le Fevre de la Boderie*, pag. 18.

Il commença par cultiver les Lettres & la Poësie, & employa sa plume & ses talens pour Henri IV, dont il fut un des meilleurs serviteurs, pendant le délire de la Ligue. Quelques-uns lui attribuent la Harangue Italienne du Légat dans *la Satyre Menippée*,

Henri le fit son Maître-d'Hôtel, & l'envoya depuis en ambassade à Rome, dans les Pays-Bas & en Anglererre : c'est pendant son séjour à Bruxelles qu'il découvrit les intelligences de Biron avec l'Espagne.

On raconte que lorsqu'il quitta l'Anglererre, Jacques I lui fit présent d'une coupe de vermeil, enrichie de pierreries avec ces mots : *Jacques, Roi de la Grande-Bretagne, à Antoine de la Boderie*. On prétend qu'à ce don le Monarque ajouta 150 hacquenées, que la Boderie distribua à son retour à ses amis, & qu'il n'en réserva qu'une seule, que Henri lui demanda. *Il n'est pas juste, fait-on dire à ce bon Prince, que je sois le seul de vos amis qui n'ait point de part à vos libéralités.* (Dictionnaire des Hommes Illustres.)

On a recueilli les *Lettres & Négociations de la Boderie*, en 7 vol. in-12.

(40) *Du Bartas*, pag. 18.

Du Bartas a eu le même sort que Ronfard :

on l'a trop exalté dans son tems ; on l'a trop ravalé depuis. Comme Poëte , il a maintenant une réputation décriée ; mais comme Citoyen , bon Patriote , Militaire & Négociateur , il n'est peut-être pas assez connu. Nourri dans les Camps , toute sa vie fut consacrée à son Prince , qu'il *servit de son épée ; & chanta dans ses vers*. Ce Prince étoit Henri IV , encore Roi de Navarre ; il lui donna la Charge de Gentilhomme Ordinaire de sa Chambre , une Compagnie de Cavalerie , l'employa pour ses affaires en Angleterre , en Dannemarck & en Ecoſſe. Le Roi Jacques voulut le retenir à son service ; du Bartas lui répondit qu'il n'abandonneroit jamais ni sa Patrie , ni son Prince naturel. « Il ne vouloit » pas , dit Sainte-Marthe , qu'un jour on pût » lui reprocher d'avoir préféré le service d'un » Prince étranger , au service de Henri de Bour- » bon, son Maître, qui l'aimoit à cause des Let- » tres & des armes, dont il faisoit profession ; » & d'avoir abandonné ses intérêts en un tems » où les nouveaux triomphes de ce Prince vic- » torieux , sollicitoient tous les Poëtes de France » de chanter à l'envi ses louanges. (Eloges de » Sainte-Marthe , in-4. pag. 415.)

Son Poëme de la *Semaine* , eut un succès prodigieux ; en moins de six ans il s'en fit plus de vingt Editions , & il fut traduit dans toutes les langues. Il avoit fait , à la priere de Jeanne d'Albret , un autre Poëme intitulé : *Judith* ,

dont cette Reine , qui vouloit aussi délivrer son
Pays de l'oppression , lui avoit donné le sujet.
Le Poëte sembla présager dès-lors la gloire de
Henri qui n'avoit pas 18 ans :

» Prince , daignes approcher , Pan habite en nos bois ;
» Ne méprise ces rocs * ; ces rocs ont autrefois
» Nourri ces grands Héros, qu'à vaincre tu travailles.
»
» Henri , l'unique effroi de la terre Hespéride ,
» Tu ne pourrois avoir plus grand ayeul qu'Alcide:
» Il ne pouvoit avoir plus grand neveu que toi ,

Ailleurs il souhaite :

» Que le Roi Navarrois , généreux fils de Mars ,
» Mène boire bientôt dans l'Hebre ses soldats :
» Qu'il se fasse Seigneur des Provinces bornées
» Du flot des deux grands'mers & des Monts-Py-
» rennées ;
» Et qu'il voie à la fin par son glaive défaits
» Les tyrans de Maroc , de Tunis & de Fez.

* Les Pyrénées , où Henri IV avoit été nourri.

Boursoufflé dans ses vers , il étoit simple & modeste dans ses manières ; éloge d'autant plus remarquable , dit de Thou , qu'il étoit Poëte & Gascon. Il se plaignoit souvent de ce que le fracas des armes & des affaires ne lui avoit pas permis de consulter les gens de l'art , & de polir ses écrits. Il se dispofoit , dans ce defsein , à venir se fixer à Paris , lorsque la mort le surprit à l'âge de quarante-six ans. Il venoit de chanter la bataille d'Ivry : une ancienne blessure qui se r'ouvrit , le conduisit en peu de mois au tombeau. (Voy. de Thou , sous l'année 1590 ; & les addit. de Teiffier , tom. 2, pag. 148 & 149.)

(41) *Philippe de Canaye, Seigneur de Fresne ,*
pag. 18.

Grand personnage, l'un des plus doctes & des plus deliés esprits de ce siècle , dit l'Étoile.

Il suivit d'abord avec succès la carrière du Barreau : les nouvelles opinions qu'il avoit embrassées & les malheurs de la patrie le forcèrent de quitter la France. Henri alors Roi de Navarre le rechercha. Fresne-Canaye possédoit au plus haut degré le talent de la parole ; il étoit bon Français & détestoit l'ambition des étrangers. Le Monarque lui confia ses plus chers intérêts , l'envoya successivement en Ambassade dans toutes les Cours de l'Europe & l'éleva aux premières

places de la Magistrature. On avoit peine à résister au doux charme de son éloquence. Il mourut au mois de Février 1610. « Bienheureux , dit son Historien , d'avoir par son trépas , prévenu le sensible regret qui l'eût touché du détestable parricide de son Prince ». (Voy. sa Vie , à la tête de ses *Ambassades* , recueillies en 3 vol. in-fol.)

(42) *Pierre de Belloy , Avocat , pag. 18.*

Pendant le premier siège de Paris , au milieu des cris du fanatisme , un Citoyen , jusqu'alors inconnu , osa au péril de sa vie , élever sa voix en faveur de ses Princes légitimes : ce courageux Français est l'Avocat de Belloy. Il fit paroître alors dans la Capitale une *Apologie Catholique* du Roi de Navarre & de Henri III , contre les *libelles séditieux* des Conjurés. « S'il eût été Protestant , dit Bayle , il n'auroit rien fait en cela que de fort naturel ; mais comme il étoit Catholique & à Paris , on doit le regarder avec quelque sorte d'admiration ». Il fit d'autres écrits sçavans pour prouver les droits de Henri IV à la Couronne : on traita ses ouvrages de libelles , & l'Auteur en criminel. Une étroite prison , où il fut retenu pendant plus de deux ans , fut le prix de son zèle.

Aussitôt que Henri IV fut entré dans Paris , son premier soin fut de rendre la liberté à son

vertueux défenseur, & le second, de lui donner la Charge d'Avocat général au Parlement de Toulouse.

On ne trouve dans les écrits de Belloy, ni fiel, ni injures, mais beaucoup d'ordre, un style clair & élevé, sans enflure; une érudition immense & bien digérée. Cet Ecrivain développa très-habilement les menées des Guises : *il semble les avoir devinés* : c'est le sentiment de l'Auteur de *l'Esprit de la Ligue*, excellent juge en cette matière.

On ignore l'époque de la mort de ce digne & vertueux Magistrat, qui méritoit d'être mieux connu. Il fut l'un de ceux dont le patriotisme éclairé & la fermeté héroïque, oubliés de la foule de nos Historiens, honorent le plus la France, & dont l'exemple est le plus propre à réconcilier les Lettres avec les Rois. (Voy. son article dans Bayle, & la liste de ses ouvrages dans la Bibliothèque Historique de la France.)

(43) *Pierre Pithou, Avocat, pag. 19.*

Les Travaux de Pithou, ses découvertes, & son immense érudition, lui ont mérité à juste titre le surnom de *Varron de la France*; mais il est encore plus respectable par l'usage qu'il fit de ses talens & de ses lumières. Forcé de rester dans le foyer de la révolte, retenu par sa femme, ses enfans & ses livres, objets chers

dont il craignoit de se séparer , son séjour dans Paris ne fut pas inutile à son Roi. Il fit un Mémoire pour prouver que les Evêques de France pouvoient absoudre Henri IV , sans le concours de Rome : il étoit bien assez singulier déjà que le vainqueur d'Ivry eût besoin d'une absolution ! Mais comme le ridicule a plus de force sur les esprits, que la raison même , Pithou rendit encore à ce Monarque un plus signalé service, par la part qu'il eut à la *Satyre Ménippée* , ouvrage peut-être le plus singulier de ce siècle ; fruit de la réunion de plusieurs hommes de Lettres , tous liés avec Pithou par la plus étroite amitié , & passionnés comme lui pour le bien public. (M. Grosley : voy. ci-après , note 63.)

Quand la Capitale eut ouvert ses portes à Henri IV , ce Prince choisit Pithou pour Procureur général du Parlement intermédiaire. Il le chargea d'arracher des registres de la Cour , tout ce que les Ligueurs y avoient inséré d'injurieux contre lui & contre son Prédécesseur ; d'enlever des églises les tableaux , inscriptions & autres monumens des fureurs de la Sainte-Union ; enfin de tâcher de cicatrifer les plaies de l'Etat , & d'écarter , comme des armes dangereuses , tout ce qui pouvoit rappeler ou alimenter le fanatisme.

Le Monarque entretint plusieurs fois Pithou familièrement dans son cabinet , & voulut lui donner d'autres marques de sa reconnoissance.

Cet homme modeste & désintéressé , ne lui parla que de Troyes , qu'il appelloit toujours *sa chere Patrie* , mais qui étoit encore rebelle : le Roi lui accorda le pardon des coupables , & remit pour ainsi dire sa clémence à sa discrétion.

Dans le même tems ce Sçavant écrivoit son *Traité des Libertés de l'Eglise Gallicane* , qui fut reçu avec reconnoissance de tous les bons Français : l'Auteur le dédia à Henri IV , par une Epitre , dit son Historien , *digne de l'ouvrage qu'elle annonce , du bon Citoyen qui parle , & du Prince auquel elle est adressée*. Ce livre , hardi pour son siècle , a eu long-tems à lutter contre les restes de la Ligue : il est encore l'Egide d'un Corps illustre contre des prétentions étrangères , qui perdent tous les jours de leur force. Pithou combattit sans relâche , mais avec modération , les chimères de Rome & de l'Espagne.

Il faut consulter sa Vie , écrite par M. Grosley son Compatriote , pour connoître tout ce que les Lettres & la Patrie ont d'obligation à cet Homme illustre.

(44) *Gaucher de Sainte-Marthe* , pag. 19.

Sainte-Marthe , l'un des hommes les plus sçavans de son siècle , fut toujours fidèle à ses Rois , quelle qu'ait été leur religion , & à son pays , malgré ses injustices : on ne put jamais l'engager dans le parti de la Ligue : il aima mieux

s'exiler pendant cinq ans lui & toute sa famille, de Poitiers & de Paris , que de tremper dans les desseins des factieux. Retourné dans ses foyers, il y fut honoré du titre de *Pere de la Patrie*, pour avoir sauvé la ville de Loudun du pillage, dont elle étoit menacée par Joyeuse en 1587. L'année suivante , aux Etats de Blois , il plaida avec autant de fermeté que d'énergie , la cause des peuples & des Rois , contre les prétentions des étrangers qui menaçoient d'opprimer la Nation. Enfin , il contribua , plus que personne , à ramener la Ville de Poitiers à l'obéissance de Henri IV , & à lui faire obtenir de ce Monarque des conditions honorables. Lorsque ce Prince fit son entrée dans la Ville , il ne voulut pas permettre qu'on fit aucune dépense ; & refusa même les présens d'usage , assurant qu'il ne demandoit que le cœur des Citoyens. Entr'autres marques de bienveillance, dont il paya le zèle de Sainte-Marthe , il le fit Intendant d'une de ses armées.

Nous devons à cet Ecrivain patriote une Ode sur la bataille d'Ivry ; les Eoges des gens de Lettres Français de son tems ; un Poëme Latin sur l'éducation des enfans , &c. Sa vie fut pleine & sans tache. Il termina sa longue carrière sous Louis XIII. Sa pompe funèbre fut honorée des regrets de tous les bons Citoyens , & d'un éloge public , prononcé par le fameux Urdain Grandier, son compatriote : on pardonnoit

alors au mérite & à la vertu modeste de partager cette distinction avec l'orgueil du rang & la naissance.

Son frere & son fils marchèrent dignement sur ses traces : ce dernier est Auteur d'un petit Poëme , intitulé : *de Lauro* ; le Laurier. Il étoit juste qu'un pareil Poëme fut dédié à Henri IV. Dans une autre pièce de Vers , faite immédiatement après la mort de ce Prince , l'Auteur exprime ainsi le vœu de tous les Français :

*At vos , magnanimi sanctique quiescite manes
Regis , quò melior nullus in orbe fuit.*

Enfin , toute cette famille des Sainte-Marthe , par une succession bien glorieuse de talens , de patriotisme & de vertus , a honoré les Lettres & l'Erudition , depuis François I , jusqu'à nos jours. (Voy. le 3. volume de la Bibliothèque Historique du Poitou , pag. 209 ; tout le 5. vol. & particulièrement pag. 169 -- 176, 281 -- 288. Eloge de Gaucher de Sainte-Marthe , par Pétault ; Tiron du Tillet , pag. 363 , &c.)

(45) pag. 20.

Un Aumônier de Henri IV, nommé *du Peyrat*, composa un recueil fort curieux , sous ce titre : *les Propos de Table du Roi Henri le Grand*. C'étoit le résultat des questions agitées par du Perron &

& autres personnes de sçavoir & de mérite, dont il étoit sans cesse entouré pendant les repas. Les fonctions de sa Charge le rendoient souvent le témoin de ces conversations ; mais ce recueil est resté manuscrit ; & c'est une vraie perte pour le public. Il auroit pu faire pendant aux *Propos de Table* de Plutarque.

Cet Abbé du Keyrat se montra toujours fort zélé pour la gloire de Henri IV , à qui il devoit sa fortune , & conserva toute sa vie un tendre attachement pour sa mémoire. Il entreprit un grand travail sur les *Antiquités de la Chapelle du Roi* , & ce Monarque , qui ne dédaignoit aucune sorte de mérite , l'encouragea plusieurs fois dans ses recherches ; mais à sa mort , la plume lui tomba des mains.

Il peint ses sentimens avec une naïveté bien touchante. « Je puis dire avec vérité, ajoute-t-il, que » par le déplorable trépas d'un si grand Roi , je » demeurai tellement accablé sous le faix de la » misere commune & de la mienne particuliere, » que perdant un si bon Maître , il ne ne reste » plus que la voix pour plaindre mon infortune » & mon malheur en prose & en vers. » (Épître Dédicatoire de ses Antiquités.)

Il ne pouvoit prononcer le nom de Henri IV , sans que les larmes lui vinssent aux yeux d'attendrissement. Il s'occupa pour charmer sa douleur , à faire une collection de toutes les Oraisons funèbres & de tous les vers qu'on avoit com-

posés sur sa mort ; & les fit imprimer. Il se retira de la Cour & vécut long-tems dans la retraite. Le souvenir de ce *bon Maître* le suivit dans la solitude : il ne cessa point de s'en entretenir ; & c'est-là qu'il recueillit *les Dits Notables* de ce Prince. (Voy. les *Œuvres* de du Peyrat & l'*Histoire* de la Chapelle du Roi , par M. Oroux , in-4. 2 vol. pag. 328 , 329 , 330 & 355.

(46) *Du Perron* , pag. 22.

C'est pendant le siège de Rouen que Gabrielle d'Estrées présenta le jeune Abbé du Perron à Henri IV. (Voy. d'Aubigné , *Histoire Univers.* liv. 3 , chap. 14 , pag. 405.) Du Perron chanta sa Bienfaitrice & son Amant , dans des Stances pleines de verve.

» Grand Roi , dont les malheurs élèvent la vertu ;
 » Et servent de degrés à l'autel de ta gloire ;
 » Qui plus as d'ennemis , moins te vois abattu ;
 » Aussi fier au péril que doux en la victoire :

» Prince en tout accident par le fort espreuvé,
 » Juste ornement futur des histoires fidèles ;
 » Qui par un art Royal à toi seul réservé ;
 » Pardones aux vaincus & domptes les rebelles :

»

» Les feuls traits élançés de la main de l'enfant
 » Qui fait la guerre aux Dieux , treuvent le tien fen-
 » sible ;
 » Et ton royal démon , des autres triomphant ,
 » Perd en ce feul combat le titre d'invincible.

» Heureufe mille fois l'Angélique Beauté
 » Qui voit deffous fes pieds tant de gloire captive...
 »
 » L'or de fes blonds cheveux , filets femés d'appas ,
 » Des peuples prifonniers tient les ames ravies , &c.
 »

» Puiſſent tes fiers fujets diftraits de leur devoir ,
 » Qu'un eſprit factieux aux révoltes inſpire ,
 » Reconnoître auffi bien les loix de ton pouvoir ,
 » Comme tu reconnois celles de fon empire.

Henri IV goûta la tournure d'eſprit de du Per-
 ron : ſa converſation vive , ſpirituelle , galante ,
 ne pouvoit manquer de lui plaire : il le fixa près
 de lui & réſolut de l'employer, Il le fit depuis ſon
 Ambaſſadeur à Rome, Archevêque , Cardinal ,
 & enfin grand Aumônier de France ; quant
 à cette dernière place , Amyot avoit ouvert
 carrière à ceux qui cultivent les Lettres ; du
 Perron la ferma.

Cette Charge donnoit alors la Présidence de la Bibliothèque du Roi , & pour ainsi dire le Ministère au Département de la Littérature. C'est lui qui présentoit les Auteurs : il sentit le premier le mérite de Malherbe , & le fit connoître à Henri IV.

Du Perron , en Courtisan habile , se rendit très-affidu auprès du Monarque. Il assistoit à son lever. Pendant ses repas il agitoit quelques questions sçavantes ou curieuses ; l'entretenoit familièrement de vers , d'Auteurs & de Belles-Lettres : le soir il ne quittoit point son chevet ; & pour l'endormir , il lui lisoit les Romans nouveaux.

Le Cardinal avoit une Imprimerie dans sa maison de campagne de Bagnolet : il y faisoit imprimer ses ouvrages , & étoit lui-même son correcteur. Il faisoit toujours deux éditions de ses écrits ; la première , pour un petit nombre de juges éclairés , dont il recueilloit les avis ; & la seconde , qu'il livroit au public après avoir profité de leurs lumières.

Du Perron ne s'est pas contenté de composer des *Poësies amoureuses* , ni de faire des Traductions de Virgile & d'Ovide : il étoit sçavant , quoique bel esprit. Henri prenoit intérêt à ses travaux littéraires , & le pressoit quelquefois de mettre la dernière main à ses ouvrages de controverse ; parce qu'il espéroit toujours ramener les Protestans par la persuasion : seul arme que ce bon Prince permit d'employer contre ceux

de ses sujets qui ne pensoient pas comme lui.

C'est à cette occasion que le Cardinal du Perron lui écrivit de Rome , après que ce Monarque l'eut nommé grand Aumônier de France. « Il a plu à votre Majesté.... me commander » d'achever mon livre : je lui proteste que je m'en » vais tellement travailler après , que je ne leverai point la main de dessus l'œuvre , que je ne » l'aye entièrement fini & achevé. Ce sera » l'arc triomphal , la colonne & la pyramide » que je lui érigerai pour monument de reconnaissance & de gratitude , afin d'y graver en » lettres d'or , ou plutôt de diamant , l'inscription de ses bienfaits ». (Cette lettre du 19 Octobre 1606, est en original , dans un recueil in-fol. de pieces manuscrites sur Henri IV , appartenant à l'Auteur de ces notes , piece : GG).

Quant à la vie publique de du Perron , son caractère entreprenant , ses ambassades , &c ; il en sera question à l'article des Hommes Illustres de ce règne.

Cet homme chargé d'honneurs , lorsqu'il étoit tourmenté de la goutte , demandoit à changer le chapeau de Cardinal , son Archevêché , ses cordons , toutes ses dignités & sa réputation pour la santé du Curé de Bagnolet *. Ses complai-

* Village , dont il étoit seigneur.

sants avoient beau lui dire que c'étoit la statue de Nabuchodonosor ; *qu'il avoit les pieds d'argille & la tête d'or* : les cris du goutteux étoient plus forts que la voix des flatteurs. (Voyez la vie de du Perron , par M. de Burigni.)

(47) pag. 23.

Jérôme Bignon , né en 1589 , fut Auteur dans un âge où l'on sort à peine de l'enfance. A douze ans il donna sa *Description de la Terre Sainte* ; à treize , *ses Antiquités Romaines* ; à quatorze , un traité de *l'Élection des Papes* ; à dix-neuf , son livre de *l'Excellence des Rois & du Royaume de France* , dédié à Henri IV. Ces ouvrages lui valurent les applaudissemens de l'Europe sçavante & l'estime du Monarque. Il l'attacha successivement à l'éducation de Condé , de César de Vendôme & du Dauphin , auprès duquel il le mit en qualité d'*Enfant d'honneur* ; afin qu'agréablement trompés par les traits & l'extérieur du jeune sçavant , ces Princes ne crussent voir en lui que le compagnon de leurs plaisirs , & que leurs études même eussent l'air des jeux de l'enfance.

Après la mort du Roi , Bignon quitta la Cour & la France , & y rentra depuis pour être l'appui des loix & l'honneur de la Magistrature : il mourut en 1656 , *laissant* , dit Voltaire , *un plus grand nom que de grands écrits*.

(48) *Le Fèvre* , pag. 23.

Sçavant aussi modeste que vertueux , & que Henri IV alla chercher au fond de sa retraite. Ce Prince voulut lui confier l'éducation du Prince de Condé , alors l'héritier présomptif de la Couronne (en 1596). Ce sage craignoit la Cour & son éclat : il refusa le Monarque ; il fallut que de Thou & ses autres amis employassent leurs prières pour vaincre sa résistance. Ils ne le déterminèrent qu'en lui montrant tout le bien qu'il pouvoit faire , en versant dans l'ame de son jeune élève ces semences de vertu , qui influent sur le bonheur du monde.

Le Fèvre s'acquitta de ce délicat emploi en homme qui en connoissoit tous les devoirs , & dont une orgueilleuse modestie n'avoit point dicté les refus. Aussitôt qu'il eut rempli cette carrière , il courut rechercher ses livres & sa douce solitude. On l'en arracha une seconde fois , pour le mettre auprès de Louis XIII , qui venoit de monter sur le trône ; mais la mort l'enleva presque aussitôt , & ce fut sans doute un malheur. Peut-être auroit-il pu rendre le fils plus digne de son illustre Pere !

Le Fèvre ne permit jamais qu'on plaçât son nom à la tête de ses ouvrages. On a dit qu'il vécut dans la retraite avec la politesse d'un Courtisan ; & à la Cour , avec la simplicité d'un solitaire.

(Dictionnaire des Hommes Illustres en 6 volumes. Voyez son Eloge dans ceux de Sainte-Marthe , pag. 574 -- 578.)

(43) *Cayet* , pag. 29. .

Cayet avoit été Sous-Précepteur de Henri IV : devenu Roi de France , ce Prince l'admettoit à sa Cour ; & il paroît par différens passages des écrits de *Cayet* qu'il vivoit dans la familiarité du Monarque. En 1602 , Henri lui fit don d'une maison appelée le *Fief d'Ambrulant* , dont il jouit jusqu'à sa mort.

Parmi les nombreux ouvrages de *Cayet* , qui avoit été long tems Ministre de la Réforme , on distingue celui qu'il composa par l'ordre exprès de Henri IV , pour tâcher de concilier les deux Religions rivales , & prouver même aux Protestans qu'on pouvoit faire son salut dans la Communion Romaine. Pour appuyer ses raisons par des exemples , *Cayet* passa lui-même dans cette Communion. Le déchaînement des Réformés fut général ; & il n'y a point de calomnies que les Ministres n'inventèrent pour rendre ce transfuge odieux.

Il en étoit dédommagé par la confiance & l'amitié de son ancien élève : l'avantage qu'il avoit d'approcher de sa personne , lui fit naître l'idée de rassembler des matériaux pour son Histoire. Aussi la principale production de *Cayet*

& la seule qui ait sauvé son nom de l'oubli, sont ces Mémoires qu'il a donnés sous le titre de *Chronologie Septenaire & Novenaire* : Recueil excellent , rempli d'anecdotes & de particularités sur la jeunesse de ce Prince ; traits d'autant plus précieux que Cayet les sçavoit d'original , & qu'il est presque le seul qui en ait transmis la mémoire. Aussi malgré ses défauts , sa prolixité , son style pesant , son érudition déplacée , on le lit encore avec plaisir ; on le consulte avec fruit ; il s'y montre par-tout impartial & bon Français. Presque tous ceux qui ont écrit sur ce Prince , ont puisé dans cette source ; & même aujourd'hui, il est encore un des meilleurs Historiens de Henri IV. (Voyez Dictionnaire de Bayle , art. Cayet ; Journal de Henri IV , tom. premier , pag. 432, nouv. édit. ; Notes sur la Confess. de Sancy ; Chronolog. tom. 2 , pag. 207 , &c ; Mémoires sur le Collège Royal , in-4. pag. 110.)

Cayet mourut deux mois avant Henri IV.

(50) *L'Astrée* , pag. 23.

L'Astrée , dédiée à Henri IV , ne parut qu'en 1610 , c'est-à-dire , l'année même de la mort de ce Monarque : ainsi puisque Bassompierre lui en faisoit la lecture tous les soirs ; il faut que ce Prince ait été fort empressé de con-

notre l'ouvrage. (Voy. Mémoires de Bassompierre, tom. 1, pag. 185.)

Le sçavant Huet, Evêque d'Avranches, dit que ce présent fut fort agréable à ce Prince, quoique l'Auteur ne le lui fut guères ; c'est qu'Honoré d'Urfé, jeune, galant, aimable, spirituel, avoit été son rival.

Ce Roman, dont il ne parut d'abord que le premier volume, eut le plus grand succès : sous le voile ingénieux de l'allégorie, l'Auteur décrit sa propre Histoite, & une partie des aventures galantes de la Cour de Henri III. *Les Aventures de l'Astrée étoient connues*, dit Patru, *mais l'Auteur les a toutes romancées. Le Grand Enrie*, c'est Henri IV lui-même ; *Daphné*, Gabrielle d'Etrées ; *Alcidon*, le Duc de Bellegarde ; *Thorismon*, Henri III ; *Galathée*, la Reine Marguerite ; *Delie*, Diane d'Etrées, &c. L'Auteur s'y peint lui-même, sous le nom de *Celadon* ; & sa maîtresse, sous celui de *Diane* : personnages qui ont été long-tems aussi fameux dans les fastes de la galanterie, que le sont devenus depuis *Julie & Saint-Preux* dans ceux de l'amour. Le Roman de l'Astrée n'avoit point eu de modèle ; mais il a fait de bien mauvais imitateurs.

(51) *Son Chancelier* (Silléri), & *son Connétable*, (Montmorenci), pag. 25.

D'Aubigné, qui dans ses *Mémoires*, qu'il

faut bien distinguer de son Histoire, semble n'avoir voulu faire qu'un roman merveilleux, dit contre le témoignage de Brantôme, de Mathieu, & de tous les Contemporains, qu'il vit un jour Montmorenci écrire six vers latins, sur une écorce d'arbre, au sujet d'une Dame qu'il aimoit. Sainte-Foix réfute cette anecdote, déjà réfutée par elle-même.

(52) *D'Elbenne, & quelques autres, &c. pag. 26.*

Pierre d'Elbenne, Abbé de Bellozanne, étoit un homme d'un génie aisé, d'une érudition profonde & d'une expérience consommée : il avoit été fort aimé de Henri III, & plut beaucoup à Henri IV, qui l'avoit toujours auprès de lui. (Thuana, pag. 33) Mais il lui fut enlevé dès la seconde année de son règne ; il mourut à l'âge d'environ quarante ans, bon serviteur du Roi & des Dames, dit l'Etoile (ann. 1590). Il fut extrêmement regretté de ce Prince & de ses amis ; de Thou, qui étoit du nombre, fit sur sa mort des vers Latins qui respirent la douleur & le sentiment. (Voyez Mémoires de Thou, in-4. pag. 197 & 294.)

(53) *Liberté d'Imprimer & d'Ecrire, pag. 27.*

« C'est la mode en France : il faut que chaque année il y ait quelque plume qui fasse quel-

» que thèse nouvelle , afin d'amuser toutes les
 » plumes pour y répondre ; & le peuple s'en
 » repaît , sans qu'il y ait davantage de bruit ».
 (*Mercuré François*, sous l'ann. 1607, p. 227, &c.)

(54) pag. 27.

Nous avons sous les yeux un de ces Mémoires manuscrits , qu'on adreffoit quelquefois à Henri IV, sur les affaires publiques : il est de l'an 1596. On y rappelle les exemples fameux de ces Princes , qui après avoir comme lui triomphé des dangers , n'avoient pu résister à la bonne fortune & s'étoient laissé depuis endormir par les voluptés. On lui citoit ce vers dont l'Auteur nous est inconnu :

» Argus avoit cent yeux , Amour les enchanta.

On lui faisoit sentir la nécessité d'être secondé dans ses glorieuses entreprises : on l'exhortoit à faire choix d'un bon Ministre ; on lui crayonnoit les traits auxquels il pouvoit reconnoître cet homme rare ; & l'année suivante , Sully étoit à la tête des Finances. (*Discours intitulé : de la Confiance* , manuscrit du tems ; Recueil in-fol. sur Henri IV , piece cottée Q.)

(55) pag. 27.

Cet Ouvrage est la *Description de l'Isle des Hermaphrodites*

maphrodites, satire très-piquante de la Cour de Henri III, qui parut en 1605. « Plusieurs Courtisans qui y étoient peints sous des couleurs » fidèles, s'y étant reconnus, portèrent au » Roi, leurs plaintes de la hardiesse de l'Auteur. Henri voulut voir l'ouvrage & se le » fit lire, & encore qu'il le trouvât un peu » libre & trop hardi, il se contenta d'apprendre le nom de l'Auteur ; lequel il ne voulut pas qu'on recherchât : *sauf à ceux qui étoient » dans le cas, dit-il, de se corriger* ». (Voy. Journal de Henri IV, tom. 2, pag. 75 ; & tom. 3, notes, pag. 278.) Cet Auteur étoit Thomas Artur, sçavant peu connu, qui a donné des Commentaires estimés sur la Vie d'Apollonius.

Et comment n'auroit pas pardonné la vérité celui qui avoit tant de fois pardonné la calomnie, lorsqu'elle lui étoit personnelle ! Nous en avons cité plusieurs exemples, & entr'autres celui de ce fougueux libelliste, Avocat général de la Ligue, que Henri fit mettre en liberté*.

« Le jour même de sa sortie, le Monarque se » promenant aux Thuilleries, il permit que » d'Orléans, qui s'y promenoit aussi, vint lui » faire la révérence : le Roi voulut bien lui dire » qu'il le croyoit homme de bien, & qu'il le

* Voy. ci-dessus, page 81.

« fût toujours à l'avenir ». Vaincu par tant de clémence , il se répandit depuis en autant d'éloges du Roi , qu'il avoit autrefois vomis d'injures contre lui. (Voyez Journal de Henri IV , tom. 3 , pag. 88 , note.)

Nous citerons un trait d'un autre genre , qui fait bien voir jusqu'où alloit la bonté de son cœur , & l'excessive indulgence de son caractère.

On donnoit à l'Hôtel de Bourgogne , une espèce de farce très-bouffonne , où on le taxoit de penchant à l'avarice : il la vit & en rit beaucoup. Les Financiers qui y jouoient un rôle , ne prirent pas la chose si plaisamment : on mit les farceurs en prison ; mais Henri l'ayant sçu , les en fit sortir le jour même , en traitant de fots ceux qui s'étoient fâchés de ce badinage : *apparemment* , dit-il , *j'y suis plus intéressé qu'eux ; mais je leur pardonne de bon cœur , & ne sçaurois me fâcher contre des gens qui m'ont diverti & m'ont fait rire jusqu'aux larmes.* (Journ. de Henri IV , année 1607.)

Louis XII avoit également été exposé aux plaisanteries des Bouffons de son tems : ils le représentèrent en plein théâtre , buvant de l'or dans une coupe ; ce qui avoit beaucoup diverti les spectateurs : *j'aime mieux* , dit ce bon Prince , *voir rire mes Courtisans , de mes épargnes , que de voir pleurer mon peuple de mes dépenses.*

(56) *Jeannin* , pag. 27.

Le Président Jeannin est un des plus grands Ministres de ce siècle : c'est après Sully , celui que Henri IV honoroit de plus de confiance ; mais nous ne parlons ici que de l'homme instruit & du Protecteur des Lettres.

Jeannin leur devoit sa fortune , & s'en fit toujours gloire : il continua de les cultiver , & ne cessa d'employer pour leur accroissement son crédit , ses conseils & ses libéralités. » Durant » son ambassade en Hollande , dit l'Etoile , » il se montra fort libéral envers les hommes » doctes , principalement à Leyden. Scaliger » ne voulut point recevoir de lui une bourse » où il y avoit mille écus ». (Journal de Henri IV , tom. 2 , pag. 276.)

» Il avoit coutume de faire préparer tous les » ans un dîner magnifique , où tous les gens » de Lettres qui avoient pension du Roi , étoient » invités ; après une conversation pleine de » civilité , ce grand Homme les exhortoit de » continuer dans le service du Roi & du public , » & leur faisoit payer leur pension comptant. » Il les prioit de ne lui rendre aucune visite , parce » que le tems étoit précieux aux personnes de » leur profession , & leur témoignoit qu'il se » tiendroit plus leur obligé , les sçachant dans » leurs cabinets , que s'il les voyoit tous les

» jours à sa porte ». (Eloge de Jeannin par Saumaïse; rappelé dans les notes de celui de M. Guyton de Morveau, pag. 95).

Lorsque le *Traité de la Sagesse*, de Charron parut, des cris s'élevèrent de toutes parts contre ce bel ouvrage. On défendit de le mettre en vente : on tenta de soulever le Parlement, la Sorbonne, l'Université, &c. contre l'Auteur. Jeannin dissipa l'orage : il fit voir dans le Conseil du Roi, qu'une production de cette nature n'étoit pas faite pour les esprits vulgaires, & qu'il falloit lui laisser un libre cours; non, dit-il, comme un ouvrage de dévotion, mais *comme un livre d'Etat*. La fermeté éclairée de ce Ministre épargna ainsi à la France la honte d'avoir proscrit la *Sagesse*, & persécuté son Auteur.

Nous avons dit que Jeannin avoit formé le projet d'écrire l'histoire de Henri IV. Il y a même lieu de croire, d'après divers passages des lettres du Président, que l'ouvrage devoit être assez avancé; mais il ne nous en reste que la Préface. C'eût été un monument bien précieux que cette histoire, écrite par un homme si capable de dire la vérité, sous un Roi si digne de l'entendre. (Voy. *Préface de la Vie de Henri le Grand*, dans les *Œuvres de Jeannin*, in-fol. 1656, pag. 742.)

Quelques jours avant sa mort, Henri se disposant à partir pour l'exécution de ses grands

desseins , dit en plaisantant au Président Jeannin , qu'il songeât à se pourvoir d'une bonne hacquenée , pour le suivre dans toutes ses entreprises. Il dit également à Mathieu , qu'il alloit lui préparer une nouvelle matière pour augmenter son Histoire.

Le vertueux Jeannin aura un article plus détaillé dans la notice des Hommes Illustres du règne de Henri IV.

(57) *De Thou* , pag. 28.

Le Président de Thou avoit été connu de Henri IV , long-tems avant que ce Prince fut Roi de France : il raconte dans ses Mémoires, qu'il alla lui faire sa cour à Nérac en 1581 , & que Henri lui fit voir ses jardins , qu'il dirigeoit lui-même , & qu'il prenoit plaisir à embellir de toutes les richesses de la nature.

Témoin des malheurs de sa Patrie , ce Magistrat sortit de Paris , après la journée des Baricades. Il étoit à Venise lorsqu'il apprit la mort de Henri III ; il se hâta de se rendre auprès de son successeur. Henri IV , charmé de son sçavoir & de son intégrité , l'employa dans les affaires les plus épineuses. Après la mort d'Amyot , ce Monarque choisit de Thou pour lui confier la garde de sa Bibliothèque : c'étoit annoncer le prix qu'il mettoit à ce précieux dépôt , & la protection qu'il accordoit aux Lettres.

De Thou continuoît de se livrer aux honorables fonctions de la Magistrature. Il négocia plusieurs fois avec les Protestans, & servit à pacifier les troubles de Bretagne : il fut l'un de ceux que le Roi choisit pour travailler à la rédaction de l'Edit de Nantes. C'est au milieu de cette multitude d'affaires publiques & privées qu'il trouva le tems, pour la gloire de sa Patrie & l'instruction de la postérité, d'écrire l'histoire d'un siècle fertile en révolutions & en grands événemens.

Aussitôt qu'on sçut que cette Histoire étoit prête à paroître, ceux qui craignoient la voix de la vérité, firent tout ce qu'ils purent pour l'étouffer. Des clameurs s'élevèrent de tous côtés de la part des Grands, du Clergé & des Jésuites. Henri IV se déclara le protecteur de l'ouvrage. De Thou lui-même rend ce témoignage au Monarque, dans cette belle Epître que nous avons déjà citée, que c'est lui qui a imposé silence aux cris des fanatiques, des grands & des ligueurs; & que sans lui peut-être cette histoire n'auroit jamais vu le jour. (Voy. la lettre de Henri IV à M. de Béthune, son Ambassadeur à Rome, du 4 Mai 1604; de Thou, in-fol. tom. 7, chap. 2, pag. 2.)

Enfin, malgré la protection éclatante dont Henri couvrit l'Historien, il ne put empêcher que son ouvrage ne fut mis à l'index à Rome, par décret de la Sainte-Inquisition de l'an 1609 :

ce même décret condamnoit l'arrêt du Parlement de Paris , rendu contre le parricide Jean Châtel.

De Thou se délassoit de ses travaux en cultivant la Poésie : mais il n'a fait que des vers latins , dont on a inséré des traductions dans ses Mémoires.

Lorsque Henri IV le dépêcha au Duc de Nevers en 1589, il fit en voyageant l'Ode qui commence ainsi :

- » Prince , sur qui l'Europe a maintenant les yeux ,
- » Viens recevoir le prix que la vertu te donne ;
- » Viens porter la Couronne
- » Que portoient tes Ayeux.

Il célébra les grands événemens du règne de Henri : dans ses vers sur la bataille d'Ivry , il prévoit que cette victoire sera le gage de la paix , & tous les biens qui en seront le fruit :

- » Les Poètes alors qui sont sous ta puissance ,
- » Verront leur front couronné de lauriers ;
- » Illustre & noble récompense
- » Des chantres du Parnasse & des fameux guerriers.

Il y a de très-belles choses dans son Poëme à la Postérité , dont voici le commencement :

- « Tol qu'on ne peut corrompre , équitable avenir ,
- « Quand on m'attaquera , daigne me soutenir ;
- « J'ai travaillé pour toi , j'attends ma récompense
- « De ton jugement seul , & de ma conscience ;
- « Si mon travail te plaît , juste Postérité ,
- « Que pourra contre moi le vulgaire entêté ?
- « Sa jalouse critique & ses faux témoignages
- « Ne flétriront jamais mon nom , ni mes ouvrages :
- « Un jour viendra fans doute où l'envie & l'erreur
- « Ne lançant plus les traits d'une injuste fureur ,
- « Ce qu'on blâme aujourd'hui trouvera lieu de plaire ,
- « Et l'on rendra justice à ma plume sincère, &c. &c.

Il y a long-tems que ce jour est venu : ainsi J. B. Rousseau persécuté par ses contemporains, adressa sa belle Ode à la Postérité : ainsi l'autre Rousseau , plus grand & plus malheureux, écrivit ses Dialogues, où confiant le dépôt méconnu de son innocence & de sa gloire aux races futures que ses écrits rendront meilleures , il en obtiendra enfin la justice & les hommages que lui a refusé son siècle , subjugué par la réputation usurpée de ses rivaux.

(58) *Mathieu* , page 30.

Les procédés de Henri IV envers Mathieu sont

d'autant plus généreux que ce Prince avoit eu lieu de se plaindre de cet Ecrivain. Mathieu avoit d'abord été Ligueur fanatique, & vendu à la Maison de Lorraine. Dans une Tragédie vraiment pitoyable, intitulée : *la Guisade*, ou la Mort des Guises, il avoit outragé le Roi de Navarre de la manière la plus sensible & l'avoit appelé plusieurs fois *Apostat*. Dans cette même Pièce, il faisoit dire à Henri III, par un de ses confidens :

» Sire, l'on vous menace

» Que le peuple mettra de Guise en votre place,

» Qu'on vous enfermera comme inutile & sot,

» En second Chilpéric, dans un Cloître dévôt.

Tel étoit en effet le projet & le but de la politique des Princes Lorrains ; mais Henri IV, en ayant triomphé, oublia toutes les erreurs & toutes les fautes passées. Mathieu lui fut présenté par Jeannin, qui lui-même avoit été Ligueur : le Roi ne lui fit pas moins d'accueil que s'il eut ignoré ses liaisons, ses injures & ses vers, & depuis, il ne lui en a jamais ouvert la bouche. Dès ce moment, il retint auprès de sa Personne le protégé de Jeannin, lui donna le brevet d'*Historiographe de France*, en survivance de du Haillan, & y ajouta dans la suite le titre de Conseiller d'État. Cette

maniere de se vanger si noble & si nouvelle , a fait dire aux derniers éditeurs de la Diatribe Tragique de Mathieu : « il faut avouer que ce » Prince avoit un caractère bien généreux, après » de pareilles injures , de laisser approcher de » sa personne un tel homme , & même de l'honorer de ses bontés. (Voy. 3. vol. du Journal de Henri IV , dern. édit.)

Au reste Henri n'eut point à se repentir de sa conduite : ses bienfaits changerent les cœurs ainsi que la fortune de la plupart des Ligueurs : Mathieu a justifié la sienne, sinon par de grands talens, au moins par son zèle & ses travaux. Le Poëte satyrique devint Historien laborieux , & ses recherches n'ont pas été inutiles à ses successeurs.

Outre plusieurs autres productions qu'il a compilées un peu lourdement , on a de lui une Histoire de Henri IV que Perefice a fait oublier, & où cependant on trouve des particularités que l'on chercheroit vainement ailleurs ; & une Histoire de France en deux volumes in-fol. remplie de recherches & de faits curieux sur le règne de ce Monarque , qui remplit seul presque tout le second volume. L'Auteur dit dans sa Préface, *qu'il y a travaillé pendant vingt ans , par l'ordre de Henri qui lui fournissoit les principaux Mémoires.*

Ses Quatrains moraux sont le seul ouvrage en

vers de Mathieu , dont on se souvienna encore : on les a réunis à ceux de Pibrac :

« Lisez-moi , comme il faut , au lieu de ces fornettes,

« Les Quatrains de Pibrac & les doctes tablettes

« Du Conseiller Mathieu ; l'ouvrage est de valeur.

(MOLIÈRE.)

(59) *Du Haillan* , pag. 31.

Il est le premier qui entreprit de réunir en corps les Annales de la Nation : il eut le courage de débrouiller ce cahos & l'art de jecoudre avec une sorte de méthode les lambeaux épars de nos vieilles chroniques. Mais s'il corrigea quelques anciennes erreurs , il en laissa subsister un plus grand nombre : ce qui ne doit pas nous empêcher de rendre justice à ses efforts. Il étoit le seul qu'on pût lire avant Mézerai. D'ailleurs, il se montra toujours bon Français & jaloux de la gloire de sa Patrie : durant le feu des troubles il resta fidèle au Roi. Le jour des Barricades, ses meubles , ses livres , ses manuscrits furent pillés, & lui-même chassé avec tous les bons serviteurs du Monarque : il ne rentra dans Paris qu'avec Henri IV.

Ce Prince le traitoit avec beaucoup de distinction : le premier Maréchal de Biron lui écrivant de dessus le champ de bataille d'Ivry , les détails de cette journée célèbre , finissoit ainsi sa lettre :

mon bon ami , dans peu vous serez près du Roi , & nous nous verrons plus souvent.

En 1594 il dédia à ce Monarque son livre de *l'Etat & succès des affaires de France* ; ouvrage plein de choses hardies & singulieres. Il lui renouvelloit la promesse de conduire son *Histoire* jusqu'à son Regne ; ce qu'il n'a point exécuté. Du Haillan mourut la même année que ce Prince.

(60) *Peleus* , pag. 33.

Voyez son Epitre dédicatoire à la Reine Marie de Médicis , à la tête de son deuxieme Volume de *l'Histoire de Henri IV*.

Cet Ecrivain répondit mal à l'attente du Monarque : on prétend qu'il avoit eu de la réputation au Barreau comme Jurisconsulte ; il n'en eut point comme Historien, & n'en devoit point avoir ; puisque le grand nom de Henri IV n'a pu sauver son *Histoire* de l'oubli.

Henri récompensa ses bonnes intentions , en lui donnant les titres d'*Historiographe & de Conseiller d'Etat*.

(61) *La plupart des ouvrages lui sont dédiés* ;
pag. 33.

Il seroit aussi long que fastidieux de donner ici la liste de tous ces ouvrages, sur-tout depuis

1598, époque de la Paix, jusqu'en 1610. Toutes les Muses reconnoissantes s'empresserent de le célébrer. Il pouvoit, sans trop de vanité, regarder cet hommage pacifique & volontaire, comme l'expression des sentimens de toute la Nation, qui, après tant de maux, commençoit à respirer sous son règne : il pouvoit écouter sans rougir, après les avoir si bien méritées, des louanges, telles que celles qu'on mit au bas de son buste, lorsque ce Monarque fit son entrée à Metz en 1603. On y lisoit ces Vers :

- » Ce Roi qui fit pour nous un monde de merveilles ,
- » Dont la protection dissipa nos malheurs ,
- » Verra vivre à jamais son nom à nos oreilles ,
- » Son image à nos yeux , ses bienfaits à nos cœurs.

Pour lui, la Poësie & l'Histoire n'avoient qu'un même langage.

(62) *Pasquier*, pag. 33.

Les Recherches de Pasquier, ses *Lettres*, & surtout ses *Plaidoyers*, lui ont fait une grande réputation, qu'il a conservée en partie jusqu'à nos jours. Les Mœurs, les Loix, les Usages, le Droit Public & les libertés de la Nation, les Origines, les Privilèges, notre antique Poësie, & jusqu'aux révolutions de la Langue, sont l'objet de ses Recherches : elles embrassent toutes les parties

de notre ancienne Constitution. Pasquier a vu le vrai but de l'Histoire : il a négligé les batailles , les querelles , & les folies des Rois , pour ne s'occuper que du tableau des mœurs & du caractère de la Nation. Cet Ouvrage est le plus estimable qui soit sorti de sa plume. Quant à ses Plaidoyers , qui ont le plus contribué à sa célébrité , ce sont , ainsi qu'il est arrivé à d'autres écrits de ce genre , les circonstances , l'esprit de parti , les haines personnelles , la vengeance des Corps , qui ont fait leur prodigieux succès ; succès qu'ils n'auroient jamais eu par leur propre mérite : il n'y a personne aujourd'hui assez intrépide pour en soutenir la lecture : la cause contre laquelle Pasquier s'étoit déclarée , étoit bien plus facile à attaquer , qu'à défendre alors : il n'en seroit peut-être pas de même à présent. Ses Lettres recueillies en 3. vol. nous ont conservé sous un style simple & sans apprêt, une foule d'anecdotes curieuses & de traits qui peignent les mœurs de son siècle.

Au deuxième Volume de ces Lettres depuis le 14. Livre jusqu'au 20 se trouve un Recueil des *Dies Notables de Henri IV*, que l'Auteur a fait à l'exemple de Plutarque.

(63) *Satyre Menippée* , pag. 34.

Plusieurs gens de Lettres, beaux-esprits & bons Français , indignés de l'acharnement des Ligueurs , & des manœuvres odieuses qu'ils ne

cessoient d'employer pour empêcher le peuple de reconnoître Henri IV : Passerat , Pithou , Florent Chrétien , Rapin , le Roi , &c. se réunirent pour composer cette ingénieuse plaisanterie , connue sous le nom de *Satyre Menippée* ; la meilleure qu'on ait faite dans notre langue , avant les Lettres Provinciales : Production originale , où sous le voile d'une ironie fine & délicate , on démasque avec gaité les projets ambitieux de l'Espagne , les intrigues secrètes des Guises , le zèle hypocrite des Ligueurs ; où la raison est d'autant plus foudroyante qu'elle ne combat qu'avec l'arme du ridicule : le cadre en est très heureux & l'exécution piquante. Cette satyre fut publiée au milieu de l'hiver de 1593. Aussitôt qu'elle parut , elle réunit les suffrages de tous les bons esprits de l'un & de l'autre parti : son succès fut prodigieux ; il s'en fit trois éditions en trois semaines : les yeux de la Nation furent défilés ; & quelques mois après , Paris ouvrit ses portes à Henri IV , aux acclamations de tous les Citoyens.

La *Satyre Menippée* fut ainsi nommée de *Menippus* , Philosophe Cynique , qui s'étoit rendu fameux par le sel & l'énergie de ses Satyres. Varron , chez les Romains , publia une collection d'écrits du même genre , auxquels il donna le titre de *Satyræ Menippeæ* : & c'est celui que choisirent les Philosophes de ce siècle pour arracher le masque des Ligueurs.

(64) *Bibliothèque du Roi* , pag. 36.

Charles V , surnommé le *Sage* , c'est-à-dire le Sçavant , est le vrai Fondateur de la Bibliothèque Royale : on regarda comme un prodige , que ce Prince ait pu rassembler neuf cent volumes. Cette foible source s'accrut très - lentement sous les règnes qui suivirent. Mais à la renaissance des Lettres , François I , ce ami des Arts , enrichit sa Bibliothèque de tous les manuscrits Grecs qu'on put retrouver , & qu'il fit chercher à grands frais , jusque dans l'Orient. Loin de recevoir de nouveaux accroissemens sous ses petits fils , ce trésor à peine amassé , fut presque entièrement dissipé par l'avarice & la cupidité des Ligueurs. Durant les discordes civiles , chacun s'approprioit & se disputoit ces précieuses dépouilles. Enfin Henri IV , destiné à fermer toutes les plaies de la France , étant rentré dans la Capitale , recueillit ces débris épars , & y ajouta de nouvelles richesses. A la Bibliothèque de ses Peres , il joignit les restes de celle des Valois : le Cardinal de Bourbon prétendoit que celle-ci lui appartenoit , & que Henri III la lui avoit donnée ; mais le Roi lui dit que c'étoit *un meuble de la Couronne* , qui ne se pouvoit vendre , ni donner ; qu'il avoit des *Officiers* , & qu'il la garderoit mieux que lui ; que d'ailleurs , étant *Archevêque & Cardinal* , il étoit assez riche pour en acheter une autre.

Un des grands inconvéniens de cette Bibliothèque étoit de n'être point à portée des gens de Lettres : elle avoit été jusqu'alors à Blois à Fontainebleau, &c. elle voyageoit, pour ainsi dire, à la suite des Rois. Henri voulut la fixer dans la Capitale, & la fit déposer successivement, aux Jésuites & aux Cordeliers, en attendant un monument plus digne de la recevoir, qu'il lui destinoit, ainsi que nous l'avons dit, au milieu du Collège Royal de France, comme au centre de toutes les connoissances du Royaume.

Il ne laissoit échapper aucune occasion d'augmenter cette Collection qui devenoit de jour en jour plus utile. Catherine de Médicis avoit laissé une Bibliothèque, riche sur-tout en manuscrits Grecs, uniques & infiniment précieux : c'étoit un démembrement de la fameuse Bibliothèque des Médicis. Tous ces livres avoient été saisis par les Créanciers de cette Reine ; Henri les fit apprécier par les freres Pithou, en paya le valeur aux créanciers, & les réunit à sa Bibliothèque, qu'il déclara pour toujours inaliénable. « Nous avons mis un prix à ces manuscrits, disent les sçavans Commissaires, encore qu'ils ne se puissent assez estimer, tant pour la rareté & bonté desdits livres, qui ne pourroient se trouver ailleurs, que pour être une bonne part d'iceux non imprimés, & lesdits livres

» originaux & non copies, dignes d'être réservées
 » en France , pour la postérité , conservation
 » des bonnes Lettres , & pour l'honneur du
 » Royaume , & impossibilité de pouvoir colliger
 » & assembler à présent une telle Bibliothèque ,
 » pour quelque prix & en quelque pays que
 » ce soit ».

Tel est encore aujourd'hui le fonds le plus précieux de ce trésor littéraire : de Thou , *Maître de la Librairie* , fit relier ceux des manuscrits qui avoient le plus souffert , ainsi que presque tous les livres qui composoient alors la Bibliothèque Royale : la plupart sont en maroquin rouge , le chiffre du Roi aux quatre coins de la couverture , ainsi : *H. IIII* , & au milieu les armes de France , ou cette légende : *Henrici IIII . Patris Patriæ , virtutum restitutoris.* (Voy. l'excellent Mémoire qui est à la tête du premier volume du Catalogue des livres imprimés de la Bibliothèque du Roi ; *Traité des plus belles Bibliothèques* , au 7. vol. de de Thou , in-fol. à la fin , pag. 57 & 88 ; même vol. *Thuana* , pag. 200 ; & *l'Essai Historique* , de M. le Prince , pag. 31 , 33 , 37 & 264)

Nous avons dit que Henri IV envoya jusqu'à Maroc , pour rechercher des manuscrits Arabes : c'est le sçavant Etienne *Hubert* , Professeur en cette Langue , & depuis Médecin du Roi , qui fut chargé par ce Prince , de cette honorable

commission, avec le titre de son *Agent* *. Mais non content de ses premières découvertes, Henri IV l'envoya une seconde fois en Espagne **, pour y faire la recherche les meilleurs livres de Médecine, composés par les Arabes, ou écrits dans leur langue, & pour y conférer avec ceux de la Nation qui habitoient dans le Royaume de Valence. Ils jouissoient alors de la plus grande réputation : ils ont été les restaurateurs de la Médecine en Europe : les Averroès & les Avicennes, étoient les Oracles de cette science conjecturale. Hubert forma des Médecins Français, qui apprirent sous lui la langue & les secrets de ces Maîtres de l'Art ; & ils y ont fait de tels progrès qu'il y a longtemps que nos Médecins n'ont plus rien à envier aux Arabes. (Voy. Mémoires sur le Collège Royal, in-4. 3. part. page 96.)

(65) *Réforme de l'Université de Paris*, p. 49.

Voyez sur cette réforme, & sur les statuts qui furent donnés par Henri IV à l'Université, son Histoire, par Crevier, tome 7, page 60, jusqu'à la fin du volume.

Les Écrivains des beaux siècles de Rome &

* En 1598.

** En 1605.



d'Athènes sont seuls recommandés ; on bannit des études classiques les rêveries de la Scolastique & tous les restes de l'antique Barbarie de l'école , &c. &c. Plusieurs abus sont proscrits : Fêtes indécentes, excès du Landit, désordres des écoliers. Ces désordres avoient autrefois été tels qu'on eût regardé comme une entreprise téméraire de tenter de les réprimer ; ce qui a fait dire aux nouveaux Historiens de Paris , que *Henri fut le premier qui ait eu le courage de donner des loix à l'Université.* (Histoire de Paris , in-8. tome I , page 341.)

On bannit du quartier sçavant tous ceux qui faisoient profession d'Arts capables de détourner la jeunesse des études , ou de la corrompre joueurs d'instrumens, danseurs, histrions, &c. On abolit la Loi, ou plutôt l'ancienne coutume , qui obligeoit les Professeurs au célibat ; reste de ces tems barbares, où il n'y avoit que les gens d'église qui sçussent lire. Une vénalité honteuse qui faisoit acheter par l'ignorance ou l'intrigue , des Chaires qu'on ne doit donner qu'au mérite , fut également proscrite.

Ces statuts qui embrassoient tous les objets d'étude ou de discipline , furent enregistrés au Parlement en 1607 , après que le P. de Thou eut exposé les intentions de Sa Majesté , « qui » vouloit , dit-il , faire refleurir l'Université » de Paris , comme étant l'ancienne Académie

» du Royaume , destinée à enseigner à ses su-
 » jets, la religion, les loix & les sciences,
 » d'où dépendent principalement la grandeur
 » d'un Etat , & la félicité des peuples. Enfin,
 quatre Censeurs furent établis pour veiller à ce
 qu'il ne se glissât aucun abus dans l'exécution
 de ces Réglemens , &c. (Voyez aussi l'Histoire
 de Paris , in-fol. tome 2 , page 1256.)

(66) *Jésuites de la Flèche* , page 41.

Henri IV , ayant conçu le projet de tirer la
 Noblesse Française de l'ignorance où elle avoit
 croupi trop long-tems , donna aux Jésuites
 (en 1603) la maison de la Flèche , la même où le
 Roi de Navarre son pere , avoit été marié , pour
 en faire un Collège : il y payoit les pensions de
 quantité de jeunes gentils-hommes , qui y
 étoient instruits en toutes sortes d'exercices. En
 1609 , ces Peres obtinrent du Roi une somme de
 cent mille écus, pour augmenter leurs bâtimens,
 & le nombre de leurs élèves. Sully qui n'ai-
 moit pas les Jésuites , faisoit difficulté de don-
 ner cette somme : le Roi lui dit qu'il vouloit
 que son mandement eut lieu. Le Monarque dai-
 gna s'occuper lui-même des détails qui pou-
 voient rendre cet établissement plus utile &
 plus conforme à ses vues.

Quand il eut rétabli les Jésuites , on leur
 reprocha devant lui qu'ils attiroient à eux les

*Beaux-Esprits : - & c'est de quoi je les estime , re-
pliqua ce Prince.*

A la mort de ce Monarque ils avoient trente-
cinq Colléges dans le Royaume , *qu'ils ne tenoient que de sa magnificence , & qui ne subsistoient que par ses libéralités* : il avoit même obtenu pour eux la permission de bâtir un Collége à Constantinople. (Voyez Chronologie Septenaire , sous l'année 1604 ; Journal de Henri IV , sous l'année 1609 ; Mercure Français , tome 1 , page 484 ; & tome 2 , page 170 & suiv. Mémoires de Sully , sous l'année 1606 , tome 3 , page 68 & 69 ; Essais sur les Honneurs Littéraires , page 365 -- 367 ; Compte rendu des Comptes rendus , tome 2 , page 399 -- 404.)

(67) *Collége Royal , page 42.*

François I , fonda le Collége Royal en 1530 , c'est-à-dire , qu'il établit douze Professeurs pour enseigner les Langues sçavantes & Orientales , la Philosophie , l'Eloquence & les Mathématiques ; mais il ne leur assigna point de lieu fixe pour tenir leurs écoles. Sous Henri II , ils donnèrent leurs leçons aux Colléges de Cambray & de Tréguier. Malgré l'amour tant vanté de Charles IX , pour les Lettres , il ne fit rien pour elles : les Professeurs étoient obligés d'errer , de donner leurs leçons jusques dans les rues , & pour prix de leur zèle , étoient très-mal payés.

Les guerres de Religion survinrent, puis la Saint-Barthelemi ! . . . Epouvantés de ce grand crime, les Professeurs & les écoliers s'enfuirent : de cinq cens Auditeurs qu'avoit le Collège Royal, il n'en resta pas cinquante. Cette désertion devint totale, durant les convulsions de la Ligue ; les écoles furent fermées ou servirent d'écuries. Henri triomphant, rétablit l'ordre par-tout * ; les Professeurs r'ouvrirent leurs écoles : aux Chaires anciennement fondées qu'il fit revivre, ce Prince en joignit une d'Anatomie, pour la dissection du corps humain ; étude qui sous François I, passoit encore pour un sacrilège ; & une autre de Botanique, dans le même tems qu'il établissoit à Montpellier un *Jardin Royal des Plantes*, le premier qu'on ait vu en France, & qui a servi de modèle à tous les autres. Enfin, il conçut, comme nous l'avons dit, le dessein d'élever un Collège Royal dans l'emplacement de ceux de Cambrai & de Tréguyer. Mais à peine l'eut-il commencé, que la mort vint arrêter ses projets. On eut l'air cependant de ne pas tout-à-fait les abandonner : on continua les travaux ; mais le plus lentement possible : une partie des bâtimens suspendue en 1624, est restée imparfaite jusqu'à nos jours, qu'elle a enfin été remplacée par un édifice plus digne & des Lettres & des Rois qui

* Voyez ci-dessus, note 8.

les protègent. (Voy. l'Histoire du Collège Royal, par M. l'Abbé Goujet, 1 vol. in-4. ou 3 vol. in-12, & note sur le Journal de Henri IV, nouvelle édition, tome 3, page 550.)

(68) *Prolixes Harangueurs*, page 44.

Henri détestoit les longues harangues ; son esprit juste & vif s'accommodoit mal des louanges bannales, de ces phrases vagues, & sc̄avamment prolixes, qui faisoient toute l'éloquence des Cicérons du tems : nous n'en rapporterons qu'un seul exemple. Un de ces éternels harangueurs, député d'une Province, qui avoit suivi le parti de la Ligue, s'étant embarrassé dans ses longues périodes, & dans des éloges entortillés, dont il ne sc̄avoit plus comment se tirer : *Je vous entends*, lui dit le Roi ; *vous voulez dire que la Provence est à moi, & non au Duc de Savoye.*

(69) *Fauchet*, page 46.

L'aventure que nous avons indiquée est arrivée à Saint-Germain, où le Roi faisoit bâtir : Fauchet y étant allé pour lui demander une pension, trouva ce Prince dans ses jardins, occupé à faire terminer un Neptune, pour l'ornement d'un bassin. Le Sculpteur travailloit à la barbe du dieu : aussi-tôt que le Roi apperçut
Faucher

Fauchet, qui en portoit toujours une très-ample :
Voilà justement, dit-il à l'Artiste, *le modèle de*
la barbe que nous cherchons.

Le principal ouvrage de Fauchet, sont ses *Anti-*
quités Gauloises & Françoises, remplies d'érudi-
tion ; mais si mal digérées, que l'Auteur est
souvent inintelligible : c'est cet ouvrage indi-
geste qui a dégoûté Louis XIII de la lecture ;
& c'est sur-tout en ce sens qu'on peut dire
qu'un gros livre est un grand mal. (Voyez Nicéron,
tome 25 ; Tablettes des Rois de France, tome 3,
pag. 28 & 29, &c.)

(70) pag. 46.

La manière dont Henri reçut le *Faiseur d'A-*
nagrammes, le *Tailleur* qui vouloit faire des
Loix, &c. nous rappelle une conversation de
ce Prince avec un *Avocat*, qui étoit venu pré-
senter à la Reine un *Panegyrique de la Vierge*
Marie.

Henri : « *Combien de Causes avez-vous plaidées ?*
» -- *Cinq.* -- *Combien en avez-vous gagnées ?*
» -- *Deux, Sire.* » Le Roi, regardant Madame
de Guise : -- « *Ma Cousine, je veux vous donner*
» *cet homme pour Avocat.* -- *Sire, je remercie*
» *Votre Majesté ; car, puisque de cinq Causes,*
» *il en perd trois, il ne feroit pas bien mes affaires.*
» -- *Ventre-saint-gris, vous ne dites pas aussi,*
» *qu'étant Avocat de la Vierge, il gagnera doref-*

» *navant toutes ses Causes.* Tout le monde ris beaucoup , excepté le pauvre Avocat, qui ne fut plus tenté de faire de mauvais sermons. (Voy. l'Etoile , tome 2 , page 300.)

(71) page 47.

Théodore de Beze , à l'âge de quatre-vingt ans , vint voir Henri IV , qui assiégoit le Fort de Sainte Catherine , près de Genève : « il en fut reçu avec beaucoup de marques de bienveillance ; & même ce grand Prince lui fit présent de cinq cens écus d'or , pour témoigner l'estime qu'il faisoit de ce vieillard vénérable , *qu'il vouloit bien honorer du titre de Pere* ». (de Thou , livre 125 , cité par Teiffier , adition à ses Eloges , tom. 2 , pag. 367 & 368. Voy. aussi Mémoires de Sully , tome 1 , p. 499.)

Nous observerons que cet événement se passa en 1600 ; que Henri IV alors étoit Catholique , & que ce n'étoit plus le Chef de Secte qu'il honoroit en Théodore de Bèze , mais l'homme de mérite , long-tems célèbre par les graces & les agrémens de son esprit. Ces qualités se font sur-tout remarquer dans ses Poësies latines , qu'il a intitulées : *Juvenilia* , & qui sont connues de tous les gens de Lettres. On les a réunies dans le dix-neuvieme volume de la jolie Collection de Barbou.

(72) page 48.

Ce Rimeur , qu'on a dit élève de Malherbe , comme si les Poètes faisoient des élèves , ainsi que les Peintres & les Sculpteurs, est Porcheres-d'Arbaud , Provençal. Le Sonnet qu'on lui attribue , & qui fut si magnifiquement payé , commence par ces vers :

- « Ce ne sont pas des yeux , ce sont plutôt des Dieux ;
- « Ils ont dessus les Rois la puissance absolue, &c.

Il a fait un autre Sonnet sur les *cheveux* de la belle Gabrielle qu'il apostrophe ainsi :

- « Doux Chaînon de mon Prince, agréables supplices
- « Blonds cheveux, &c.

Les curieux trouveront ces Vers dans un ancien Recueil , intitulé : *Muses Françaises*, fol. 61 & 286 ; & *Anecdotes des Reines & Maîtresses*, tome 6 , pag. 66 & 68.

Ce Porcheres vécut assez pour être de l'Académie-Française.

(73) *Lettres de Henri IV* , page 52.

La note qui devroit se trouver ici , est rejetée à

*la fin , où l'on propose le dessein d'une Collection ,
ou CHOIX DES LETTRES DE HENRI IV.*

(74) page 56.

Cette lettre précieuse pour l'Histoire, & qui dévoile bien des Mystères, dont nous parlerons peut-être ailleurs, est tirée des manuscrits originaux de la Roque, Garde-du-Corps de Henri IV, & témoin oculaire des événemens de sa vie, sur-tout comme Roi de Navarre.

(75) *Harangues de Henri IV*, page 66.

Celle que nous venons de rapporter, est la plus belle qui soit sortie de sa bouche, mais non la seule qui mérite d'être citée. Ses réponses au Clergé, aux Parlemens, à ses peuples, sont des chefs-d'œuvre de raison autant que des monumens de sa bonté. Chaque mot porte sentence : ce ne sont point des discours d'appareil ; il les faisoit lui-même, sur le champ, sans préparation. C'est le moment & les circonstances qui développoient la vivacité de son esprit & la sensibilité de son âme. C'étoit-là toute son éloquence. Il écrivoit rarement ces discours : recueillis par les auditeurs, la tradition seule nous les a transmis : voilà pourquoi on y trouve quelquefois de légères différences.

Pendant le second siège de Paris, (en 1590)

le Cardinal de Gondi, & l'Archevêque de Lyon, Députés des Ligueurs, vinrent lui demander une trêve :

« Je ne suis point diffimulé, leur dit-il, »
 » je dis rondement & sans feintise ce que j'ai »
 » sur le cœur. J'aurois tort de vous dire que je ne »
 » veuille point une paix générale : je la veux, »
 » je la désire... Pour avoir une bataille, je »
 » donnerois un doigt, & pour la paix, j'en don- »
 » nerois deux... J'aime ma ville de Paris, »
 » c'est ma fille aînée ; j'en suis jaloux. Je veux »
 » lui faire plus de bien, plus de grace, plus de »
 » miséricorde qu'elle ne m'en demande ; mais »
 » je veux qu'elle m'en sache gré, & qu'elle »
 » doive ce bien à ma clémence, & non au »
 » Duc de Mayenne, ni au Roi d'Espagne. S'ils »
 » lui avoient moyenné la paix & la grace que »
 » je lui veux faire, elle leur devoit ce bien, »
 » elle leur en sçauroit gré, elle les tiendrait »
 » pour libérateurs, & non point moi ; ce que je »
 » ne veux pas. C'est chose trop préjudiciable à »
 » ma ville de Paris, que de différer plus long- »
 » tems la capitulation... Il est déjà mort tant »
 » de personnes de faim, que si elle attend encore »
 » huit ou dix jours, il en mourra dix ou vingt »
 » mille, ce qui seroit une étrange pitié. Je »
 » suis le vrai Pere de mon peuple, je ressem- »
 » ble à cette vraie mere de Salomon ; j'aimerois »
 » quasi mieux n'avoir point de Paris, que de »
 » l'avoir tout ruiné & dissipé, après la mort

» de tant de pauvres personnes, Ceux de la
 » Ligue ne sont pas ainsi ; ils ne craignent
 » point que Paris soit déchiré , pourvu qu'ils en
 » ayent une partie : aussi sont-ils Espagnols ou
 » *Espagnolisés*... Vous , M. le Cardinal, en devez
 » avoir pitié ; ce sont vos ouailles , de la moi-
 » dre goutte de sang desquelles vous serez
 » responsable devant Dieu ; & vous aussi, M. de
 » Lyon , qui êtes le Primat par-dessus les autres
 » Evêques ; je ne suis pas bon Théologien ,
 » mais j'en sçais assez pour vous dire que Dieu
 » n'entend point que vous traitiez ainsi le pau-
 » vre peuple , qu'il vous a recommandé ; & cela
 » pour faire plaisir au Roi d'Espagne , & à
 » Bernardin Mendozze & à M. le Légat : vous en
 » aurez les pieds chauffés en l'autre monde. Eh !
 » comment voulez-vous espérer de me con-
 » vertir à votre religion , si vous faites si peu
 » de cas du salut & de la vie de vos ouailles ?
 » C'est me donner une pauvre preuve de votre
 » sainteté , j'en serois trop mal édifié. (Voyez
 tome I, de la Satyre Menippée ; notes , pag.
 450 & suiv.)

A la Paix , les Députés du Clergé vinrent le
 trouver , & lui firent une peinture malheureu-
 sement trop fidèle , des désordres qui régnoient
 dans l'Eglise :

« Je reconnois , leur répondit-il , que ce que
 » vous avez dit est véritable ; mais je ne suis
 » pas auteur de tous ces maux ; ils étoient intro-

» duits avant que je fusse venu. Pendant la
 » guerre j'ai couru où le feu étoit le plus allumé
 » pour l'étouffer ; maintenant que nous som-
 » mes en repos , je ferai ce que veut le tems de
 » la paix. Je sçais que la Religion & la Justice
 » sont les colonnes & les fondemens de ce
 » Royaume ; & quand elles n'y seroient point ,
 » je les y voudrois établir , mais pied-à-pied ,
 » comme je fais en toutes choses. Je ferai
 » en sorte , Dieu aidant , que l'Eglise soit
 » aussi bien qu'elle étoit du tems de Louis XII ;
 » mais il faut , par vos bons exemples , que
 » vous répariez ce que les mauvais ont détruit ,
 » & que la vigilance recouvre ce que la non-
 » chalance a perdu. Vous m'avez exhorté de
 » mon devoir , je vous exhorte du vôtre ;
 » faisons bien vous & moi : allez par un che-
 » min & moi par l'autre ; si nous nous rencon-
 » trons , ce sera bien fait. Mes Prédécesseurs
 » vous ont donné des paroles avec beaucoup
 » d'appareil ; & moi , avec ma jaquette grise ,
 » je vous donnerai des effets : je suis tout gris
 » par le dehors , mais tout or au dedans » .
 (Mercure Franç. Ann. 1598 ; Bury , tom. 3 ,
 pag. 133 , 134 ; Péréfixe , pag. 243 , 244 ,
 avec quelques différences ; Journal de Henri
 IV , tome 2 ; & Biblioth. du Roi , vol. 407 des
 Manuscrits de du Puy.)

Quand le Parlement vint lui faire des remon-

trances sur l'Edit de Nantes ; il répondit aux Députés :

« Messieurs, vous me voyez en mon cabinet , où je viens vous parler , non point en habit Royal , ni avec la cape & l'épée , comme mes Prédécesseurs , ni comme un Prince qui vient recevoir des Ambassadeurs : mais vêtu comme un Pere de famille , en pourpoint, pour parler familièrement à ses enfans. Je prends bien les avis de mes serviteurs : lorsqu'on m'en donne de bons , je les embrasse ; & si je trouve leur opinion meilleure que la mienne , je la change fort volontiers. Il n'y a pas un de vous qui quand il me voudra venir trouver , & me dire : *Sire , vous faites telle chose qui est injuste à toute raison* , que je ne l'écoute fort volontiers. Il ne faut plus faire de distinction de Catholiques & d'Huguenots ; il faut que tous soient bons Français , & que les Catholiques convertissent les Huguenots , par l'exemple de leur bonne vie. Je suis Roi Berger , qui ne veux répandre le sang de mes brebis ; mais je veux les rassembler avec douceur , &c. »

Nous n'avons pas cru malgré sa beauté, devoir rapporter cette Harangue en entier , à cause de son étendue ; on la trouvera dans Mathieu , *Histoire des sept Années de Paix* , du regne de Henri IV , tome 1 , pag. 210 & suiv. & dans

Bury , tom. 3 , pag. 161 -- 166. Nous en possédons un manuscrit du tems , vol. in-fol. piece T, où il y a des différences assez considérables.

(76) *La Reine Elisabeth lui écrivoit , &c.*
page 69.

Voici la fin de la Lettre de cette Reine :

« Je m'étois promise ce bonheur & ce contentement , de vous baiser & embrasser des deux bras , comme étant votre loyale sœur & fidèle alliée, & vous, ce mien & très-cher frere , que j'aime & honore plus que chose au monde; duquel, afin de vous dire le fond de ma pensée , j'admire les vertus incomparables , & surtout sa valeur entre les armes; ses civilités, ses courtoisies entre les Dames, &c. » (Mémoires de Sully , in-fol. tome 2 , page 16.)

Voyez aussi dans le Recueil *de la Boderie* , la lettre où Henri IV dit qu'Elisabeth l'a choisi pour son *Chevalier*. Cette Reine lui écrivit après le combat d'Aumale , pour le prier de ménager davantage sa personne. (Bury , tome 2 , page 149.)

(77) *Le bruit de sa valeur répandu jusques dans l'Orient , page 79.*

En voici un témoignage qui n'est pas équi-

voque ; c'est une lettre du Grand Seigneur qui nous a paru curieuse :

» AMURATH , par la grace du Grand Dieu ,
 » grand Empereur de Constantinople , &c.

» A Toi , Henri , Roi de Navarre , issu de la
 » Race invincible des BOURBONS , je désire
 » salut & heureuse fin , pour ce que tu es très-
 » clément & débonnaire , & qu'as été délaissé
 » en bas-âge par tes devanciers : la renom-
 » mée est parvenue jusqu'à nous , de la gran-
 » deur & magnanimité de ton courage , &
 » que Dom Philippe de la Maison d'Autri-
 » che , favorisant ouvertement tes ennemis ,
 » tâche de te priver de ta succession légitime
 » qui t'appartient au Royaume de France ,
 » qui est de notre alliance & confédération , en
 » haine de ce que tu détestes le faux service des
 » idoles , &c. &c. Si tu l'as agréable , je t'en-
 » voyerai deux cent voiles surgir au port d'Ai-
 » guesmortes , aussi promptement que ta né-
 » cessité le requiert. »

(Cette lettre traduite du Grec & d'une écriture du tems , existe à la Bibliothèque du Roi , vol. 9037 , fol. 22 , des manuscrits de Béthune)

Henri n'accepta point l'offre d'Amurath , mais il fit en 1604 , avec le Sultan Achmet , son successeur , un traité d'alliance honorable & très avantageux au Commerce : il y fut stipulé que toutes les nations de l'Europe , y compris les Anglois , pourroient commercer libre-

ment dans les Echelles du Levant ; sous la bannière & la protection de la France. « Ce traité » est encore remarquable , dit le P. Hénault , » en ce qu'il fut imprimé à Paris, en Turc & en » Français , de l'Imprimerie des langues Orientales, Arabique, Turquesque, Persique , &c. » ce qui prouve qu'il y avoit alors à Paris des » caractères Arabes, & des caractères des autres langues Orientales , avant même la Bible Polyglotte de le Jay ». (Abrégé Chronologique , sous l'année 1604.)

(78) *A table avec ses amis , qu'il se plaisoit à surprendre , page 83.*

La liberté & la gaieté étoient l'ame de ces repas. C'est Sully sur-tout qu'il aimoit ainsi à surprendre à l'Arsenal. Un jour entr'autres on fut si gai, Henri éprouva tant de plaisir dans ces libres entretiens de l'amitié , qu'il dit à Sully : *Grand -Maître , venez m'embrasser , car je vous aime comme je dois , & me trouve si bien céans , que j'y veux encore souper & coucher : je n'irai point aujourd'hui au Louvre.* Le lendemain , après avoir travaillé avec Sully , renfermés seuls dans son cabinet , ils vinrent rejoindre les Courtisans. Le dîner n'étoit pas prêt : on s'entretint de diverses matieres agréables ou sérieuses. La conversation tomba sur les grands Hommes & sur les qualités qui leur ont mérité ce titre. Chacun dit son sentiment : Henri

S'adressant à Sully : *Auquel de ces hommes célèbres souhaiteriez-vous le plus que je ressemblasse*, lui dit-il ? Alors Sully parcourt l'antiquité , passe en revue tous les Princes qui se sont fait un nom dans Histoire ; vient ensuite aux Rois de France & à leurs Contemporains , compare les uns aux autres , trace rapidement leur portrait , & assigne en passant leurs bonnes & mauvaises qualités. « Maintenant , Sire , dit-il au Roi , » c'est à vous à décider auquel de ces grands » Princes vous aimeriez mieux ressembler , » toutes compensations faites , & de voir si » vous n'y perdriez point , vous qui certaine- » ment les avez surpassés en plusieurs choses. » Pour bien prononcer là-dessus , lui répondit » le Roi , il faudroit mieux & plus attentive- » ment considérer tout ce que vous avez dit » de chacun , en bien & en mal ; mais le dîner » qui est servi , ne nous en donne pas le loisir. » Il faut remettre cela à une autre fois ; je vous » prie de le faire rédiger par écrit ; & puis je » vous dirai ce que j'en pense , aussi bien que de » vos dernières paroles , que vous n'avez ajou- » tées , dit agréablement ce Prince , que pour » me faire trouver vos mets encore meilleurs ».

Cet entretien continua pendant tout le repas ; après lequel Sully avoua au Roi , que deux jours auparavant il avoit relu par hazard les extraits qu'il avoit faits autrefois de la vie des grands Hommes ; que c'est à cette circonstance qu'il

qu'il devoit l'érudition dont il venoit de se parer , & rédigea en effet un précis de cette conversation , qu'il remit au Roi , & qui se trouve dans les Mémoires de ce grand Ministre. (Voy. cet Écrit au tome 3 , page 282 -- 290 ; & l'Extrait qu'en a fait M. de Bury , première page de sa Comparaison de Henri IV avec Philippe de Macédoine.)

(79) page 86.

Ce n'est pas la première fois que deux grands hommes se sont rencontrés : au reste , Henri IV est digne en tout de servir de modèle ; & le Prince Henri a donné plus d'une preuve de son amour & de sa vénération pour son Patron. Etant allé visiter le champ de bataille d'Ivry , ce grand Général étoit pensif & réfléchissoit sur cette journée célèbre , lorsqu'une jeune Bergère d'Anet , vint sans être apperçue , lui poser sur la tête une couronne de lauriers ; le Prince , au même instanc , ôta de dessus son front cette couronne & la déposa sur le piédestal de la Pyramide , érigée à la mémoire de Henri IV. (Mercure du 20 Novembre 1784.)

(80) *Henri IV* avoit commencé à écrire les *Mémoires de sa Vie* , page 90.

Le témoignage de Casaubon est formel. Tilon du Tillet , dans ses *Essais sur les Honneurs Littéraires*,

res, (page 416.) fait aussi mention des MÉMOIRES DE HENRI IV, qui sont, dit-il, conservés manuscrits à la Bibliothèque du Roi.

C'est une tradition qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. L'Auteur d'*Oïphanis*, qui a fait parler à l'amour un si doux langage dans son Héroïde de Gabrielle d'Estrées à Henri IV, s'exprime ainsi dans une note sur cette dernière Piece. « On ignore assez communément, qu'à » l'exemple de César, Henri IV avoit com- » mencé des Commentaires sur ses Campagnes; » il ne les a point achevés. L'on m'a assuré que » ce Manuscrit, trouvé dans ses papiers après » sa mort, étoit actuellement dans le cabinet » du Roi. »

M. Blin de Sainmore tient cette Anecdote de quelques amis de Voltaire.

(81) *Sa Mere, sa Sœur & son Aïeule faisoient des Vers, page 90.*

L'esprit, les connoissances, & sur-tout le goût des vers, étoit chez Henri IV une espece d'héritage qu'il avoit recueilli de la ligne maternelle : sa mere & sa sœur parloient Latin & faisoient des vers ; son Aïeule étoit la fameuse Reine de Navarre, Marguerite de Valois, sœur de François I, qui s'est immortalisée par ses Contes & par ses Poésies. On a remarqué que c'est la première Française qui ait cultivé le

Lettres avec succès. Tout le monde connoît les *Contes & Nouvelles de la Reine de Navarre*, imités de Bocace. Quant à ses Poésies, elles ont été imprimées en 1547, sous ce titre : *Marguerites de la Marguerite des Princesses, très-illustre Royne de Navarre*. Ses vers sont moins connus & sur-tout beaucoup moins lus que ses Contes : Marguerite de Valois fut proclamée par son siècle, la *dixième Muse & la quatrième des Grâces*, suivant l'usage : mais ce qui est plus rare & plus honorable, c'est qu'elle mérita ce titre. Elle avoit à sa Cour trois Anglaises qui faisoient des vers Français : c'étoit trois sœurs d'une rare beauté, nommées Mesdemoiselles de Seymour ; on appelloit celles-ci *les trois Grâces Anglaises*. (Voy. sur la *Reine de Navarre* de Thou, ann. 1549 ; son art. dans Bayle ; le 2. vol. du *Parnasse des Dames* ; *Mélanges tirés d'une grande Bibliothèque*, &c.)

Quant à Jeanne d'Albret, sa fille, elle avoit eu plusieurs années pour Précepteur, Nicolas Bourbon, l'un des hommes les plus instruits de son siècle. On n'a point recueilli les Poésies de cette Reine : elles sont éparées parmi celles de Joachim du Bellay. Ce Poëte l'ayant félicitée sur la naissance du *Duc de Beaumont*, qui fut depuis Henri IV, Jeanne d'Albret lui répondit en vers : elle en fit pour la belle *Limeuil* : un Contemporain nous apprend encore que cette grande Princesse, *Royne d'un bel esprit*, a fait

une *Déploration tant en Vers qu'en Prose*, de ce qu'on avoit poursuivi à mort les Princes & contraints de se sauver avec leurs enfans au berceau. Enfin, on trouve de cette Muse couronnée plusieurs Pièces citées dans des Compilations plus modernes. Elle aimoit tous les Arts : étant un jour allé voir l'Imprimerie du fameux Robert Etienne, (en 1566) elle fit dans le lieu même cet Impromptu :

- » Art singulier, d'ici aux derniers ans,
- » Représentez aux enfans de ma Race,
- » Que j'ai suivi des craignans Dieu la trace,
- » Afin qu'ils soient les mêmes pas suivans.

(Voy. Recueil des Poësies de Joachim du Bellay, tome 2, fol. 44, Vo. 45, 46 & 47; & livre 6, page 32; Récréations Historiques, tome 1, page 283 & suiv. Aneed. des Reines, tome 4, page 444; Essais sur les Honneurs Littéraires, page 368; Hommes Illustres de Sainte-Marthe, page 71 & 72.)

Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV, imita sa Mere & son Aïeule : dans sa jeunesse
 » Elle jouoit bien du luth, elle chantoit encore
 » mieux, & faisoit assez bien des Vers * ».

* Hist. du Duc de Bouillon, tom. 1, pag. 222.

Jamais Princesse ne manqua tant de mariages : elle s'en consoloit en disant avec gaieté :

Grata superveniet quæ non sperabitur hora.

Cette heure vint, & ce fut le terme de son bonheur : elle cherchoit à charmer ses ennuis en s'entretenant avec les Muses : mais alors ses vers remplis de sentimens pieux se ressentent un peu trop de l'état habituel de son ame , quoiqu'ils ne soient dépourvus ni de douceur , ni d'harmonie. Une mélancolie profonde anime tous ses accens. Ce sont pour la plupart des traductions ou des imitations des Pseaumes : elle envoyoit ces vers à Théodore de Beze pour les corriger : & les Vers & les Lettres de cette Princesse nous ont été communiqués par M. le Conseiller Tronchin , des Délices , avec une politesse & une honnêteté qui auront sans doute des imitateurs.

Ces trois Princesses étoient Protestantes ; quand on sollicitoit la dernière de se faire Catholique : *Non*, dit-elle , *je ne serai jamais d'une Religion où il me faudroit croire que ma mere est damnée.*

La mere & la sœur de Henri IV auront chacune un article dans la notice des Personnages illustres qui ont honoré son siecle.

(82) *Il employoit les meilleures Plumes de son tems , page 92.*

Henri n'avoit pas toujours le loisir de faire

des vers pour les Maîtresses. Nous avons vu une de ses lettres à Gabrielle, où il lui dit : « Ces » vers vous présenteront mieux mon état, & » plus agréablement que ne feroit la Prose ; » je les ai dictés, non arrangés . . . »

Pour les arranger, il avoit recours aux Beaux Esprits du tems. Bertaud, son Aumônier, Malherbe, l'Evêque d'Evreux du Perron, lui prêterent leur plume tour-à-tour. Ce dernier faisoit des vers, tantôt sous le nom du Roi, à la belle d'Estées ; & tantôt au nom de cette favorite pour son Amant : Il étoit, sans qu'ils s'en doutassent, le commun interprête de leurs sentimens ; comme il arriva depuis à Bensérade de faire mystérieusement les lettres de Louis XIV & les réponses de la Valliere. Sous la dictée de Gabrielle, il peignoit à Henri toute la délicatesse de l'amour, ses espérances, ses craintes, ses tourmens : Confident du Roi, il disoit à sa Maîtresse :

« Roine de mes pensers, & ma flâme dernière ;

.

« Ton image toujours dans mon cœur sera peinte :

« Gardant ce temple saint pour cette idole sainte,

« D'autre objet désormais je ne puis être atteint, &c.

C'est pour la Marquise de Verneuil que le galant Evêque de Séez exerça ses talens à

chanter la beauté & à peindre la tendresse. Après avoir célébré ses yeux, ses cheveux, son cou, & tous les charmes qu'on peut vanter, sans être trop indiscret ; il finit ainsi :

- » En voyant des Beautés si dignes de louange ,
- » Pour ne les louer pas , il faut être un rocher ;
- » Et pour les bien louer , il faudroit être un Ange.

Enfin , Malherbe chanta, sous le nom d'*Alexandre*, Mademoiselle de Montmorenci , qui parut pour la première fois à la Cour, en 1609, parée de toutes les graces de la jeunesse & de la beauté.

- » A quelles roses ne fait honte ,
- » De son teint la vive blancheur ?
- » Quelle neige a tant de blancheur
- » Que sa gorge ne la surmonte ?
- » Et quelle flâme luit aux cieux
- » Claire & nette comme ses yeux ?

- » Soit que de ses douces merveilles ,
- » Sa parole enchante les sens ;
- » Soit que sa voix , de ses accens
- » Frappe les cœurs & les oreilles , &c.

Alexandre dit ailleurs en Stances pleines d'harmonie :

„ Je fers , je le confesse , une jeune merveille
 „ En rares qualités , à nulle autre pareille , &c.

(Voy. les Œuvres de Malherbe , de Bertaud , de du Perron , & l'Extrait qui s'en trouve dans les *Anecdotes des Reines & Maitresses* , tome 6 , page 78 & suiv. pages 111 , 131 , 159 , 190 , 192 , 198 , 203.)

(83) *Vers à Aurore* , page 93.

Ces Vers sont également attribués à Henri IV. par M. de la Borde , dans ses *Essais sur la Musique* , ouvrage aussi curieux qu'intéressant. Il y a même un couplet de plus que dans le manuscrit qu'on nous a communiqué : il est placé entre le premier & le second de ceux que nous avons rapportés ; le voici :

„ Pour entendre
 „ Sa voix tendre ,
 „ On déserte le hameau ;
 „ Et Tytire ,
 „ Qui soupire
 „ Fait taire son chalumeau.

(Voyez l'*Essai sur la Musique* in-4. vol. IV ,

Liste des Auteurs qui ont fait des Chançons ;
article HENRI IV.)

(84) *Notre Théâtre étoit encore dans l'Enfance.*
page 97.

L'Art divin des Sophocle & des Euripide , n'existoit point pour nos gothiques Aïeux : les Farces monstrueuses & dévotes, appellées *Mysteres* ; & les Farces non moins stupides du *Prince des Sots* , nom également digne des Auteurs, des Acteurs & des Spectateurs, étoient en possession de faire leurs délices depuis plus de quatre cens ans, lorsqu'un Français tenta de donner une Piece dramatique dans le goût des anciens : c'est en 1552 que Jodelle fit paroître sa *Cléopâtre* ; *Didon* suivit de près. Cet essai fit révolution ; on n'étudioit pas encore la nature ; mais on étudioit les Auteurs qui l'avoient le mieux connue. Soutenu du genie de Virgile , Jodelle , quoiqu'il n'eût produit qu'un Drame informe sçut intéresser : on vit avec surprise, cette nouvelle source de beautés puisée dans le cœur humain. Cette heureuse hardiesse donna l'idée d'un plaisir jusqu'alors inconnu ; l'intéressante *Didon* fit verser aux Français autant de larmes , qu'elle en avoit fait verser jadis aux Romains , sous les peintures enchanteuses du Prince de leurs Poëtes. Ces Pieces furent représentées avec une pompe ex-

traordinaire : Jodelle fut très-fêté à la Cour , & mourut à l'Hôpital.

Plus sensible à la gloire dont s'étoit couvert Jodelle qu'effrayé par sa triste destinée , Garnier se présenta dans la même carrière : nourri de la lecture de Senèque le tragique , il transporta sur la Scène Française quelques-unes de ses beautés avec tous ses défauts : il montra des traits fiers & vigoureux ; des modeles de grandeur ou de vertu qui étonnoient les esprits en les élevant au-dessus d'eux-mêmes ; & tel fut l'enthousiasme qu'excitèrent *Hippolyte* , *Porcie* , *Cornelie* , &c. que Garnier fut mis par ses contemporains au-dessus de Sophocle & d'Euripide ; & parce qu'il avoit surpassé Jodelle , on crut qu'il avoit surpassé tous les autres Auteurs , & qu'il avoit effacé tous les chefs-d'œuvre de l'antiquité , dont le commun des spectateurs n'avoit pas la moindre connoissance.

Il est probable que l'art auroit fait dès-lors des progrès marqués , si les guerres atroces de religion , armant tous les Citoyens , n'eussent détourné de tout autre objet. Les connoissances humaines , les sciences , les arts ; tout fut arrêté , & le Théâtre se ressentit plus que tout autre de ces funestes divisions ; puisque c'est celui qui a le plus besoin de protection & d'harmonie entre les Citoyens qu'il contribue encore à réunir.

Eh quel appui auroient pu prêter à cet art divin , des Rois qui trembloient pour leurs jours & pour leurs Couronnes ? quel intérêt auroient pris à des malheurs factices , à de paisibles représentations de théâtre, des Français accablés de leurs propres maux , & qui donnoient en effet à l'Europe le spectacle de scènes tragiques, dont ils étoient eux-mêmes les Héros , les Acteurs & les victimes. Ce n'est pas au moment qu'on fournit au Théâtre les sujets les plus noirs & les plus horribles catastrophes , qu'on a l'esprit assez tranquille pour les transporter sur la Scène. D'ailleurs , ce ne seroit plus une imitation fidèle , seul charme de tous les arts , mais d'affreuses réalités qui feroient reculer d'horreur.

Mais lorsque Henri IV eut enfin rétabli le calme & ramené la paix sur son char de triomphe , alors tout prit une nouvelle vie ; les arts sortirent une seconde fois du tombeau ; & l'existence de la Scène Française date de la Paix de Vervins , des belles années du regne de Henri & du commencement de ce siècle fameux , qui porta depuis le nom de Louis XIV *.

* Les premières Pièces de Hardi sont de 1594 & 1595 ; mais ce ne fut que vers 1600 qu'elles furent jouées sur un Théâtre fixe à Paris : dans le même

HARDI qui d'abord avoit suivi une troupe de Comédiens errans dans les Provinces, obtint pour elle la permission de venir s'établir dans la Capitale : elle eut besoin de toute la protection du Monarque pour se soutenir contre la rivalité des Confreres de la Passion, qui prétendoient avoir le droit exclusif d'amuser ou d'ennuyer nos Aïeux. Né avec une facilité prodigieuse , l'inépuisable Hardi soutint seul pendant près de trente ans cette Scène encore informe. Il fut le véritable fondateur du Théâtre Français , ainsi que Corneille en fut depuis le pere & le créateur : c'est le Poète le plus fécond qui ait jamais paru chez nous. Il donna près de huit cens Pieces de Théâtre , dont heureusement il ne nous reste qu'une quarantaine. Ses premiers Effais furent applaudis : on n'avoit connu depuis long-tems que des plaisirs atroces & des spectacles sanglans ; on connut enfin des amusemens plus doux , plus dignes d'occuper l'esprit & les loi-

tems , Shakespear , par la seule force de son génie , créoit le Théâtre Anglais : ses premieres Pieces sont du règne d'Elisabeth ; mais ce ne fut qu'en 1603 , qu'il obtint des Lettres-Patentes de Jacques I , pour jouer ses Tragédies par-tout le Royaume : avant cet homme étonnant , les Anglais n'avoient ainsi que nous , que des Farces dégoûtantes , des moralités & des mystères.

firs des honnêtes gens : le Spectacle devin
insensiblement un plaisir nécessaire. On n'é-
toit pas difficile : le seul Hardi fournissoit à
ces Représentations journalieres. Avoit-on be-
soin d'une nouveauté pour réveiller l'attention
du public ; l'inépuisable Auteur ouvroit son
Plutarque , mettoit en vers tant bien que mal,
le français d'Amyot : chaque Vie , coupée
en cinq parties égales , fournissoit une Tra-
gédie : le Poëte suivoit son Héros depuis sa
naissance jusqu'à sa mort , & en huit jours
on avoit une Piece nouvelle : affranchi de
toutes règles ,

« Là souvent le Héros d'un spectacle grossier ,

« Enfant au premier Acte , est barbon au dernier ».

Il se joue également & des trois unités , &
des mœurs , & des bienséances. Le nombre des
Pieces de Hardi étonne ; « *mais dès qu'on le lit ,*
» dit Fontenelle , *sa fécondité cesse d'être mer-*
» *veilleuse*. Tantôt on trouve une Courtisane
» au lit , qui par ses discours soutient assez
» bien son caractère : tantôt l'Héroïne est
» violée ; tantôt une femme mariée donne des
» rendez - vous à son galant : les premieres ca-
» resses se font sur le théâtre , & de ce qui
» se passe entre deux amans , on n'en fait

» perdre aux Spectateurs que le moins qu'il
» se peut ».

A travers l'indécence monstrueuse & le mauvais goût qui regnent dans les compositions de **Hardi**, on sent à la lecture de ses vers que la langue acquéroit de la douceur & de la force tout ensemble : & ce spectacle, par ses défauts mêmes, & par sa nouveauté, devoit infiniment plaire à des spectateurs qui n'avoient point d'objets de comparaison & qui ne pouvoient avoir encore ni un tact exercé, ni un goût délicat.

Depuis on a beaucoup maltraité cet Auteur, & peut-être a-t-on eu raison ; cependant il a donné à ses Pièces une marche plus théâtrale ; & il faut avouer avec **Sarrazin**, *qu'il a véritablement tiré la Tragédie en France du milieu des rues, & des échaffauts des carrefours* : il fut l'**Eschyle** de la France comme **Jodelle** en fut le **Thespis** ; il a mis sur la voie ceux qui devoient suivre la même carrière, & ses fautes en ont épargné à ses successeurs. Bientôt la Scène Française prend une forme plus régulière ; acquiert plus de décence & de majesté : la révolution est rapide ; c'est l'ouvrage de moins de vingt années. D'excellents esprits cultivent cette mine féconde & neuve encore : un libre essor les entraîne dans cette carrière, où il y a tant de palmes à moissonner, où le talent jouit le

plus de sa gloire ; carrière séduisante , dont les dégoûts n'avoient point encore défendu l'entrée ; où nos sublimes Acteurs ne s'étoient pas encore arrogé le droit de mettre des entraves aux talens & d'être les Juges suprêmes du génie ; contens d'en être les modestes organes. Théophile porte le premier coup à la réputation de celui qui depuis trente ans régnoit sur la Scène : Racan , dans *ses Bergeries* , offre des Scènes liées avec art ; un dialogue naturel , un style plein de grace & de douceur ; les Pièces du fécond Hardi n'osent plus se montrer : comme tant d'autres Tragiques , il survit à sa réputation : un rival encore plus redoutable , Mayret dans la *Sophonisbe* , acheve la défaite du vieux pere du Théâtre. Bientôt Rotrou dispute à Mayret le sceptre de Melpomène ; mais un nouvel Athlete se présente , & les terrassant tous deux , d'un seul vol s'élance d'un bout de la carrière à l'autre. Il recule les limites de l'art & ne lui laisse d'autres bornes que celles de l'esprit humain. Vainqueur de tous ses rivaux , depuis près de deux siècles on a vainement tenté de le vaincre. Placé sur le trône de la Scène , les dents des serpens s'uferont pendant mille ans avant d'entamer le pied de sa statue ; & malgré l'adresse de ses Détracteurs & les critiques impuissantes de la médiocrité , & les louanges plus infidieuses de ses rivaux , sa gloire n'en recevra

point d'atteinte , & il pourra toujours s'écrier comme au tems de ses triomphes lorsqu'on vouloit lui disputer sa renommée : *En suis-je moins le Grand Corneille ?*

(85) *Henri favorisa l'établissement d'un second Théâtre à Paris , page 97.*

Nous ne parlons point des Bouffons ou Comédiens Italiens , appelés *Gli Gelosi*, venus en France dans le tems où tout étoit Italien à la Cour de Médicis , rappelés & chassés depuis à diverses reprises. Henri IV retint la troupe d'Ysabelle *Andreini* ; & Sully payoit leurs pensions en 1608. (Mémoires de Sully, tome 3 , page 247 ; & Mathieu , *Années de la Paix* , tome 2 , page 446.)

Le premier Théâtre National fut celui de l'*Hôtel de Bourgogne* , où des Acteurs Français, qui succédèrent aux Confreres de la Passion , jouèrent concurremment avec eux les Pièces de Jodele & de ses successeurs.

A la Paix , des Comédiens qui avoient erré dans les Provinces , demanderent à Henri IV & obtinrent de ce Prince la permission de se fixer dans la Capitale : ils avoient à leur tête un homme qui alimentoit sans cesse leur Spectacle de nouveautés : c'est sur ce Théâtre que furent données les huit cent Pièces de Hardi ; & telle est l'origine de la *Troupe du Marais*.

Ces deux Troupes jouèrent en concurrence pendant plus d'un demi siècle *, jusqu'à ce que Louis XIV eût permis à Moliere d'établir un troisième Théâtre Français à Paris : c'est ce qu'on appella la *Troupe de Monsieur*, Frere du Roi, ou la Troupe de Moliere.**

Après la mort de ce grand homme, les Acteurs divisés se partagerent entre la Troupe du Marais & celle de l'Hôtel de Bourgogne : l'une jouoit Racine, & l'autre Pradon : enfin, ces deux Troupes rivales se réunirent encore quelques années après ***, & ne formerent plus qu'un seul Théâtre, sous le nom de *Comédiens Français*.

Qu'on nous permette à ce sujet une réflexion : il est bien étonnant que dans l'enfance de l'art il y eût déjà dans la Capitale plusieurs troupes dévouées à la représentation journaliere de ses informes essais ; qu'à mesure que les chefs-d'œuvre se sont multipliés, on se soit plû à di-

* Depuis 1600, jusqu'en 1658 ou 1659.

** Ceux-ci jouèrent au Palais Royal, alors appelé Palais Cardinal, dans une Salle qui, à la mort de Moliere, en 1673, fut donnée à Lully pour y établir l'Opéra.

*** En 1680 & 1688 ; c'est alors qu'ils vinrent s'établir au Faubourg Saint-Germain.

minuer dans la même proportion, le nombre des organes destinés à reproduire au milieu de nous ces créations du génie ; qu'enfin, dans un siècle où nos richesses en ce genre sont telles qu'aucun peuple de l'univers ne peut soutenir le parallèle, dans un tems où la fureur des Spectacles s'est accrue à un tel point, qu'on semble crier de toutes parts : *panem & Circenses* ; il est bien étonnant, dis-je, qu'on aime mieux multiplier les tréteaux où le bon sens, la langue, le goût & la décence soient également insultés, ou même transporter plus scandaleusement encore ces tréteaux sur la Scène Française, que d'accorder un second Théâtre à la Nation : Théâtre que sollicitent le bon goût, la raison, la nécessité de ranimer l'émulation des gens de Lettres & des Acteurs : en un mot, désiré par tous les bons esprits, comme le seul moyen, s'il en est tems encore, de retarder la décadence, & de prévenir la chute de ce bel art, qui fut pendant cent cinquante ans l'orgueil & les délices de la France ; & qui a plus contribué que ses victoires à faire adopter sa langue & à propager sa gloire chez toutes les Nations de l'Europe.

(86) *Henri IV auroit pu voir le premier
Chef-d'œuvre de la Scène Française* ,
page 97.

Le Cid a été donné en 1636, vingt-six ans

après la mort de Henri IV ; mais Sully , qui n'avoit que six ans de moins que son ami , n'est mort que trente-un ans après lui , en 1641. Il a vu le Cid , les Horaces , Polieucte , Cinna ; c'est-à-dire , presque tous les Chefs-d'œuvre du grand Corneille.

Il est remarquable que le Pere de la Tragédie en France , celui de la Peinture , & le Créateur de la Philosophie , Corneille , le Pouffin & Descartes , soient nés sous le regne de Henri IV. Les encouragemens de tous les genres que ce Prince avoit accordés aux Lettres & aux Arts , & sur-tout les institutions , dont il avoit jetté les premiers fondemens , formèrent , ou du moins préparèrent la plupart de grands Hommes du siècle de Louis XIV.



Note 73, indiquée ci-dessus pag. 207.

*Dessin d'une Collection, ou CHOIX DES
LETTRES DE HENRI IV.*

Les Lettres de Henri IV à Manaud de Batz, qui étoient inconnues jusqu'ici, nous ont été communiquées par M. le Baron de Batz, issu de lui en ligne directe & masculine, au cinquième degré. Ce Seigneur de Batz étoit singulièrement aimé de Henri IV, qui l'avoit surnommé *son Faucheur*, sans doute à cause de sa valeur. Ce brave Chevalier eut la gloire de sauver la vie à ce Prince, lors de la surprise d'Euse en Armagnac en 1576, Henri IV le lui rappelle souvent dans ses Lettres avec une grace & une énergie de sentiment, qui fait autant d'honneur au Monarque qu'au Sujet ; & entr'autres, dans celle-ci :

« Monsieur de Batz, c'est vrai qu'un gros vi-
» lain homme m'a voulu mettre en suspicion
» votre fidélité & affection, Or à tel que me faut
» entendre, est bien mon oreille ouverte ; mais
» lui sont bouchés, mon cœur & ma croyan-
» ce, comme en cette occasion ; & n'en faites
» plus de compte que moi. En quel autre que
» vous pourrois-je tenir ma confiance, pour
» la conservation de ma ville d'Euse ? là où

» ne puis donner autre modele que le brave
 » exemple de vous-même ; & tant qu'il vous
 » souviendra du miracle de ma conservation
 » que daigna Dieu y opérer , principalement
 » par votre valeur & bonne résolution , ne
 » pourrez oublier votre devoir. Parquoi vous
 » prié-je de vous en souvenir chaque jour
 » pour l'amour de moi , qui m'en souvien-
 » drai toujours pour le reconnoître envers vous
 » & les vôtres : sur ce , n'ai autre exprès com-
 » mandement à vous bailler , que de faire très-
 » certain état de l'amitié

» du bien vôtre : HENRY. »

Parmi ces Lettres , celle dont nous avons rap-
 porté dans le texte un passage , nous a paru si
 intéressante , & ce passage si sublime , que nous
 nous sommes hâtés de la faire connoître :
 elle est bien digne de l'ame de cet excellent
 Prince : il n'y avoit que lui dans son siècle
 capable d'écrire une pareille Lettre. Le désir
 de multiplier des paroles aussi admirables , nous
 a déterminés à faire calquer par un habile
 Artiste , l'écriture originale de la main de Henri
 IV. La fidélité de la gravure est telle qu'au pre-
 mier coup-d'œil , on prendroit la copie pour
 l'original. Plusieurs personnes qui n'ont point
 la connoissance des anciennes écritures , y ont
 été trompées. Peut-être nous sçaura-t-on quel-
 que gré d'avoir cherché à reproduire & à per-

pétuer en quelque sorte avec l'expression d'une ame aussi belle , les traits d'une main aussi chérie que l'est celle de Henri IV. Nous prévenons que nous nous ferons un plaisir de distribuer *gratuitement* cette gravure curieuse à tous ceux qui nous la feront demander : ne pouvant satisfaire tout le monde , nous en donnerons du moins jusqu'à ce que la planche soit épuisée.

Pour faciliter la lecture de cette Lettre aux personnes à qui les anciennes écritures ne seroient pas familières , nous allons rapporter le texte en entier , en en conservant fidelement l'ortographe :

» Monfr. de Batz , j'ay entendu avec plésyr
 » les servyces que vous & Monfr. de Roque-
 » laure avez fet à ceuls de la Relygyon & la
 » sauveté que vous partyculyérement avez dor-
 » née an vostre Chasteau de Suberbye à ceuls
 » de mon Peys de Béarn , & aussi l'ofre que
 » je accepte pour ce tems de vostre dyt Chasteau,
 » dequoy je vous veus byen remerfyer & pryer
 » de croyre que combyen que soyés de ceuls là du
 » Pape , je ne avès , comme le cuydyés, mes-
 » fyance de vous dessus ces choses. Ceus quy
 » suyvent tout droyt leur confyancé sont de ma
 » Relygyon , & moy je suys de cele de tous ceus
 » là quy sont braves & bons. Sur ce, je ne feré la
 » présente plus longue , synon pour vous re-
 » commander la place qu'avès en meyn & d'estre

» sur vos gardes pour ce que ne peut faylyr que
 » ne ayés byentôt du bruyt aus oreyles ; mes
 » de ceus-là je m'an repose sur vous , comme le
 » devés fere sur vostre plus assuré & mylleur
 » amy : HENRY.

Pour rendre l'illusion plus complete , cha-
 cun pourra écrire à la main au bas de son
 épreuve , ainsi que nous l'avons fait nous-
 même sur la nôtre , cette indication :

» Lettre de la main de Henri IV ,

» écrite à Manaud de Batz , Gouverneur

» de la ville d'Euse , en Armagnac :

» Cette Lettre est de l'an 1577 ; Henri IV n'avoit
 » pas encore 24 ans.

Cette Lettre & le grand nombre de celles
 que nous avons été à portée de voir de Henri
 IV , nous ont fait concevoir depuis long-tems
 le dessein de donner un choix des Lettres de
 ce Prince. Nous disons un choix & non un
 recueil complet ; car alors il faudroit des volu-
 mes. On a lieu de s'étonner de la multitude des
 lettres qui existent de sa main , & comment ce
 Prince qui a mené une vie si active & si agitée ,
 a pu trouver des momens pour tant écrire. Il y
 en a près de trois mille dans les seuls Mémoires
 de Sully ; beaucoup davantage à la Bibliothè-
 que du Roi , & dans les différens cabinets de

l'Europe ; & plus encore entre les mains des descendans ou des héritiers de ces hommes qui ont été les compagnons de sa gloire & de ses travaux : ce sont ces vestiges épars , de la bonté , de l'esprit & de la valeur de Henri IV , que nous nous proposons de réunir : nous avons déjà rassemblé un grand nombre de ces Lettres ; mais celles que l'on connoît font désirer plus vivement celles qu'on ne connoît pas encore. On voit avec peine que ces précieux restes , fidèles dépositaires de l'ame du meilleur des Rois , ensevelis dans la poussière des Bibliothèques , ou confondus dans des papiers de famille , soient comme perdus pour le public , si avide de tout ce qui intéresse ce Grand Homme. Si les fragmens que nous avons rapportés , donnent une grande idée de la rapidité du style , & de la vivacité d'esprit de Henri IV ; il en est d'autres non moins intéressantes , quoique plus longues , où l'on aime à suivre les divers mouvemens de son ame , le développement de ses idées , & dont la lecture nous fait partager les peines , l'espérance , les chagrins , les angoisses , les plaisirs ; enfin , tous les sentimens qui l'animent. Il me semble qu'un Recueil de pareilles Lettres seroit un livre bien précieux : nous ne négligerons rien pour parvenir à les rassembler. Toutes les personnes qui possèdent des lettres de Henri IV où il y auroit quelques traits caractéristiques , quelques détails

détails piquants, des Anecdotes non connues, en un mot, qu'ils croiroient dignes d'entrer dans cette Collection, sont invitées à les communiquer : elles seront fidèlement copiées sur les originaux qui seront sur le champ rendus aux personnes intéressées. On ne fera point usage des lettres contre-signées, parce qu'alors, ce n'est plus Henri IV, mais les Secrétaires, qui parlent. Ces lettres doivent être autographes, c'est-à-dire, écrites de la main même de ce Prince ; on ne recevra de copies que dans le cas où il nous seroit en même tems permis de les vérifier sur les originaux ; à moins que ces copies ne fussent faites d'après des archives publiques & certifiées par les chefs & les gardes de ces dépôts. Ces lettres rassemblées, nous en ferons un choix, & nous ne donnerons ce Recueil qu'autant qu'il y en aura un assez grand nombre d'intéressantes pour répondre à l'idée que nous avons de Henri IV. On y joindra des notes historiques sur les Personnages à qui elles sont adressées. C'est un monument que nous voulons élever à la mémoire de ce Prince, d'autant plus glorieux, qu'il en fournira seul tous les matériaux ; & qui sera en même tems honorable à cette antique noblesse, à ces braves Français, à tous les ordres de l'Etat, (car il ne dédaignoit pas d'écrire, même à de simples Citoyens) ; en un mot, à tous ceux qui dans ses malheurs, l'ont généreusement servi de leurs con-

seils , de leurs lumieres , de leur argent , ou de leur épée , & qui lui ont aidé à conquérir , à faire fleurir son Royaume , & à immortaliser son règne.

Le seul nom de Henri IV suffit pour recommander cette entreprise , qui demande beaucoup de patience , & qui ne peut être exécutée que par un vif amour pour sa gloire ; amour que lui seul de tous les Rois pouvoit inspirer. L'Auteur de ce dessein ne veut pour lui que l'honneur d'être l'Éditeur de Henri IV. En remplissant cette tâche volontaire , il croira mieux mériter de la Patrie , qu'en produisant lui-même de foibles ouvrages : la médiocrité s'honore en s'affociant à de grands noms ; tandis que le génie seroit coupable , s'il se traînoit sur les productions des autres.

On peut faire tenir les lettres de Henri IV à M. l'Abbé BRIZARD , rue des Grands Augustins : c'est également à lui qu'il faut s'adresser pour se procurer des exemplaires de la Lettre gravée de ce Prince.

P. S. Une observation préliminaire bien importante à faire , quant aux lettres de Henri IV en elles mêmes , c'est que plusieurs personnes se flattent d'avoir de ces lettres , qui sont dans l'erreur ; & cette erreur est très-commune. On nous a présenté beaucoup de ces piéces contemporaines , où l'on ne manque

pas de mettre sur l'étiquette : *Lettres de Henri IV* ; & en effet , écrites de son tems , portant des dates qui cadrent avec les années de son règne , soit en Navarre , soit en France , & signées *Henri de Bourbon* ; il est facile de s'y méprendre. Cependant ces lettres ne sont point de lui ; jamais il n'a signé *Henri de Bourbon* , mais seulement *Henry* ; jè n'ai pas vu cette règle une seule fois démentie. D'après cette observation , on doit conclure que ces lettres sont d'un autre Prince : aussi toutes celles qui sont écrites & signées ainsi , sont - elles ou de *Henri de Bourbon* , Prince Condé , ou de *Henri de Bourbon* , Duc de Montpensier , qui vivoient , l'un , sous *Henri* , lorsqu'il n'étoit que Roi de Navarre ; & l'autre , sous *Henri* , devenu Roi de France.

FIN DES NOTES.

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu , par ordre de Monseigneur le
Garde des Sceaux , un Manuscrit ayant
pour titre : *De l'Amour de Henri IV pour
les Lettres* ; & je n'y ai rien trouvé qui
m'ait paru devoir en empêcher l'impression.
A Paris , le 4 Décembre 1784.

BLIN DE SAINMORE.

P R I V I L E G E D U R O I.

LOUIS , PAR LA GRACE DE DIEU , ROI DE
FRANCE ET DE NAVARRE. A nos amés & féaux
Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement,
Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel ,
Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux
leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il
appartiendra : S A L U T. Notre amé le sieur * * *
Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer
& donner au Public un Ouvrage de sa composition ,
intitulé : *De l'Amour de Henri IV pour les Lettres* ,
s'il Nous plaifoit lui accorder nos Lettres de Permif-
sion pour ce nécessaires. A CES CAUSES , voulant favo-
rablement traiter l'Exposant , Nous lui avons permis

& permettons par ces Présentes, de faire imprimer le dit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par-tout notre Royaume, pendant le tems de cinq années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. FAISONS défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance. A LA CHARGE que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, & à l'Arrêt de notre Conseil du 30 Août 1777, à peine de déchéance de la présente Permission; qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit ouvrage sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le sieur HUE DE MIROMESNIL, Commandeur de nos Ordres; qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit sieur HUE DE MIROMESNIL: le tout à peine

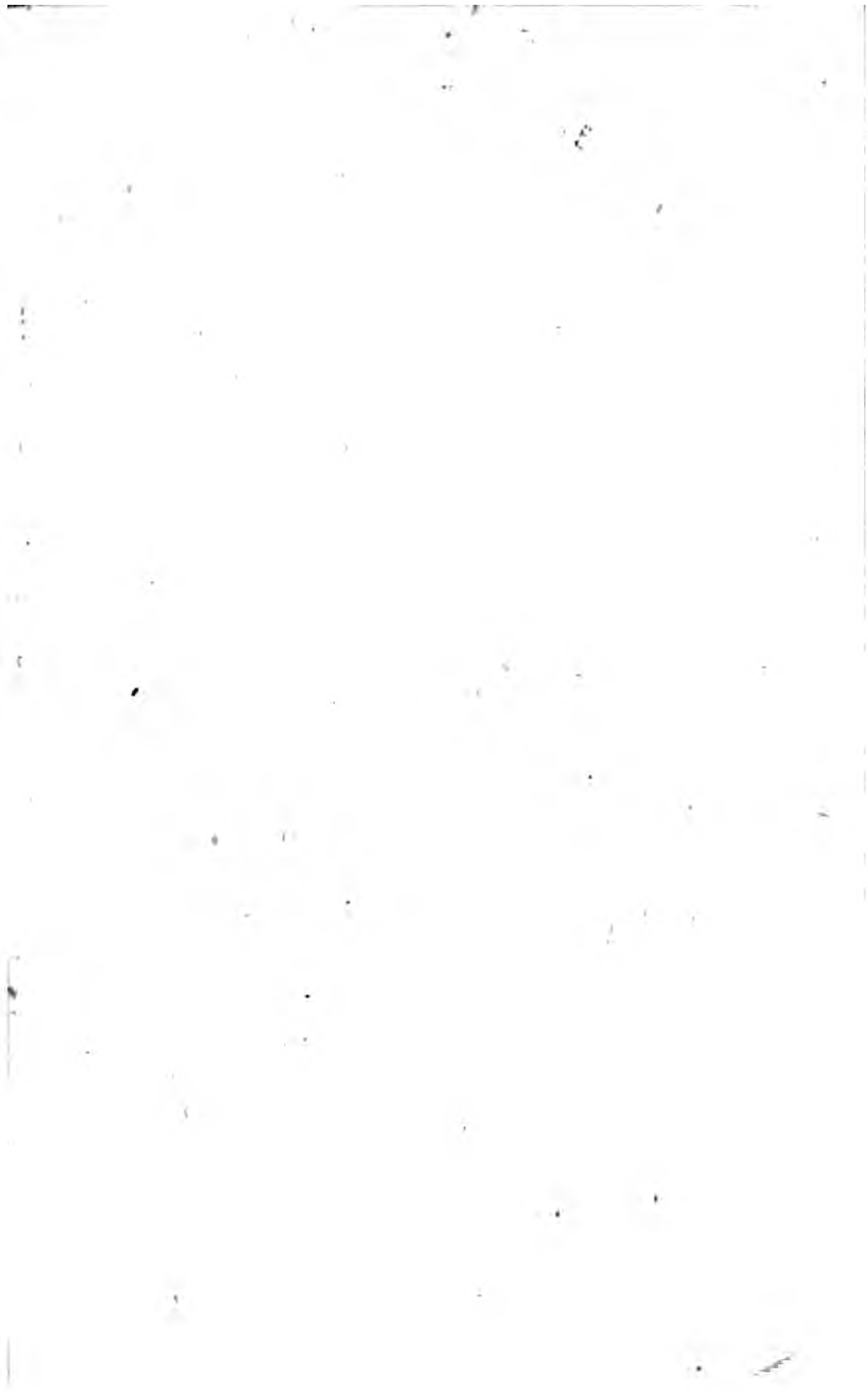
de nullité des Présentes ; DU CONTENU desquelles vous MANDONS & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans cause pleinement & paisiblement , sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS qu'à la copie des Présentes , qui sera imprimée tout au long , au commencement ou à la fin dudit ouvrage , foi soit ajoutée comme à l'original. COMMANDONS au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis , de faire pour l'exécution d'icelles , tous Actes requis & nécessaires , sans demander autre permission , & non obstant clameur de Haro , Charte Normande , & Lettres à ce contraires : Car tel est notre plaisir. Donné à Paris , le sixieme jour du mois d'Avril , l'an de grace mil sept cent quatre-vingt-cinq , & de notre Regne le onzieme. Par le Roi , en son Conseil.

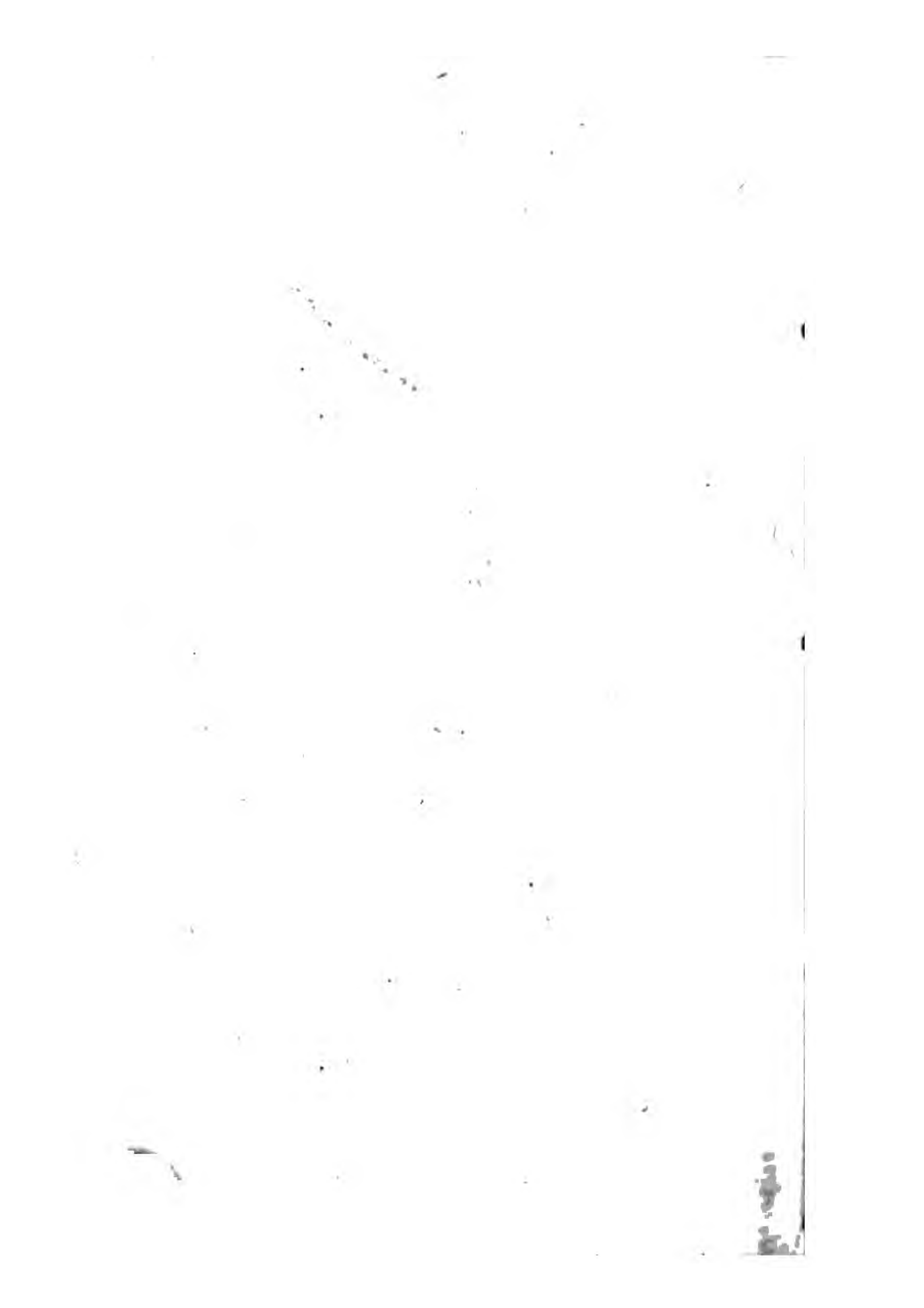
LE BEGUE.

Registré sur le Registre XXII de la Chambre royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris , N^o 151 , fol. 294 , conformément aux dispositions énoncées dans la présente Permission ; & à la charge de remettre à ladite Chambre les huit exemplaires prescrits par l'Article CVIII du Règlement de 1723. A Paris le 8 Avril 1785.

VALLEYRE jeune , Adjoint.

58594627





11

